UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG

SERVICE
FORMATION
CONTINUE

catalogue des formations

gérontologie soins aux personnes âgées

2016 2017

ODPC habilité à dispenser des programmes de DPC

FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Vos interlocuteurs

1 **Joëlle Labarre**
assistante de formation
j.labarre@unistra.fr

2 **Cristina Ferrara**
chargée de mission
c.ferrara@unistra.fr

3 **Sophie Guy**
assistante de formation
s.guy@unistra.fr

4 **Sylvia Rubini**
assistante de formation
s.rubini@unistra.fr

5 **Fabienne Hulard**
chargée de mission
f.hulard@unistra.fr

6 **Anne-Laure Chauvel**
chargée de mission
al.chauvel@unistra.fr

7 **Sandra Grisinelli**
assistante de formation
s.grisinelli@unistra.fr

8 **Céline Pastor**
assistante de formation
c.pastor@unistra.fr

9 **Laetitia Francoz**
chargée de mission
l.francoz@unistra.fr

Index général des formations proposées

Chap. 1 - Gérontologie générale ..... **p. 11**
Chap. 2 - Soins à la personne âgée et manutention ..... **p. 33**
Chap. 3 - Accompagnement des professionnels et/ou de la personne âgée ..... **p. 55**
Chap. 4 - Hygiène et gestion des risques ..... **p. 63**
Chap. 5 - Animation et communication ..... **p. 71**
Chap. 6 - Management et qualité ..... **p. 83**
Chap. 7 - Accompagnement en fin de vie ..... **p. 99**
Chap. 8 - Santé au travail et éducation à la santé ..... **p. 107**
Chap. 9 - Réglementation des Etablissements sanitaires et sociaux ..... **p. 115**
Index des mots clés ..... **p. 118**

Vous trouverez un bulletin d'inscription en page 6

La totalité de notre offre de formation
est accessible par internet sur
sfc.unistra.fr

L'Université de Strasbourg, une des grandes universités européennes

L'Université de Strasbourg est, au cœur de l'Europe, héritière d'une grande tradition née de l'humanisme du XVIe siècle. Elle offre des formations et conduit des recherches pluridisciplinaires qui, en raison de leur concentration et de leurs synergies en un même lieu, présentent une diversité et une richesse uniques en France. Européenne de tradition et de conviction, internationale par vocation, elle attire des étudiants et des enseignants-chercheurs venus d'horizons et de cultures différents, sûrs de trouver une université ouverte, pluraliste, alliant l'excellence et la performance. Cette université, par son potentiel humain, intellectuel et scientiÿque, est en mesure de relever les déÿs actuels et, par sa capacité à innover, d'être l'un des pôles majeurs de la vie universitaire européenne.

- **47.900** étudiants dont près de **20 %** d'étrangers
- **36** composantes : facultés, écoles, instituts, centres de formation
- **5** écoles d'ingénieurs
- **3** IUT, **12** Départements

Formation continue

- L'Université de Strasbourg accueille chaque année plus de **11.000** stagiaires de formation continue. Ces adultes, engagés dans la vie professionnelle, suivent l'une ou l'autre des **900** formations proposées. L'activité des **50** personnels permanents du service engendre un chiffre d'affaires de **11.000.000** euros (2015).

Nos échanges constants avec les responsables d'entreprises et l'écoute régulière des besoins de nos stagiaires nous permettent d'être toujours au coeur de vos attentes en formation, en vous proposant une offre étendue de formations dans les domaines suivants :

- Professions de la santé et du social
- RH, gestion, administration, communication, informatique, international
- Chimie, biotechnologies, environnement, pharmacie
- Gérontologie et soins aux personnes âgées
- Laboratoires de biologie médicale et pharmacies d'ofÿcine

Alumni

Vous êtes diplômé, doctorant ou personnel de l'Université de Strasbourg ? Alors rejoignez son réseau Alumni !

Mis en place en 2012, ce réseau international a pour objectif de favoriser l'entraide entre les générations, de permettre un accès à l'expertise professionnelle, mais aussi de fournir une aide à l'emploi des diplômés. En y entrant, vous aurez la possibilité d'intégrer un carnet d'adresses regroupant des jeunes diplômés, des professionnels et des experts issus de multiples secteurs et pourrez bénéÿcier de services et d'invitations spéciÿques.

Pour rejoindre le réseau Alumni, rendez-vous sur **http://alumni.unistra.fr.** L'inscription est gratuite.

Développement Professionnel Continu
Le DPC et la réforme de 2016

La formation continue des professionnels de santé a fait l'objet de changements importants au niveau organisationnel et pédagogique en 2012.

Devenue obligatoire pour toutes les catégories professionnelles, elle est appelée « Développement Professionnel Continu » ou « DPC » et a pour objectif : « le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences ainsi que l'amélioration des pratiques ».

Seules les formations approuvées par la Commission Scientiÿque Indépendante (CSI) de chaque secteur et enregistrées auprès de l'Agence nationale du DPC (ANDPC) sont comptabilisées pour le DPC des soignants et valident leur parcours de formation obligatoire.

Suite au rapport critique de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), une large concertation auprès des professionnels de santé a été menée en 2014-2015. Cette dernière a donné lieu à un amendement de la Loi Santé.

La réforme porte principalement sur :

- le parcours DPC : l'obligation annuelle est devenue triennale,

- les orientations nationales : de nouvelles orientations pour 2016-2018 ont été déÿnies avec la participation des Conseils Nationaux Professionnels et recentrent les programmes DPC dans le périmètre du soin,

- la gouvernance : l'OGDPC est remplacé par une Agence Nationale, l'ANDPC.

La réforme associe d'avantage l'Université à la gestion du DPC : il est prévu que « l'université participe par son expertise pédagogique dans le domaine de la formation initiale et continue des professionnels de santé à la dimension scientiÿque du DPC ».

Le DPC nouvelle formule est entré en vigueur le 1er janvier 2016.

Le Service Formation Continue est le porteur de la démarche d'homologation DPC pour l'ensemble des formations du domaine de la santé de l'Université de Strasbourg.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information par téléphone au 03 68 85 49 73 ou par courriel : sfc-dpc@unistra.fr

L'équipe du Service Formation Continue est à votre service.

Demande d'envoi d'autres catalogues

Je vous serais reconnaissant(e) de bien vouloir envoyer :

..... catalogue(s) des formations "professions de la santé et du social"
..... catalogue(s) des formations "gérontologie et soins aux personnes âgées"
..... catalogue(s) des formations "chimie, biotechnologies, environnement, pharmacie"
..... catalogue(s) des formations "laboratoires de biologie médicale et pharmacies d'ofÿcine"
..... catalogue(s) des formations "Entreprises et administrations, Fonctions centrales"
..... catalogue(s) des formations "Banque"
..... catalogue(s) des formations "Audiovisuel - Traduction - Interprétariat"
..... catalogue(s) des formations "Tourisme"
..... catalogue(s) des formations "Métiers du sport"
..... catalogue(s) des formations "Journalisme"
..... catalogue(s) des formations "Médiation socio-religieuse"
..... catalogue(s) des formations "Électronique - Microélectronique"

aux personnes dont l'adresse ÿgure ci-dessous :

1 .....
.....
.....
.....
.....

2 .....
.....
.....
.....
.....

3 .....
.....
.....
.....
.....

4 .....
.....
.....
.....
.....

À retourner sous enveloppe à :

Université de Strasbourg - Service Formation Continue

21, rue du Maréchal Lefebvre 67100 Strasbourg

ou à faxer **03 68 85 49 29**

Vous pouvez également demander un catalogue sur le site **sfc.unistra.fr**

Pour vous inscrire…

Nos conditions générales de vente sont accessibles sur le site **sfc.unistra.fr**

Inscription

Nous vous remercions d'utiliser le bulletin d'inscription ci-après, à nous transmettre par fax ou par courrier électronique de l'établissement dont relève le stagiaire. En cas d'inscription par téléphone, celle-ci n'est déÿnitive qu'après conÿrmation écrite.

Chaque formation forme un tout et les droits d'inscription sont dus, même si le stagiaire ne peut assister à la totalité de la formation. Il en va de même, en cas de cessation anticipée, sauf pour les formations modulaires longues où il convient alors de consulter l'assistante chargée de cette formation.

Les personnes s'inscrivant à titre individuel sont priées de contacter directement l'assistante de formation chargée de la formation. Un contrat sera établi afin de valider leur inscription.

Le numéro de téléphone de l'assistante chargée de la formation est indiqué sur chaque programme.

Compte tenu du succès des formations,
NOUS VOUS CONSEILLONS VIVEMENT DE VOUS INSCRIRE SANS ATTENDRE

Certaines formations sont très demandées et nous n'avons pas toujours la possibilité d'organiser des sessions supplémentaires. Il est possible de réserver pour une ou plusieurs personnes, leur nom étant communiqué ultérieurement.

Nous nous efforçons, chaque fois que possible, de prendre en considération les inscriptions même tardives.

Conÿrmation d'inscription et convocation du stagiaire

Les inscriptions sont conÿrmées par écrit dans les jours suivant réception.

La convocation, avec toutes les indications pour rejoindre le lieu de stage (plan de la ville en particulier) est envoyée au candidat trois semaines environ avant le début de la formation. Cet envoi est fait sous couvert du service formation de l'entreprise ou de l'établissement dont relève le stagiaire.

Nous faisons l'impossible pour maintenir toutes les formations annoncées (80% de celles prévues en 2015-2016 ont été réalisées).

Attention ! Un stagiaire ne doit jamais se présenter à un stage s'il n'a pas reçu de convocation. Ce document lui assure que la formation a effectivement lieu aux dates et lieux annoncés.

Horaires de stage

En principe les stages débutent le premier jour à 9h, sauf disposition particulière indiquée sur la convocation adressée aux inscrits.

Le dernier jour, nous recommandons aux animateurs de terminer vers 16h00, au plus tard à 16h30, pour permettre aux participants de prendre, dans de bonnes conditions, avion ou train pour le retour, le soir même.

D'une manière générale, les horaires sont négociés d'un commun accord entre animateurs et stagiaires qui sont invités à faire connaître leurs impératifs horaires.

NB : Ces dispositions ne concernent pas les formations initiales suivies par des stagiaires de formation continue.

Bulletin d'inscription

À transmettre à Service de Formation Continue - Université de Strasbourg,
21, rue du Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg, sfc-contact@unistra.fr, fax : 03 68 85 49 29.
N° de déclaration d'activité : 4267 04090 67
Ces informations sont indipensables à la prise en compte de votre commande.

Stagiaire à inscrire

Nom..Prénom ....
Date de naissance .... /......../.................................Nom de naissance ....
Fonction ....Service..
Entreprise ou organisme ....
Adresse ....
Code postal ....Ville...
Courriel ....
Tel ....Fax ....

Titre de la formation...
Référence ☐☐☐☐☐ - ☐☐☐☐
Date(s)..

Organisme et adresse de facturation (si différents) à remplir impérativement au moment de l'inscription
....
....

Nom et coordonnées du correspondant formation (mention obligatoire)
Nom et prénom .... Tel ....
Courriel ....
N° Siret _______________\ Code APE/NAF ______\

❑ Cocher ici si formation à l'initiative du salarié (CPF) ou formation hors temps de travail (plan de formation ou période de professionalisation) pour édition par le SFC d'une convention tripartite.

Partie à remplir impérativement au moment de l'inscription si la facture est à adresser à un OPCA. Merci de joindre l'accord de prise en charge / subrogation.
Nom de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) ....
Adresse ....
Code postal .... Ville ....
Tel ....Fax ....
Courriel ....
Montant de la prise en charge par l'OPCA (mention obligatoire)...
Nom et coordonnées du correspondant formation (mention obligatoire)...
....

Extrait des conditions générales de vente : « Le bulletin doit être accompagné des modalités de réglement des frais de participation :
- chèque à l'ordre de Régie de recettes SFC
- Lettre valant commande ou bon de commande (notamment pour les administrations)
- attestation de prise en charge (notamment en cas de financement par un OPCA). »

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (téléchargeables sur notre site : http://sfc.unistra.fr) et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé, Date
Cachet et signature

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Service Formation Continue. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectiÿcation.

Une démarche d'entreprise

Notre offre de formation est constamment actualisée.

Quand bien même les programmes apparaissent identiques d'une année sur l'autre, les enseignements, eux, sont sans cesse revisités et enrichis.

Chaque année, les nouvelles formations proposées sont signalées en marge des programmes par le pictogramme :

Nouveau

Si vous avez des demandes qui ne trouvent pas ici de réponse, ou une réponse partiellement adaptée, n'hésitez pas à contacter les membres de l'équipe responsable des formations de ce catalogue (coordonnées en pages intérieures de couverture).

L'offre est reconduite d'année en année en fonction des demandes

Nos formations sont, en principe, reconduites chaque année (voire plusieurs fois dans une même année, en fonction des demandes). Il est donc possible de bâtir un plan de formation pour l'année 2018, même si les dates ne sont pas encore toutes connues.

La qualité de nos formations est rigoureusement analysée

Chaque formation se termine par une évaluation écrite, parfois doublée d'un bilan dialogué entre stagiaires et animateurs.

Les questionnaires d'évaluation sont ensuite analysés pour améliorer les prestations offertes ou conforter celles qui donnent entière satisfaction. En cas de dysfonctionnement, nous mettons tout en oeuvre pour le corriger au plus vite.

Le client au coeur de nos préoccupations

L'organisation mise en place au sein du Service Formation Continue bénéÿcie de l'expérience de dix-huit années de certiÿcation ISO 9001. Sont certiÿées les activités suivantes :

Conception d'offres de formation inter, intra entreprises et de diplômes d'université.

Organisation et suivi d'actions de formation inter, intra entreprises et diplômantes.

Organisation et gestion administrative, logistique et ÿnancière de congrès scientiÿques.

Gestion des insertions en cycle de formation initiale d'adultes en reprise d'études.

Nos clients et partenaires ont ainsi la garantie d'une politique d'amélioration permanente des prestations et de l'organisation.

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

Notre responsable qualité, M. Pierre LINDEN est à votre écoute au :
03 68 85 49 20 - Fax : 03 68 85 49 29 - sfc-qualite@unistra.fr

Comment vous loger à Strasbourg

Premier conseil

RÉSERVEZ VOTRE CHAMBRE LE PLUS TÔT POSSIBLE

Strasbourg est une ville où l'hôtellerie est souvent chargée (tourisme, sessions du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe, congrès, manifestations sportives, etc.). Il arrive, plusieurs fois dans l'année, que tous les hôtels afÿchent complet (décembre en particulier).

Vous trouverez une liste d'hôtels, non exhaustive, sur le site **sfc.unistra.fr**

Vous pouvez aussi vous adresser à l'Office du Tourisme,
17 A, Place de la Cathédrale - Tél. : 03 88 52 28 28
www.otstrasbourg.fr

Attendez cependant la réception de notre convocation pour conÿrmer cette réservation.

Deuxième conseil

Quel que soit le lieu du stage, choisissez plutôt un hôtel au centre ville.

Outre l'attrait du centre, vous bénéÿcierez de toutes les facilités au niveau des transports.

- À l'arrivée et au départ : gare SNCF très centrale avec liaison aéroport, tram, bus et taxis.
- Pendant le stage : toutes les lignes de bus et de tram passent au centre ou sont en relation facile avec celui-ci.

L'Université n'assure pas la réservation des chambres pour ses stagiaires, compte tenu de leurs desiderata trop différents et des relations privilégiées qu'ont certaines entreprises avec des chaînes d'hôtels.

Itinéraires

Un itinéraire est envoyé à chaque stagiaire avec la convocation. Tous les itinéraires pour se rendre au Service Formation Continue ou rejoindre d'autres lieux de stage (en transport en commun ou en voiture) sont décrits sur :

sfc.unistra.fr
rubrique "infos pratiques"

Reprendre ses études pour obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur

Vous souhaitez reprendre vos études en vue d'obtenir un diplôme ? Vous souhaitez des informations sur les grandes étapes de ce projet ainsi que sur les modes de ÿnancements possibles ?

Le SFC met à votre disposition l'ensemble de ces informations dans un guide spéciÿque. Pour le télécharger : sfc.unistra.fr => Reprendre ses études

Pass'compétences Universitaire®

Nos nouveaux modèles de formation continue

Formations modulaires et capitalisables

> Le stagiaire suit et valide des formations à son rythme puis les capitalise pour obtenir un diplôme (les modules correspondent à des employabilités et des stages courts de formation continue)

Personnalisation du parcours

> Les acquis du stagiaire sont pris en compte et validés

Intégration dans la formation d'une part d'enseignement à distance

> Le stagiaire peut intégrer plus facilement la formation dans son organisation professionnelle et personnelle

Outil de suivi unique : le Pass'compétences Universitaire®

> Le stagiaire pilote son parcours en visualisant les modules validés et ceux restant à valider pour obtenir son diplôme

Plateforme d'enseignement à distance - digital learning

Nous avons développé une plateforme e-learning spécialement adaptée à la formation continue.

Design réaliste

> Ergonomie simple et intuitive

Alliance de synchrone et d'asynchrone

> Consultation de ressources (vidéos, textes, liens internet)
> Réalisation d'activités de validation (quiz, dépôt de travaux)
> Participation à des classes virtuelles

Suivi de la progression de chaque apprenant

> Planiÿcation pédagogique
> Fiche de suivi de l'assiduité des participants
> Attestation de réalisation des heures contractuelles adaptée aux exigences de la formation continue
> Système de faisceaux de preuves adaptés à la loi de 2014
> Évaluations régulières

Une équipe au service de la réussite des apprenants

> Ingénieur pédagogique en numérique
> Responsable scientiÿque
> Coordinateurs

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus :
par téléphone au **03 68 85 49 20**
par courriel : **sfc-contact@unistra.fr**

Premier Service de formation continue Universitaire certifié Kirkpatrick

La méthodologie d'évaluation Kirkpatrick repose sur 4 niveaux

Évaluation de l'efÿcacité de la formation

Réaction

> Mesure de :

- La satisfaction du participant
- L'implication du participant
- La pertinence de la formation

Apprentissage

> Mesure de l'acquisition :

- Des connaissances
- Des compétences
- Des attitudes

visées par la formation.

Comportement

> Identiÿcation des comportements clés que les formés devront réaliser au travail aÿn d'atteindre les résultats visés

> Mise en place des processus et systèmes qui :

- renforcent
- contrôlent
- encouragent
- récompensent

la mise en œuvre de ces comportements.

Résultats

> Déÿnition des résultats attendus

> Mesure des résultats et de l'impact organisationnel 4

Nous intégrons de base à toutes nos formations l'évaluation des niveaux 1 et 2.

Les 3 et 4 sont sur mesure et construits avec vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus :
par téléphone au **03 68 85 49 20**
par courriel : **sfc-contact@unistra.fr**

Gérontologie générale

Chapitre 1

Formations diplômantes

Master «Gérontologie : éthique et pratiques» 12

Passer du DUGG au Master «Gérontologie : éthique et pratiques» 13

Diplôme d'Université de Gérontologie Générale 14

Licence Professionnelle GRH - Formation et accompagnement - Formateur en action sociale et médico-sociale 15

Diplôme d'Université Accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap Nouveau 16

Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie..... 18

Stages de courte durée

Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes 17

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence. 1er module : Répercussions familiales et institutionnelles 19

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence. 2ème module : Animation et communication 20

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence. 3ème module : Une relation toujours possible 21

La relation d'aide à domicile et/ou en institution 22

L'alimentation des personnes âgées, un besoin, un plaisir..... 23

L'entourage familial de la personne âgée : quelle forme d'alliance ?..... 24

Promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées 25

Connaissances essentielles en gérontologie - Module 1 26

Le travail en équipe au service de la personne âgée dépendante - Module 2 27

Le travail de nuit en EHPAD : mission et approche personnalisée Nouveau 28

Séquelles d'accident vasculaire cérébral chez la personne âgée : Quels projets, quelles prises en soin, comment communiquer ? 29

La douleur au quotidien en établissement gériatrique..... 30

Evaluation gériatrique en vue d'un maintien à domicile 31

La maladie de Parkinson 32

Diplôme

Master "Gérontologie : éthique et pratiques"

Spécialité du Master "Ethique : sciences, normes et sociétés" - Formation mixte : en présentiel et à distance

Présentation

Ce Master 2 est une des deux spécialités du master " Ethique : sciences, normes et sociétés ".
L'enseignement est réparti sur 7 modules, d'octobre 2016 à juin 2017. Chaque module est fait d'un jour d'enseignement à distance et, 10 jours après environ, de 4 jours consécutifs de formation en présentiel (lundi à jeudi).

Personnes concernées et conditions d'accès

- *Professionnels (soignants, travailleurs sociaux, directeurs d'établissements d'hébergement, responsables et cadres administratifs, etc.), justifiant au minimum d'un niveau Bac + 4 (possibilité d'accès par VAPP pour Bac + 3) ainsi que d'un exercice professionnel dans le champ de la gérontologie depuis au moins 5 ans (ou présentant un projet d'orientation professionnelle abouti et clairement explicité).*
- *Etudiants qui ont validé un Master 1 " Ethique : sciences, normes et sociétés " et souhaitant poursuivre dans le domaine des questions liées au vieillissement.*

La demande d'inscription se fait sur dossier de candidature à demander à l'adresse ci-contre. L'admission à la formation se fait sur décision du responsable scientifique qui, le cas échéant, identifiera des besoins spécifiques compte tenu des exigences de la formation.

Objectifs

Dans une démarche interdisciplinaire et interprofessionnelle, ce master a pour objectifs de :
- **Développer une " culture gérontologique " sur l'ensemble des champs d'intervention : action gérontologique des collectivités territoriales, services d'aides et de soins à domicile, au sein des établissements médico-sociaux et dans le secteur sanitaire, et plus largement dans les domaines concernés par le vieillissement et ses conséquences.**
- **Transmettre des connaissances**
- **Aider à penser les pratiques professionnelles,**
- **Ouvrir aux questions de la longévité et du vieillissement.**

Programme

Les 7 modules sont traversés par 6 domaines d'enseignement :
- Aspects démographiques, économiques, sociologiques
- Psychologie du vieillissement
- Ethique, philosophie et spiritualité
- Biologie du vieillissement et santé
- Prise en charge médicale et sociale
- Elaboration du mémoire

Stage pratique :
Etudiant venant du Master 1 " Ethique : sciences, normes et sociétés " ou professionnel en reconversion se préparant à travailler dans le champ de la gérontologie
8 semaines en règle générale, modalités à définir avec le responsable scientifique. L'exercice professionnel dans le champ de la gérontologie fait fonction de stage.

Méthodes pédagogiques

Les 7 modules sont centrés sur des thématiques, chacune des thématiques est appréhendée de façon pluridisciplinaire par des enseignants-chercheurs et des professionnels de terrain reconnus pour leur expertise sur la question traitée.
- L'enseignement à distance porte principalement sur des connaissances " de base "
- Le temps en présentiel privilégie le travail réflexif et les échanges autour de situations d'expériences, de rapports et autres ressources documentaires
- L'élaboration du mémoire consiste en un travail personnel avec guidance et séances d'atelier

Organisation de l'enseignement à distance :
Les sessions de formation à distance se déroulent sur la plateforme DigitalUni développée spécifiquement pour la formation continue. Elle privilégie l'accompagnement et l'assistance pédagogique et technique.
Les sessions impliqueront de la part du stagiaire :
- la participation à des réunions en classe virtuelle : cours en direct avec micro et webcam pour favoriser le tutorat à distance
- la réalisation de travaux à partir de ressources numériques, d'audiocours, de quizz, de travail collaboratif selon un planning défini (disponible sur simple demande. Un protocole individuel de formation est remis avant le démarrage de la formation)

Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (module de formation à l'utilisation de la plateforme classe virtuelle de test et liste des prérequis techniques mise à disposition avant le démarrage de la formation).
Il est attendu des candidats au Master un important travail personnel en dehors des heures d'enseignement.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent :
- Avoir participé à l'ensemble de la formation, y compris les temps d'enseignement à distance
- Obtenir la moyenne à chacun des éléments d'évaluation : épreuve écrite et soutenance du mémoire (thème déterminé avec l'équipe pédagogique)
- Valider un stage pratique s'ils n'exercent pas dans le champ de la gérontologie

Coordonnatrice pédagogique

Marie-Christine PFRIMMER, courriel : mariech.pfrimmer@unistra.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat - Formation mixte : en présentiel et à distance

Durée : 35 jours d'enseignement (7 jours en enseignement à distance et 28 jours en présentiel), soit 245 h (49 h à distance et 196 h en présentiel) + une journée soutenance des mémoires

En 2016/2017 :
Semaine 1 : Référence : CPR17-0341
A distance : le 10 octobre 2016
Présentiel : du 17 au 20 octobre 2016
Semaine 2 : Référence : CPR17-0346
A distance : le 7 novembre 2016
Présentiel : du 14 au 17 novembre 2016
Semaine 3 : Référence : CPR17-0347
A distance : le 16 janvier 2017
Présentiel : du 23 au 26 janvier 2017
Semaine 4 : Référence : CPR17-0348
A distance : le 20 février 2017
Présentiel : du 27 février au 2 mars 2017
Semaine 5 : Référence : CPR17-0349
A distance : le 20 mars 2017
Présentiel : du 27 au 30 mars 2017
Semaine 6 : Référence : CPR17-0350
à distance : le 24 avril 2017
Présentiel : du 2 au 5 mai 2017
Semaine 7 : Référence : CPR17-0351
A distance : le 2 juin 2017
Présentiel : du 12 au 15 juin 2017
Examen : Session 1 : le 9 juin 2017
Session 2 : le 5 octobre 2017
Soutenances : le 6 octobre 2017
En 2017-2018 :
de novembre 2017 à octobre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
6.630 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 695

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Module de Diplôme

Passer du Diplôme d'Université de Gérontologie au Master "Gérontologie : éthique et pratiques"

Formation mixte : en présentiel et à distance

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat - Formation mixte : en présentiel et à distance

Durée : 15 jours d'enseignement (3 jours en enseignement à distance et 12 jours en présentiel), soit 105 h (21 h à distance et 84 h en présentiel) + une journée d'examen + une journée soutenance des mémoires

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0258
Semaine 1 :
A distance : le 7 novembre 2016
Présentiel : du 14 au 17 novembre 2016
Semaine 2 :
A distance : le 20 février 2017
Présentiel : du 27 février au 2 mars 2017
Semaine 3 :
A distance : le 24 avril 2017
Présentiel : du 2 au 5 mai 2017
Examens : Session 1 : le 15 juin 2017
Session 2 : le 5 octobre 2017
Soutenances : le 6 octobre 2017
En 2017-2018 :
de novembre 2017 à octobre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue 21, rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG

Frais de participation :
2.850 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1035

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

constitue 3 modules du Master de Gérontologie générale.

Personnes concernées et conditions d'accès

Personnes titulaires du DU de Gérontologie Générale de l'Université de Strasbourg datant de moins de 4 ans et justifiant :
- *d'un diplôme d'un niveau Bac + 4 (possibilité d'accès par VAPP pour Bac + 3 ou plus)*
- *d'un exercice professionnel dans le champ de la gérontologie depuis au moins 5 ans, ou présentant un projet d'orientation professionnelle abouti et clairement explicité.*

La demande d'inscription se fait sur dossier de candidature à demander à l'adresse ci-contre. L'admission à la formation se fait sur décision du responsable scientifique qui le cas échéant, identifiera des besoins spécifiques compte tenu des exigences de la formation.

Présentation

Cette formation complémentaire permet aux titulaires du DUGG d'accéder au Master " Gérontologie : éthique et pratiques ". L'enseignement est conjoint à celui du Master correspondant : il a lieu sur 3 modules, respectivement en novembre 2016, février et avril 2016. Chaque module est fait d'un jour d'enseignement à distance et, 10 jours après environ, de 4 jours consécutifs de formation en présentiel (lundi à jeudi).

Objectifs

- **Approfondissement et élargissement des thématiques du Diplôme d'Université de Gérontologie Générale**
- **Ouverture à des thématiques qui concernent les professionnels en situation d'encadrement (par exemple le " travailler " et la relation d'aide et de service).**

Programme

Les 3 modules sont traversés par 6 domaines d'enseignement :
- Aspects démographiques, économiques, sociologiques
- Psychologie du vieillissement
- Ethique, philosophie et spiritualité
- Biologie du vieillissement et santé
- Prise en charge médicale et sociale, management
- Elaboration du mémoire

Stage pratique :
Etudiant venant du Master 1 " Ethique : sciences, normes et sociétés " ou professionnel en reconversion se préparant à travailler dans le champ de la gérontologie : 8 semaines en règle générale, modalités à définir avec le responsable scientifique.
L'exercice professionnel dans le champ de la gérontologie fait fonction de stage.

Méthodes pédagogiques

Les 3 modules sont centrés sur des thématiques appréhendées de façon pluridisciplinaire par des enseignants-chercheurs et des professionnels de terrain reconnus pour leur expertise sur la question traitée
- L'enseignement à distance porte principalement sur des connaissances " de base "
- Le temps en présentiel privilégie le travail réflexif et les échanges autour de situations d'expériences, de rapports et autres ressources documentaires
- L'élaboration du mémoire consiste en un travail personnel avec guidance et séances d'atelier

Organisation de l'enseignement à distance :
Les sessions de formation à distance se déroulent sur la plateforme DigitalUni développée spécifiquement pour la formation continue. Elle privilégie l'accompagnement et l'assistance pédagogique et technique.
Les sessions impliqueront de la part du stagiaire :
- la participation à des réunions en classe virtuelle : cours en direct avec micro et webcam pour favoriser le tutorat à distance
- la réalisation de travaux à partir de ressources numériques, d'audiocours, de quizz, de travail collaboratif selon un planning défini (disponible sur simple demande. Un protocole individuel de formation est remis avant le démarrage de la formation)

Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (module de formation à l'utilisation de la plateforme classe virtuelle de test et liste des prérequis techniques mise à disposition avant le démarrage de la formation).
Il est attendu des candidats au Master un important travail personnel en dehors des heures d'enseignement.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent :
- Avoir participé à l'ensemble de la formation, y compris les temps d'enseignement à distance
- Obtenir la moyenne à chacun des éléments d'évaluation : épreuve écrite et soutenance du mémoire (thème déterminé avec l'équipe pédagogique). A noter que l'épreuve écrite couvre l'ensemble des enseignements du Master.
- Valider un stage pratique s'ils n'exercent pas dans le champ de la gérontologie.

Coordonnatrice pédagogique

Marie-Christine PFRIMMER, courriel : mariech.pfrimmer@unistra.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Diplôme

Diplôme d'Université de Gérontologie Générale

Formation mixte : en présentiel et à distance

Présentation

Ce diplôme est une référence dans le milieu professionnel de la gérontologie, il s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire et interprofessionnelle. Il permet d'accéder au Master " Gérontologie : éthique et pratiques " L'enseignement est réparti sur 4 modules, d'octobre 2016 à juin 2017. Chaque module est fait d'un jour d'enseignement à distance et 10 jours après environ, de 4 jours consécutifs de formation en présentiel (lundi à jeudi).

Personnes concernées et conditions d'accès

La formation s'adresse aux personnes qui :
- exercent dans le champ de la gérontologie ou présentent un projet d'orientation professionnelle abouti et clairement explicité.
- sont titulaires d'un diplôme niveau Baccalauréat et + (possibilité d''équivalence par VAPP).
La demande d'inscription se fait sur dossier de candidature à demander à l'adresse ci-contre. L'admission à la formation se fait sur décision du responsable scientifique.

Objectifs

Cette formation a pour objectif de
- **Développer une " culture gérontologique " sur l'ensemble des champs d'intervention concernés par la vieillesse et le vieillissement : métiers de l'aide, du soin, de l'action sociale, cadres administratifs ; à domicile, en institution, à l'hôpital, collectivités territoriales.**
- **Identifier la situation et les attentes des personnes âgées dans leur contexte social et démographique.**
- **Analyser et synthétiser les éléments donnés pour conduire l'action gérontologique : pour ce faire, la formation transmet des connaissances et aide à penser les pratiques professionnelles.**

Programme

- Aspects sociologiques, démographiques, psychologiques, philosophiques, spirituels et biologiques du vieillissement (normal et pathologique)
- La personne âgée et son milieu
- La relation d'aide
- Prise en charge médicale et sociale.

Méthodes pédagogiques

Les 4 modules de ce diplôme sont centrés sur des thématiques appréhendées de façon pluridisciplinaire :
- L'enseignement à distance porte principalement sur des connaissances " de base "
- Le temps en présentiel privilégie le travail réflexif et les échanges autour de situations d'expériences, de rapports et autres ressources documentaires
- L'élaboration du mémoire consiste en un travail personnel avec guidance et séances d'atelier

Organisation de l'enseignement à distance
Les sessions de formation à distance se déroulent sur la plateforme DigitalUni développée spécifiquement pour la formation continue. Elle privilégie l'accompagnement et l'assistance pédagogique et technique.
Les sessions impliqueront de la part du stagiaire :
- la participation à des réunions en classe virtuelle : cours en direct avec micro et webcam pour favoriser le tutorat à distance
- la réalisation de travaux à partir de ressources numériques, d'audiocours, de quizz, de travail collaboratif selon un planning défini (disponible sur simple demande. Un protocole individuel de formation est remis avant le démarrage de la formation)
Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (module de formation à l'utilisation de la plateforme classe virtuelle de test et liste des prérequis techniques mise à disposition avant le démarrage de la formation).

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent :
- Avoir participé à l'ensemble de la formation, y compris les temps d'enseignement à distance
- Obtenir la moyenne à chacun des éléments d'évaluation : épreuve écrite et soutenance du mémoire (thème déterminé avec l'équipe pédagogique)
- Valider un stage pratique s'ils n'exercent pas dans le champ de la gérontologie.

Coordonnatrice pédagogique

Marie-Christine PFRIMMER, courriel : mariech.pfrimmer@unistra.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université - Formation mixte : en présentiel et à distance

Durée : 20 jours d'enseignement (4 jours en enseignement à distance et 16 jours en présentiel), soit 140 h (28h à distance et 112h en présentiel) + une journée soutenance des mémoires

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0345
Semaine 1 :
A distance : le 10 octobre 2016
Présentiel : du 17 au 20 octobre 2016
Semaine 2 :
A distance : le 16 janvier 2017
Présentiel : du 23 au 26 janvier 2017
Semaine 3 :
A distance : le 20 mars 2017
Présentiel : du 27 au 30 mars 2017
Semaine 4 :
A distance : le 2 juin 2017
Présentiel : du 12 au 15 juin 2017
Examens : Session 1 : le 15 juin 2017
Session 2 : le 28 septembre 2017
Soutenance : le 29 septembre 2017
En 2017-2018 : d'octobre 2017 à septembre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue 21, rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG

Frais de participation :
3.800 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 554

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Diplôme

En collaboration avec

ESTES
ÉCOLE SUPÉRIEURE EN TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL DE STRASBOURG

Licence Professionnelle GRH - Formation et accompagnement

Formateur / formatrice en action sociale et médico-sociale

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat

Durée : 245 heures en formation (35 jours) à raison de 2 à 3 jours par mois et 252 heures de stage pour les personnes sans activité professionnelle

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0559
Démarrage : automne 2016 jusqu'à fin 2017

Lieu : ESTES (Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg)
3 rue Sédillot
STRASBOURG

Frais de participation :
3.850 € + 184 euros de droits d'inscription administrative à l'Université de Strasbourg (tarif 2015-2016)
Code : 216

Renseignements et inscriptions :
Patricia MILLET
Tél. : 03 88 21 19 97
patricia.millet@estes.fr

Contexte

Vous êtes amenés à concevoir et animer des actions de formations en interne ou à destination des partenaires de votre établissement, répondre à des appels d'offres ou appels à projets, ou encore définir les plans de formation et élaborer les cahiers des charges. Cette formation, reconnue au RNCP, s'inscrit dans votre parcours de professionnalisation. Elle vous permet d'acquérir des méthodes et techniques de formation pour transférer votre savoir-faire et votre expertise à des personnes qui souhaitent développer leurs compétences et/ou leurs connaissances.

Personnes concernées

La formation s'adresse à des professionnels du secteur sanitaire social et médico-social : travailleurs sociaux, responsables d'unité d'intervention sociale, cadres de santé, infirmiers, psychologues, formateurs occasionnels...

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Concevoir, animer et évaluer des actions de formation pour adultes**
- **Utiliser les méthodes pédagogiques et techniques d'animation (dont les outils de technologies de l'information et de la communication)**
- **Animer des groupes en formation**
- **Appliquer les principes généraux de la formation professionnelle au secteur sanitaire social et médico-social**
- **Se positionner en tant que formateur tout en développant une pratique réflexive.**

Conditions d'admission

Professionnels de niveau III justifiant d'une expérience dans le domaine de la formation et l'accompagnement.
Les candidats non titulaires du niveau de diplôme requis pourront constituer un dossier de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)
Les demandeurs d'emploi seront en alternance en site qualifiant (terrain de stage).
Le dossier de candidature comprendra une lettre de motivation et la description d'un projet d'action de formation complété par un entretien.

Validation du diplôme

Validation de la Licence Professionnelle Formation et Accompagnement de l'Université de Strasbourg après :
- Avoir satisfait aux épreuves de contrôle continu
- Avoir réalisé une action de formation et soutenu son mémoire.

Programme

UE 2-3-8 : Politiques de formation et organisations de travail
UE 5-12 : Accompagnement professionnel et logiques de professionnalisation
UE 4-9 : Ingénierie des projets de formation
UE 1-10-12 : Animation des séquences pédagogiques
UE10 : Evaluation en formation
UE 7-13 : Méthodologie du mémoire et analyse de la pratique.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique

Céline D'ALBERTO : Responsable pédagogique, Responsable de formation à l'Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social (ESTES).

Responsable scientifique

Brigitte PAGNANI, Maître de conférences, Faculté de Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.

Nouveau | Diplôme

Diplôme d'Université Accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap

En collaboration avec

ESTES
ÉCOLE SUPÉRIEURE EN TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL DE STRASBOURG

Objectifs

Constat est fait du vieillissement des personnes adultes handicapées et donc de la nécessité d'adapter les équipements, les services et l'accompagnement professionnel à cette évolution. L'objectif de la formation est de :

- **donner les clés de compréhension et de décryptage des situations,**
- **favoriser l'adéquation entre l'organisation des services et les besoins des usagers,**
- **favoriser des pratiques d'accompagnement adaptées,**
- **articuler les approches entre le secteur social, médico-social et sanitaire pour une meilleure coordination de parcours,**
- **promouvoir une culture de l'accompagnement des usagers et des familles en prenant en compte les situations de fin de vie.**

Personnes concernées

- *Le personnel d'accompagnement des personnes handicapées/âgées, intervenant dans le secteur du handicap (Foyers, MAS, SAMSAH, SSIAD, ...) ou dans le secteur de la gériatrie (EHPAD, USLD, Services d'aide à domicile),*
- *Le personnel éducatif et soignant,*
- *Le personnel d'encadrement,*
- *Le personnel en charge des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.*

Programme

La formation est organisée en deux parcours : l'un pour le personnel d'encadrement (parcours A) et de coordination, l'autre pour le personnel de proximité (parcours B).
Elle se fait en 6 modules, chaque module comprenant un temps commun aux deux parcours et des temps spécifiques :

- Les processus de vieillissement
- Vieillissement des personnes handicapées et adaptation des projets de service et des projets personnalisés

- Module optionnel : adaptation du travail face au vieillissement des personnes handicapées

- Accompagnement des familles
- La coordination des parcours et des accompagnements
- Accompagner jusqu'au bout de la vie.
- Travail de mémoire (parcours A) ou travail de monographie (parcours B).

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinateurs pédagogiques

Dr Stéphane CARNEIN, médecin chef de service CDRS Colmar
Courriel : s.carnein@cdrs-colmar.fr
Anne TIRMARCHE ISSEMANN, responsable de formation ESTES
Courriel : anne.tirmarcheissemann@estes.fr
Pr Marc BERTHEL, professeur émérite de gériatrie Université de Strasbourg
Courriel : marc.berthel@unistra.fr

Responsable scientifique

Pr Georges KALTENBACH, professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 150 heures y compris le module optionnel avec le temps de soutenance / 130 heures hors module optionnel mais temps de soutenance inclus

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0763
Démarrage : automne 2016 (en fonction du nombre d'inscrits) à juin 2017.
NB : la première semaine se déroule au Service Formation Continue, 21 rue du Maréchal Lefebvre, 67100 STRASBOURG,
le reste de la formation a lieu à l'ESTES (voir ci-dessous)

Lieu : Dans l'établissement

Frais de participation :
2.800 € (avec module optionnel)
2.500 € (sans module optionnel)
+ droits d'inscription universitaire.
Code : 62

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

INFORMATIONS

Stage intra établissement

Durée : 3 jours

En 2016/2017 :
Dates à définir : nous consulter

Lieu : Dans l'établissement

Frais de participation :
Pour le groupe : nous consulter
Code : 1259

Pour aller plus loin, le Diplôme d'Université Accompagnement au vieillissement des personnes en situation de handicap, réalisé en partenariat avec l'ESTES

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Le personnel d'accompagnement des personnes handicapées / âgées
- *intervenant dans le secteur du handicap (Foyers, MAS, SAMSAH, SSIAD...)*
- *intervenant dans le secteur de la gériatrie (EHPAD, USLD, Services d'aide à domicile)*

-> Le personnel soignant et éducatif
-> Le personnel d'encadrement
-> Le personnel en charge des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

Objectifs

Acquérir des connaissances sur le vieillissement des personnes handicapées et leurs particularités tant sur le plan médical, social que sur l'orientation des politiques publiques
-> Afin d'adapter la prise en charge au quotidien des personnes handicapées vieillissantes (projet personnalisé)
-> Afin de développer une réflexion sur les stratégies locales à envisager pour leur accueil (projet de service, d'établissement ou de territoire).

Programme

- **La clinique du vieillissement**
  - Repérer le vieillissement
  - Connaitre les spécificités du vieillissement des personnes handicapées
  - Appréhender la fin de vie pour une personne handicapée
- **Un nouvel enjeu social et politique**
  - Evolutions démographiques
  - Politiques publiques
- **Des approches soignantes et éducatives novatrices (support vidéo).**

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, échanges sur les pratiques professionnelles, films.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique

- M. Stéphane CARNEIN, Médecin Chef de Pôle, Pôle de Gériatrie et Médecine en Situation de Handicap, Centre Départemental de Repos et de Soins, COLMAR.
courriel : s.carnein@cdrs-colmar.fr
- Mme Katia MANGENEY, Assistante Spécialiste en Gériatrie, Pôle de Gériatrie et Médecine en Situation de Handicap, Centre Départemental de Repos et de Soins, COLMAR.
courriel : k.mangeney@cdrs-colmar.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach chru-strasbourg.fr

Diplôme

Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés

Personnes concernées

Aides-soignant(e)s, aides médico-psychologiques intervenant, soit au domicile au sein d'un SSIAD, soit en établissement, en EHPAD ou en USLD, notamment dans les unités spécialisées (Unité Alzheimer, PASA et UHR), ou à l'hôpital dans les unités cognitivo-comportementales des services de soins de suite et de réadaptation, infirmier(e)s.

Objectifs

Permettre aux professionnels d'acquérir les compétences mentionnées dans le référentiel de la fonction d'assistant de soins en gérontologie afin d'offrir aux professionnels des outils contribuant à un accompagnement optimal des personnes malades.

Programme

UE1 - Concourir à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
La maladie d'Alzheimer : symptômes, différentes phases, traitements - Les autres formes de démence - Les besoins du malade - Les réactions de l'entourage familial à la maladie - Techniques de communication
UE2 - Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
La relation d'aide et ses limites - La place des émotions dans la relation - L'écoute active et les situations stressantes - L'alimentation : un besoin, un plaisir - Les principales causes de dénutrition - Les troubles du comportement alimentaire
UE3 - Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues
Les activités thérapeutiques : choix, mise en place d'évaluation - Techniques d'animation et dynamique de groupe - La médiation artistique - Les situations de crise dans l'entourage familial - Les différentes étapes du travail de deuil - L'implication des familles dans le projet de vie
UE4 - Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
Mécanisme et conséquences physiologiques du vieillissement - Principales pathologies gériatriques associées - Identification des signes de détresse et de douleur - Répercussions psychologiques du vieillissement - Eléments de compréhension des troubles du comportement - Démarche d'observation : surveillance des signes cliniques, alerte et urgence
UE5 - Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées
La bientraitance - Les facteurs de risques de maltraitance - Les aspects juridiques et éthiques - Les droits de la personne - Les devoirs du professionnel - Le travail en équipe pluri-professionnelle
UE6 - Travail de monographie
Travail en atelier (méthodologie) - Suivi individuel.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants.
Analyse de cas concrets, mises en situation et travail en atelier.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Pass'Compétences Universitaire

Durée : 20 jours - 140 h

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0407
UE1 : du 16 au 18 novembre 2016
et du 1er au 2 décembre 2016
UE2 : du 2 au 3 mars 2017
et du 16 au 17 mars 2017
UE3 : du 27 au 28 avril 2017
et du 18 au 19 mai 2017
UE4 : du 19 au 20 janvier 2017
UE5 : du 8 au 9 juin 2017
UE6 : le 3 février 2017
le 5 mai 2017
et le 22 juin 2017 (examen)
En 2017/2018 :
Référence : CPR18-0015
UE1 : du 15 au 17 novembre 2017
et du 7 au 8 décembre 2017
UE2 : du 15 au 16 mars 2018
et du 5 au 6 avril 2018
UE3 : du 19 au 20 avril 2018
et du 17 au 18 mai 2018
UE4 : du 18 au 19 janvier 2018
UE5 : du 7 au 8 juin 2018
UE6 : le 2 février 2018
le 29 mars 2018
et le 21 juin 2018 (examen)

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.940 € + Droits d'inscription administratif à l'Université tarif 2016-2017

Code : 2013

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Module de Diplôme

En collaboration avec

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence - Module 1

Répercussions familiales et institutionnelles

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0446
du 16 novembre 2016
au 18 novembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0106
du 15 novembre 2017
au 17 novembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas pris en charge par les organisateurs.
440 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 390

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Tout personnel hôtelier, soignant, animateur et cadre infirmier intervenant en institution gériatrique, en Unité spécialisée Alzheimer, en accueil de jour, en service hospitalier ou à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Connaître la maladie d'Alzheimer et les autres causes de démence.**
- **Identifier les symptômes, analyser les troubles du comportement et mesurer les répercussions sur l'entourage familial et l'institution.**
- **Apporter une aide mieux adaptée aux besoins du malade et de sa famille.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour de connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques.
La maladie d'Alzheimer :
- l'incidence de la maladie d'Alzheimer,
- la trame symptomatique,
- les phases de la maladie d'Alzheimer,
- l'établissement du diagnostic : un processus d'élimination,
- les facteurs étiologiques (hypothèses biologiques et mécanismes psychologiques),
- les lésions cérébrales causées,
- la durée de la maladie,
- les traitements médicamenteux,
- les stratégies de stimulation cognitive.

Les autres formes de démence (démence vasculaire, maladie à Corps de Lewy, de Pick).
Les besoins du malade et la prise en charge au quotidien, à domicile (aménagements, aides, accueils de jour ou temporaires) et en institution (Unité spécialisée Alzheimer, projet de soins spécifiques).
Les réactions de l'entourage familial à la maladie, le processus du deuil : les différentes étapes vers l'acceptation, l'aide aux aidants et le rôle des associations Alzheimer.
Les troubles du comportement, les différents types (agitation, agressivité, idées fixes, errances...) et les stratégies relationnelles (observer, comprendre, accompagner).
Etape 2 : Analyse des pratiques
L'analyse des pratiques de l'étape 1 sera reprise et complétée par l'étude de cas cliniques.
Une discussion s'en suivra qui abordera, la pratique actuelle des stagiaires, leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes et l'analyse de leur pratique actuelle par l'analyse de cas réelles.
Etape 3 : Mise en place d'actions d'amélioration
Tour de table sur les actions ou les projets faciles à mettre en place à leur retour dans leur milieu professionnel.
Réflexions sur les moyens et les freins permettant la mise en oeuvre de leurs nouveaux apprentissages et projets; à quelle échéance.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait trois étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Alternance d'exposés théoriques, de témoignages et d'échanges d'expériences entre les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Module de Diplôme

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence - Module 2

Animation et communication

En collaboration avec

Personnes concernées

Tout personnel soignant, hôtelier et animateur intervenant en institution gériatrique, en unité spécialisée Alzheimer, en accueil de jour ou à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Identifier les spécificités de la communication avec le sujet âgé dément.**
- **Acquérir des techniques de communication et développer le soin relationnel.**
- **Mieux évaluer les potentialités restantes du malade et proposer des activités d'animation adaptées.**

Pré-requis

Cette formation nécessite une connaissance préalable de la maladie d'Alzheimer et des autres formes de démence.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques.
- La souffrance du malade : une approche psychodynamique de la démence.
- Les répercussions des troubles cognitifs sur la communication.
- Les processus mnésiques préservés de la maladie.
- Les préalables à la relation : réflexions sur le savoir-être.
- L'empathie et ses limites.
- Techniques de communication (prêt des mots, écoute active...).
- Les messages infra-verbaux (mimiques, intonation...).
- Projet de soin relationnel au sein d'une unité spécialisée Alzheimer.
- Définition et évolution du concept d'animation.
- L'aménagement du cadre de vie.
- L'animation à travers les activités quotidiennes.
- Les activités d'animation : choix et mise en place.
- Evaluation des pratiques d'animation.

Etape 2 : Analyse des pratiques
L'analyse des pratiques de l'étape 1 sera reprise et complétée par l'étude de cas cliniques.
Une discussion s'en suivra qui abordera :
- la pratique actuelle des stagiaires,
- leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes,
- l'analyse de leur pratique actuelle par l'analyse de cas réelles.

Etape 3 : Suivi des actions d'amélioration
Discussion et réflexion sur:
- les projets d'actions faciles à mettre en place à leur retour dans leur milieu professionnel,
- les éléments pouvant être un frein à l'application des nouveaux apprentissages,
- les moyens qu'ils comptent mettre en place pour les résoudre et à quelle échéance.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait trois étapes : la mise à jour des connaissances, l'analyse des pratiques et le suivi des actions d'amélioration.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants.
- Analyse de cas concrets et mises en situation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie et Musicothérapeute.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0447
du 1er décembre 2016
au 2 décembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0107
du 7 décembre 2017
au 8 décembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 535

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Module de Diplôme

En collaboration avec

Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence - Module 3

Une relation toujours possible

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0451
du 18 mai 2017
au 19 mai 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0111
du 17 mai 2018
au 18 mai 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € Dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 186

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Tout personnel hôtelier, soignant, animateur et cadre infirmier intervenant en institution gériatrique, en unité spécialisée Alzheimer, en accueil de jour, en service hospitalier ou à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Approfondir la connaissance des enjeux éthiques.**
- **Mieux comprendre le fonctionnement psychique aux différents stades de la maladie.**
- **Acquérir des moyens de communication multisensoriels pour mieux entrer en relation avec le malade.**

Pré-requis

Cette formation nécessite d'avoir suivi au moins le 1er module "Maladie d'Alzheimer et autres formes de démence".

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- Prétest sur l'analyse des pratiques.
- Droits et libertés du malade (liberté de choix, liberté d'aller et venir...).
- Démence et consentement.
- Réflexions sur la contention (les causes, les conséquences, la recherche d'alternatives...).
- Les Unités Spécialisées Alzheimer : fonctionnements et limites (le processus d'admission, le transfert du malade dans un autre service, la cohabitation...).
- La prévention de l'épuisement de l'équipe soignante.
- Les soins au quotidien : un autre regard.
- Les sensorialités comme support à la relation.
- Le toucher dans l'acte de soin et la relation d'aide.
- La chambre du malade : un lieu d'animation.
- Place du sonore et de la musique dans la vie psychique du malade Alzheimer.
- Impact de l'environnement sonore sur le comportement du malade.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Témoignages de professionnels.
- Echanges d'expériences entre les participants et discussions.
- Analyse des cas concrets et mise en situation
- Réflexion sur ce qu'ils comptent mettrent en place au retour dans leur milieu professionel.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Module de Diplôme

La relation d'aide

à domicile et/ou en institution

En collaboration avec

Personnes concernées

Toute personne, soignant ou travailleur social intervenant auprès de personnes âgées : cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, agents de service logistique, services d'aide à domicile, assistants de service social, à domicile ou en institution.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Mieux identifier les processus en jeu dans la relation d'aide auprès de la personne âgée à domicile ou en institution.**
- **Mettre en oeuvre des techniques de communication.**
- **Mieux se connaître pour mieux accompagner.**
- **Apprendre à se positionner et à trouver la juste distance dans l'alliance relationnelle aidant-aidé.**

Programme

- Définition et caractéristiques de la relation d'aide.
- Les différentes étapes de la relation d'aide.
- La personne aidante : ses motivations et ses attitudes.
- La personne aidée : ses attentes et ses caractéristiques.
- Sollicitation et proxémie : la distance qui convient.
- Empathie et distance professionnelle.
- Les distinctions entre la relation professionnelle et la relation sociale.
- La place des émotions et de l'affect dans la relation d'aide.
- L'écoute active : quelques techniques de communication.
  - la reconnaissance des émotions et des messages infra-verbaux.
  - la reformulation.
  - le silence et l'écoute.
  - le contenu manifeste et le contenu latent.
- Analyse de situations stressantes (agressivité, démence, mort...).
- Secret professionnel et confidentialité : réflexion autour des transmissions.
- Partenariat avec les autres aidants professionnels ou familiaux : vers plus de concertation et de cohésion.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0448
du 2 mars 2017
au 3 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0108
du 15 mars 2018
au 16 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 120

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Module de Diplôme

En collaboration avec

L'alimentation des personnes âgées

un besoin, un plaisir

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0449
du 16 mars 2017
au 17 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0109
du 5 avril 2018
au 6 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € Dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 492

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Cadres-Infirmiers, diététicien(ne)s, cuisinier(e)s, agents-hôteliers, aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, personnel hôtelier.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Maîtriser les connaissances de base en matière de nutrition des personnes âgées.**
- **Identifier les situations à risque nutritionnel et développer des axes préventifs.**
- **Réfléchir à l'importance de l'acte alimentaire chez le sujet âgé et mieux comprendre les différentes conduites associées.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- Pré-test sur l'analyse des pratiques
- Les besoins nutritionnels spécifiques à la personne âgée : quels types d'aliments et en quelle quantité.
- Les principales causes de dénutrition : axes préventifs et curatifs.
- Les règles d'hygiène à respecter.
- La nourriture : symbole affectif et relationnel dans l'histoire du sujet (approche psychologique).
- Manger : un acte chargé de sens (approche sociologique).
- Faire du repas un temps de convivialité et d'animation.
- La place de la musique et l'impact de l'environnement sonore sur le comportement alimentaire.
- Les spécificités des conduites alimentaires du sujet dément.
- Analyse des comportements alimentaires, du normal au pathologique (refus, anorexie, boulimie...).
- Les troubles de la déglutition (fausses routes)
- Alimentation et hydratation en fin de vie.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Témoignages de professionnels
- Echanges et discussions sur des cas réels
- Réflexions sur les nouvelles notions à mettre en oeuvre de retour dans leur cadre professionnels : Quels projets d'actions ? Avec quels moyens et à quelle échéance ? Quels en sont les freins ? Comment les surmonter ?

Méthodes pédagogiques

La formation sui les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Module de Diplôme

L'entourage familial de la personne âgée : quelle forme d'alliance ?

En collaboration avec

Personnes concernées

Tous les acteurs de la sphère gérontologique intervenant à domicile ou en institution : cadres infirmiers, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, travailleurs sociaux, agents de service, animateurs(trices), bénévoles.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux cerner le vécu des familles confrontées à la dépendance physique et/ou psychique d'un parent âgé.**
- **Mieux comprendre les interactions complexes entre la personne âgée, sa famille et les différents professionnels.**
- **Savoir mieux écouter et soutenir les familles à domicile et en institution.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques
- Approche sociologique de la structure familiale.
- Vieillissement et remaniement des liens familiaux (inversion des rôles...).
- Les crises dans la famille du sujet âgé (souffrance et issues).
- Le rôle des professionnels dans l'accompagnement des familles.
- Un cadre pour les relations de la famille dans l'institution : entretien préliminaire à l'admission, aspects administratifs et règlementaires, implication des familles dans le projet de vie et d'animation.
- La famille confrontée à la maladie d'Alzheimer (culpabilité, tensions, deuil blanc, deuil anticipé).
- L'accompagnement en fin de vie : une alliance entre famille et professionnels.
- Le rôle des bénévoles dans les établissements gériatriques.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Pratiques reflexives sur des situations réelles.
- Echanges et discussions entre les participants
- Retour sur le pré-test
- Une discussion s'en suivra qui abordera entre autres, leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université-Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0450
du 27 avril 2017
au 28 avril 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0110
du 19 avril 2018
au 20 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017). Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).

Code : 5

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Module de Diplôme

En collaboration avec

Promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0452
du 8 juin 2017
au 9 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0112
du 7 juin 2018
au 8 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2016) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 59

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Tout personnel travaillant à domicile ou en institution auprès de personnes âgées.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux connaître les droits et libertés des personnes âgées.**
- **Repérer les différentes formes de maltraitance et mieux comprendre leurs mécanismes.**
- **Cerner les piliers de la bientraitance pour mieux la cultiver.**

Programme

1 - Approche générale de la bientraitance /maltraitance
- Définitions
- Emergence de la maltraitance comme fait de société
- Aspects juridiques et éthiques
- Les facteurs de risque de maltraitance
- Le syndrome d'épuisement des aidants familiaux et professionnels.

2 - Les différents aspects de la bientraitance
- Ecoute et disponibilité : le soin relationnel
- Respect de la personne (ses valeurs, ses liens sociaux...)
- Maintien et développement de l'autonomie
- Recherche d'un environnement adapté
- Exigence de professionnalisme.

3 - Méthode et développement d'une pratique de bientraitance
- La recherche de sens dans les pratiques
- La communication au sein des équipes
- Identification des facteurs ayant une influence sur la bientraitance
- La qualité comme élément moteur de la bientraitance.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique et intervenante

Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Connaissances essentielles en gérontologie

Module 1

Personnes concernées

Tout intervenant impliqué nouvellement ou sans formation dans la prise en charge de la personne âgée dépendante et/ou handicapée en EHPAD, FAM, accueils et Hôpitaux de jour ou à domicile : personnels de santé, cadres, travailleurs sociaux, personnels de service, animateurs, secrétaires, auxiliaires de vie sociale.

Finalité

Ce stage a pour finalité d'apporter à tous les acteurs soignants et non soignants s'orientant ou travaillant dans des services à dominante gérontologique ou des EHPAD, une culture sur la vieillesse (module 1) et sur la prise en charge en équipe de la personne âgée et/ou handicapée en institution (module 2 : voir "Le travail en équipe autour de la personné âgée dépendante").

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Connaître les textes importants à propos de la gériatrie et du handicap et en comprendre les enjeux.**
- **Maîtriser les connaissances essentielles sur le vieillissement physiologique et social de la personne âgée et/ou handicapée.**
- **Développer l'écoute des besoins et des attentes de ces personnes.**
- **Identifier les différents aspects de la relation d'aide et de soutien à la personne fragile et âgée.**

Programme

- Les lois récentes et les changements en gérontologie : la charte, la convention tri-partite, les nouveaux métiers.
- Le processus du vieillissement et ses effets sur les plans physique, psychologique et social.
- Du vécu au domicile avec des aides à l'hospitalisation au transfert en EHPAD, FAM ou USLD de la personne âgée : conséquences de ce parcours pour elle.
- Le projet personnalisé et le projet d'accompagnement personnalisé (PAP).
- La relation d'écoute, d'aide et de soutien.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, échanges d'expériences entre les participants, étude en petits groupes de "situations-problèmes".

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0011
du 6 juin 2017
au 7 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0016
du 4 juin 2018
au 5 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 172

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Le travail en équipe au service de la personne âgée dépendante

Module 2

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0445
du 8 juin 2017
au 9 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0105
du 6 juin 2018
au 7 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 176

Stage intra établissement : nous consulter

En intra, cette formation débute par un diagnostic et une préparation "à la carte" au cours de laquelle les demandeurs et le responsable négocient les contenus.

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tout intervenant impliqué dans la prise en charge de la personne âgée en EHPAD, FAM, SSSR, en accueils de jour, hôpitaux de jour, SSIAD ou CSI : personnels de santé, travailleurs sociaux, personnels de services, animateurs, secrétaires, auxiliaires de vie...

Finalité

Ce stage a pour finalité d'apporter aux participants, une culture fondamentale sur la vieillesse (module 1 : voir "Connaissances essentielles en gérontologie") et sur la prise en charge en équipe de la personne âgée et/ou handicapée en institution (module 2).
Le module 2 est aussi recommandé sous sa forme intra établissement.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Comprendre les enjeux du travail en équipe pour la personne âgée et/ou handicapée.**
- **Situer son rôle dans l'équipe et connaître la complémentarité des fonctions.**
- **Développer ses compétences de communication dans les transmissions et la concertation d'équipe.**

Programme

- Le cadre de références d'une équipe en gérontologie : Projet de vie et de soins institutionnel et projet personnalisé.
- L'équipe pluridisciplinaire : place et responsabilité de chacun, construction d'une culture commune.
- Statut, fonction, rôle : les risques de dérapages.
- Des objectifs et un projet communs : les connaître, se situer, s'inscrire en acteur.
- La communication d'équipe :
  - les transmissions ; le briefing à chaque relève
  - la concertation
  - la réunion d'équipe
  - les temps de réflexion, d'élaboration et d'évaluation de projet
  - les temps de convivialité
  - les freins, barrages, blocages, crises : les prévenir, les éviter.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, échanges d'expériences entre les participants étude en petits groupes de "situations-problèmes".

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Nouveau

Le travail de nuit en EHPAD : mission et approche personnalisée

Préambule

Le grand âge, la dépendance totale ou partielle, la désorientation des résidents sont les données avec lesquelles, les professionnels de nuit, doivent mener à bien leurs missions, en continuité avec l'équipe de jour. Pourtant, la spécificité du travail de nuit : l'absence d'activité, d'allées et venues, le temps du sommeil des résidents, le noir, le silence habité ... nécessite de l'aborder d'une manière particulière, et de développer une adaptation, une posture, des compétences et une responsabilité propres à ce temps décalé. Comment se sentir bien dans sa mission ? Comment avoir des références communes propres à l'équipe de nuit ? Comment répondre au mieux, aux besoins des résidents la nuit ? Aux demandes de l'équipe de jour ? A la commande de l'institution ?

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Disposer d'une approche concrète individuelle et d'équipe dans la prise en charge des résidents la nuit ;**
- **Développer une écoute pointue, active et partagée autour du " savoir d'expérience " du travail de nuit.**
- **Mieux s'inscrire dans le projet d'équipe de l'EHPAD et contribuer activement au projet d'accompagnement personnalisé des résidents.**

Personnes concernées

Les personnels de nuit des EHPAD : AS, AMP et ASH/ASL.

Programme

- Spécificités de la mission de nuit en EHPAD : " surveiller et veiller sur "
- Besoins des personnes âgées en EHPAD durant la nuit
- Evènements et moments clés de la nuit, pour le résident
- Evènements et moments clés de la nuit, pour le professionnel de nuit
- Aspects couverts par la mission ; de la vigilance à la réactivité
- L'écoute des particularités du travail de nuit : de " la routine " aux situations stressantes
- Articulation du travail de nuit avec le travail de jour ; ressentis et appartenance à l'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD
- Importance des transmissions aux relèves jour/nuit, nuit/jour : communiquer et transmettre avec l'équipe de jour
- Rendre compte de son travail et être reconnu
- Prolongement du projet de vie et de soins personnalisé du résident durant la nuit : relais par l'équipe de nuit et outils communs.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques, d'échanges sur les pratiques, d'analyse des situations problèmes et de mises en situation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultante et Formatrice en communication, travail d'équipe et management, spécialisée en gérontologie.
Courriel : acteur.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0809
du 2 février 2017
au 3 février 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0338
du 1er février 2018
au 2 février 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1258

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

En collaboration avec

Séquelles d'accident vasculaire cérébral chez la personne âgée :

Quels projets, quelles prises en soin, comment communiquer ?

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0454
du 14 juin 2017
au 15 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0114
du 30 mai 2018
au 31 mai 2018
Une demi journée se tiendra en milieu hospitalier (Hôpital gériatrique de la Robertsau) afin de bénéficier du plateau technique de rééducation (déplacement accompagné mais par vos propres moyens : tram, véhicule ou autre).

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 261

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Personnel soignant : agents de service hospitalier, aides soignants, infirmiers, aides médico-psychologiques, travaillant à domicile ou en établissement, auprès de personnes âgées souffrant de séquelles d'accident vasculaire cérébral (AVC).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant aux professionnels travaillant au quotidien avec des personnes âgées dépendantes suite à un AVC, de savoir :**
  - **Quelles sont les conséquences de l'AVC (hémiplégie, démence, aphasies,...)?**
  - **Quelles aides peuvent être mises en place, en termes de rééducation et de soins de confort ?**
  - **Comment communiquer et entrer en contact avec elles en fonction de leurs atteintes.**
- **S'interroger sur sa pratique en ayant fait part de son expérience et en abordant les difficultés rencontrées lors de la formation.**
- **Comprendre ce que peuvent vivre les personnes âgées souffrant de ces pathologies ainsi que leurs familles afin de mieux les aider et les soutenir.**
- **En s'appuyant sur les apports et grâce à la réflexion commune, parvenir à proposer des projets de soins et d'aide adaptés pour préserver la qualité de vie des personnes âgées dépendantes suite à un AVC et permettre de penser avec elles un réel projet de vie.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- Aspects médicaux de l'AVC (définition, conséquences, pathologies induites...).
- Aspects psychologiques : vécu de la personne, remaniements nécessaires pour tenter de surmonter la situation, vécu de l'entourage.
- Notions d'autonomie et de dépendance.
- Rééducation active et passive, réadaptation, aides techniques (ergothérapie, kinésithérapie).
- Les troubles du langage : présentation, rééducation, réadaptation orthophonique.
- La communication verbale et non verbale.

Etape 2 : Analyse des pratiques professionnelles
- Plusieurs des thèmes abordés de façon théorique intègrent l'analyse des pratiques soit avant l'apport théorique soit au regard de l'apport afin d'analyser les points forts et les axes d'amélioration de la prise en soin
- Importance de la réflexion autour de la prise en soin, du projet de vie et enjeux pour la personne âgée dépendante à domicile et en institution.

Témoignages de professionnels suivis de temps d'échanges et de réflexion commune.
Travail d'élaboration en sous-groupes.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Nathalie TEUBER, Psychologue.
Courriel : teuber.nathalie@free.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

La douleur au quotidien en établissement gériatrique

Personnes concernées

Infirmiers diplomés d'Etat, aides-soignants, agents des services hospitaliers.

Objectifs

Adressée quotidiennement aux personnels des établissements gériatriques, la plainte douloureuse est parfois sous-estimée, parfois elle entraîne des désaccords dans les équipes. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier, évaluer et transmettre la plainte douloureuse même chez les sujets non communicants.**
- **Distinguer les notions de douleur et de souffrance.**
- **Disposer de repères fondamentaux pour améliorer la prise en charge de la douleur.**
- **Organiser et anticiper la prise en charge des douleurs induites par le soin.**

Programme

- **Acquisition de connaissances (1,5 jours)** :

- Définition et mécanismes de la douleur.
- Les outils d'évaluation pour les personnes communicantes et non communicantes.
- Principes fondamentaux de la prise en charge de la douleur aiguë et chronique (pharmacologie et traitement).
- Les mécanismes psychiques de la personne âgée en situation d'un vécu douloureux.
- Douleur et souffrance.
- Douleur en fin de vie et sédation terminale.

- **Analyse des pratiques (1,5 jours)** :

- Le contexte de la personne âgée et son rapport à la douleur.
- L'écoute des personnes âgées.
- La pratique d'évaluation de la douleur.
- Les techniques non médicamenteuses de la prise en charge de la douleur.

Méthodes pédagogiques

- Exposés.
- Etude de cas.
- Discussion.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateurs pédagogiques

M. Daniel GROSSHANS, Psychologue.
Courriel : daniel.grosshans@chru-strasbourg.fr
Mme Dominique ROHMER-HEITZ, Médecin gériatre,

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0455
du 7 juin 2017
au 9 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0115
du 6 juin 2018
au 8 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 254

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Evaluation gériatrique en vue d'un maintien à domicile

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0129
du 14 novembre 2016
au 16 novembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0116
du 13 novembre 2017
au 15 novembre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0003
du 12 novembre 2018
au 14 novembre 2018

Lieu : Centre Hospitalier - Pôle de Gérontologie
6, rue du Docteur Léon Mangeney
68100 MULHOUSE

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 289

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tout le personnel intervenant en gérontologie et ayant des responsabilités en lien avec la thématique.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Identifier les enjeux de l'évaluation gérontologique.**
- **Identifier les enjeux et les structures du maintien à domicile.**
- **Savoir utiliser les principaux outils.**

Programme

- Philosophie, pièges et avantages de l'évaluation.
- L'évaluation gérontologique standardisée :
  - évaluation de la dépendance
  - évaluation cognitive
  - évaluation de la marche et de l'équilibre
  - évaluation de la continence
  - évaluation nutritionnelle
  - notion de fragilité
  - travail en réseau à domicile
- Les structures de l'évaluation : consultations, unité mobile de gériatrie, hôpital de jour, hôpital de semaine.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Manipulation des outils d'évaluation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Médecins du service de Gérontologie Clinique du Centre Hospitalier de Mulhouse.

Coordonnatrice pédagogique

Dr Axel O-BRUC, gériatre, Centre Hospitalier de Mulhouse, Dr PASSADORI, Médecin gériatre, Centre Hospitalier de Mulhouse.
Courriel : passadoriy@ch-mulhouse.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

La maladie de Parkinson

En collaboration avec

Personnes concernées

Infirmières, kinésithérapeutes, aides-soignants, orthophonistes, autres paramédicaux impliqués dans la prise en charge de la maladie de Parkinson.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux connaître la maladie de Parkinson et les syndromes parkinsoniens.**
- **Améliorer leur prise en charge.**

Programme

- La maladie de Parkinson : Etiologie, signes cliniques, évolution.
- Les traitements de la maladie de Parkinson : traitements pharmacologiques, pompes à apomorphine, traitement chirurgical.
- Les complications du traitement et l'évolution sous traitement.
- La prise en charge kinésithérapique.
- Place des soignants dans la prise en charge de la maladie de Parkinson.
- Aspects sociaux.
- Les autres syndromes parkinsoniens.

Méthodes pédagogiques

- Exposés.
- Table ronde.
- Documents polycopiés.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsables scientifiques

M. Ouhaid LAGHA BOUKBIZA, Praticien hospitalier du centre expert Parkinson, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Mme Christine TRANCHANT, Professeur à la Faculté de Médecine, Sérvice de Neurologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : JLE17-0253
du 3 octobre 2016
au 4 octobre 2016
En 2017 :
Référence : JLE18-0035
du 2 octobre 2017
au 3 octobre 2017

Lieu : Hôpital de Hautepierre
Avenue Molière
67200 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
code : 3123

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Soins à la personne âgée et manutention

Chapitre 2

Formations diplômantes

Diplôme d'Université Hypnose et prise en charge de la douleur Nouveau .34
Diplôme d'Université de Formateur à la manutention des malades/personnes à mobilité réduite 36
Diplôme d'Université Aromathérapie clinique 47

Stages de courte durée

La sophrologie comme outil de gestion de la douleur Nouveau 35
Chuteurs âgés : que faire pour prévenir ? 37
Les urgences médicales des personnes âgées 38
L'alimentation des personnes âgées, un besoin, un plaisir 39
La toilette en gériatrie : un soin relationnel privilégié 40
Le pied et la podologie en gériatrie 41
Prévention et traitement des escarres 42
Pansements et cicatrisation 43
Formation en nutrition artificielle par la simulation Nouveau 44
Prise en soins à domicile des personnes atteintes de troubles psychiatriques dont les démences 45
Les troubles du sommeil 46
Aromathérapie pratique - Bénéfices et risques des huiles essentielles en officine, libéral et hospitalier 48
Initiation à l'aromathérapie pratiquée en établissement de soin et d'hébergement Nouveau 49
Bonnes pratiques de l'utilisation des huiles essentielles en établissement de soin et d'hébergement Nouveau 50
Les thérapies complémentaires dans la pratique journalière 51
Le toucher dans l'acte de soin 52
La place des cinq sens dans la communication 53

Nouveau | Diplôme

Diplôme d'Université Hypnose et prise en charge de la douleur

L'hypnose, au vu de la médecine basée sur les preuves, est efficace dans de nombreuses situations de douleurs, à la fois pour baisser le stress et comme antalgique.
A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de préparer, commencer et conduire un traitement avec l'hypnose dans la lutte contre la douleur aiguë et/ou chronique, qu'elle soit endogène ou liée aux soins.

Personnes concernées

Médecins, dentistes, psychologues, infirmières, infirmières-anesthésistes, sages-femmes, kinésithérapeutes, aussi bien libéraux qu'hospitaliers.
Mode de recrutement :
Dossier de candidature : CV, cursus actuel, lettre de motivation avec retour attendu sur la pratique quotidienne.

Programme

Le Diplôme d'université Hypnose et prise en charge de la douleur comprend 3 modules (pour plus de détails, voir pages suivantes) :

- **Module 1 : Hypnose dans le traitement de la douleur aiguë (11 jours)**

Physiologie de la douleur.
Initiation à l'hypnose.
Hypnose en analgésie et douleurs aiguës.

- **Module 2 : Hypnose et douleurs chroniques (4 jours)**

La douleur chronique : effet placebo, médecines complémentaires, mémoire et douleur.
Hypnose et douleurs chroniques

- **Module 3 : Contes et métaphores, le récit et la parole thérapeutique en hypnose (3 jours)**

Protéger, cicatriser et inventer par la parole : aspects structurels et techniques.
Retours d'expériences dans la prise en charge de la douleur.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques, études de cas cliniques, applications pratiques des techniques éricksoniennes, exercices collectifs et en petits groupes, vidéos.

Validation du diplôme

L'examen final se compose de trois parties, chacune valant pour un tiers :

- Une appréciation des capacités à mener une séance d'hypnose faite à l'issue du premier module.
- La rédaction d'un conte centré sur la prise en charge d'une situation réelle d'un patient douloureux. Ce conte sera présenté devant l'ensemble de la promotion et discuté avec le jury.
- Une épreuve écrite de QCM portant sur l'enseignement spécifique douleur aiguë et douleur chronique.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Responsables scientifiques

MM. André MULLER et Jacques KOPFERSCHMITT, Professeurs à la Faculté de Médecine, M. Eric SALVAT, Médecin, Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
M. Patrick BELLET, Médecin, Auteur de "L'hypnose" Editions Odile Jacob, Rédacteur en chef - fondateur de la revue " HYPNOSE & Thérapies Brèves", Formateur agréé à l'hypnose éricksonienne et aux thérapies brèves , Vaison-la-Romaine, Président - fondateur de la Confédération Francophone d'Hypnose et de Thérapies Brèves.
Courriel : bellet.pat@free.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 126 heures

En 2016/2017 :
Référence : FFT17-0782
Module 1 :
du 9 au 13 janvier 2017
du 6 au 8 février 2017
du 6 au 8 mars 2017
Module 2 :
du 4 au 7 avril 2017
Module 3 :
du 3 au 5 mai 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
2.300 € pour un parcours de formation sur une année universitaire.
Parcours Pass'Compétences : nous consulter.
Code : 1244

Renseignements et inscriptions :
Françoise DE FRAIPONT
Tél. : 03 68 85 49 26
Les lundis et mardis uniquement
Fax : 03 68 85 49 29
f.defraipont@unistra.fr

Nouveau

La sophrologie comme outil de gestion de la douleur

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0608
du 7 juin 2017
au 9 juin 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1235

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Tout personnel médical ou paramédical, cadre supérieur de santé, cadre de santé, infirmier(e), aide-soignant(e).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Améliorer la qualité de la prise en charge du patient.
- Accompagner le patient dans la gestion de sa douleur.
- Comprendre ses états intérieurs pour pouvoir agir efficacement dans des situations relationnelles complexes.

Programme

Jour 1 :
Matin : Acquisition de connaissances de base sur la notion de douleur. Conceptualisation de la douleur :
- Le circuit de la douleur.
- La douleur comme mécanisme de défense.
- Les composantes de la douleur.
- Les méthodes d'évaluation de la douleur.

Après-midi : Acquisition des connaissances de base sur la sophrologie. Comprendre la sophrologie :
- Naissance de la sophrologie avec le professeur Caycedo.
- La sophrologie, une science, une méthode et un art de vivre.
- Domaines d'application et limites de la méthode.
- Exercices de respiration.

Jour 2 :
Matin : Analyse des pratiques professionnelles et acquisition de nouvelles techniques.
- Analyse de situations de travail individuelles.
- Analyse de situations collectives en petits groupes pluridisciplinaires.

Mise en évidence de l'impact de la sophrologie dans la relation soignant / soigné. La sophrologie comme outil de gestion non médicamenteux de la douleur chronique et aiguë.

Après-midi : Acquisition de connaissances sur la méthode " sophrologie "
- La sophrologie en tant que méthode.
- Niveaux et états de la conscience.
- Notre structure anatomo-physiologique.
- Exercices de relâchement des tensions musculaires.

Jour 3 :
Matin : Mise en pratique de la méthode.
- Sophrologie et sémantique.
- Le dialogue sophronique.
- La sophronisation de base vivantielle.

Après-midi : exercices pratiques de sophrologie.
- Prise de conscience de la position du corps et de ses points d'appui.
- Itinéraires corporels.
- Evacuation du négatif.
- Sophronisation de base vivantielle.

Méthodes pédagogiques

Formation interactive en présentiel.
Méthode active, interrogative et participative.
Analyse de situations professionnelles à partir du vécu professionnel des participants. (Témoignages, décryptages et analyses de situations de travail).
Exercices.
Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.
Remise d'une documentation à l'issue de la formation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique

Mme Martine Kajoch, consultante, sociologue et sophrologue, Mme Emilie CLERC, infirmière sophrologue, ainsi qu'une équipe soignante.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Service d'hygiène hospitalière, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Diplôme

Diplôme d'Université de Formateur à la manutention des malades / personnes à mobilité réduite

En collaboration avec

CIFAL

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :
- **de connaître les outils pédagogiques, conceptuels, méthodologiques et techniques lui permettant de maîtriser le métier de référent.**
- **d'identifier les besoins en formation, élaborer et concevoir un programme et ses supports, notamment en utilisant les travaux réalisés en interne, tels que les études ergonomiques, organisationnelles, charges de travail...**

Personnes concernées

- *Toute personne destinée à exercer la fonction de Formateur à la manutention des patients.*
- *Toute personne destinée à exercer la fonction de "Référent en manutention".*

Programme

UE1 Analyse d'un besoin et élaboration d'un projet de formation action dans l'établissement.
UE2 Les modes d'évaluation et les outils d'évaluation.
UE3 Techniques de manutention, aspects médicaux et chirurgicaux.
UE4 Réaliser la formation.

Méthodes pédagogiques

- Apports de théories et de pratiques.
- Chaque stagiaire élaborera un projet de formation qui s'intègrera dans la démarche de prévention de l'établissement.
- Les apprenants seront chargés de concevoir un support de formation pour une mise en oeuvre efficace (présentation d'un cas clinique concret écrit).

Validation

- Présentation d'une séquence d'un module de formation : coefficient 4
- Epreuve écrite portant sur les pathologies, les techniques de manutention et la pédagogie :

- QCM : coefficient 1
- Questions rédactionnelles : coefficient 1

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pour en savoir plus

CENTRE INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION D'ALSACE - CIFAL
Espace Européen de l'Entreprise / 27 avenue de l'Europe / 67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 37 22 10 / Fax : 03 88 24 99 38
Demande d'informations par mail à emmanuel.wingender@cifal-formation.com

Intervenants

Médecins et chirurgiens spécialistes de l'établissement hospitalier, un formateur titulaire de l'habilitation nationale de l'INRS PRAP, un ergonome expérimenté, un consultant formateur en RH et Management.

Responsable scientifique

Mme Marie-Eve ISNER-HOROBETI, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Médecine Physique et de Réadaptation, Insitut Universitaire de Réadaptation Clémenceau de Strasbourg.
Courriel : marieeve.isner@ugecam-alsace.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 15 jours, soit 105 heures

En 2016 :
Référence : JLE17-0344
du 10 au 14 octobre 2016
du 21 au 25 novembre 2016
du 5 au 9 décembre 2016
En 2017 :
Référence : JLE17-0720
du 13 au 17 mars 2017
du 15 au 19 mai 2017
du 19 au 23 juin 2017
En 2017-2018 :
d'octobre à décembre 2017 et de mars à juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
3.300 € (hors-taxe + droits d'inscription universitaire)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
code : 3126

En collaboration avec CIFAL
27 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 88 37 22 13

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

En collaboration avec

Chuteurs âgés : que faire pour prévenir?

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0458
du 30 mars 2017
au 31 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0122
du 22 mars 2018
au 23 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 190

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tout le personnel soignant travaillant en milieu gériatrique ou au contact des personnes âgées.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux connaître les causes des chutes et de régression.**
- **Connaître les bons gestes pour favoriser l'autonomie.**
- **Savoir évaluer les indications de contention et connaître les alternatives.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- La marche et l'équilibre : physiologie, altérations liées au vieillissement et aux pathologies, conséquences chez les sujets âgés fragiles (la désadaptation posturale : une entité à ne pas négliger)
- Les chutes : travail à partir de cas cliniques, les recommandations de l'HAS, les facteurs de risque à analyser, la peur de chuter, les moyens d'évaluation

Etape 2 : Analyse des pratiques professionnelles
- Quelles actions pour éviter les chutes ? Prévention, éducation, rééducation
- Les contentions physiques : facteurs de prévention ou d'aggravation des chutes ?

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : la mise à jour des connaissances et l'analyse des pratiques.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Lecture des recommandations de l'HAS
- Vidéos
- Démonstrations pratiques
- Etude de cas. Discussions entre professionnels.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique et intervenant

Dr Lise LORENTZ, Centre hospitalier de Bischwiller.

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Les urgences médicales des personnes âgées

En collaboration avec

Personnes concernées

Tout le personnel paramédical : infirmier(e)s et aides-soignant(e)s travaillant en milieu gériatrique ou ayant des contacts fréquents avec des personnes âgées (institutions, services de soins à domicile, services de soins de suite, etc...)

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de prévenir, de reconnaître et de traiter dans les premières minutes les urgences spécifiquement rencontrées en gériatrie : détresses vitales et pathologies rapidement évolutives. Il est vrai que dans ce type de situations complexes, les soignants peuvent se sentir désarmés et ainsi être confrontés au stress. Cette formation permettra de donner l'assurance nécessaire à la maîtrise des gestes adaptés à des sujets dits fragiles.

Programme (conforme à celui de l'AFGSU* niveaux 1 et 2)

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Les situations d'urgence en milieu gériatrique:
- Les détresses ventilatoires (obstruction des voies aériennes, Oedème Aigu du Poumon, etc...).
- Les détresses cardio-circulatoires (Tomodensitométrie, Infarctus du Myocarde, Arrêt CardioRespiratoire, etc...).
- L'iatropathologie.
- La prise en charge médico-sociale.
- Les urgences médicales et chirurgicales.

Etape 2 : Analyse des pratiques professionnelles
Le rôle et l'attitude du soignant face aux personnes âgées:
- La responsabilité du soignant.
- Les modalités d'alerte et de transmission d'informations.
- La gestion du stress.
- Echanges et discussion autour des difficultés rencontrées et le rôle ressenti par chacun au cours de sa pratique quotidienne.
- Analyse de cas cliniques vécus.

***Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence**

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : la mise à jour des connaissances et l'analyse des pratiques.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Des exposés théoriques accompagnés de diaporamas alterneront avec des échanges et des discussions sous forme de tables rondes.
- Des mises en situations seront proposées avec une réflexion sur des cas concrets permettant aux participants d'interagir et de proposer leur analyse.
- Des travaux pratiques indispensables à l'enseignement des gestes d'urgence seront organisés avec des mannequins et du matériel de simulation très performant.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

M. Sharia ARJOMAND, médecin gériatre et urgentiste

Coordonnateur pédagogique

M. Fabrice MAIROT, Médecin gériatre et urgentiste, Centre UGECAM, Illkirch-Graffenstaden.
Courriel : fabrice.mairot@ugecam-alsace.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0002
du 6 octobre 2016
au 7 octobre 2016
En 2017 :
Référence : CPR17-0128
du 9 février 2017
au 10 février 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0124
du 8 février 2018
au 9 février 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 20.
Code : 6

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Module de Diplôme

En collaboration avec

L'alimentation des personnes âgées

un besoin, un plaisir

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0449
du 16 mars 2017
au 17 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0109
du 5 avril 2018
au 6 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € Dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 492

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Cadres-Infirmiers, diététicien(ne)s, cuisinier(e)s, agents-hôteliers, aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, personnel hôtelier.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Maîtriser les connaissances de base en matière de nutrition des personnes âgées.**
- **Identifier les situations à risque nutritionnel et développer des axes préventifs.**
- **Réfléchir à l'importance de l'acte alimentaire chez le sujet âgé et mieux comprendre les différentes conduites associées.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- Pré-test sur l'analyse des pratiques
- Les besoins nutritionnels spécifiques à la personne âgée : quels types d'aliments et en quelle quantité.
- Les principales causes de dénutrition : axes préventifs et curatifs.
- Les règles d'hygiène à respecter.
- La nourriture : symbole affectif et relationnel dans l'histoire du sujet (approche psychologique).
- Manger : un acte chargé de sens (approche sociologique).
- Faire du repas un temps de convivialité et d'animation.
- La place de la musique et l'impact de l'environnement sonore sur le comportement alimentaire.
- Les spécificités des conduites alimentaires du sujet dément.
- Analyse des comportements alimentaires, du normal au pathologique (refus, anorexie, boulimie...).
- Les troubles de la déglutition (fausses routes)
- Alimentation et hydratation en fin de vie.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Témoignages de professionnels
- Echanges et discussions sur des cas réels
- Réflexions sur les nouvelles notions à mettre en oeuvre de retour dans leur cadre professionnels : Quels projets d'actions ? Avec quels moyens et à quelle échéance ? Quels en sont les freins ? Comment les surmonter ?

Méthodes pédagogiques

La formation sui les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

La toilette en gériatrie : un soin relationnel privilégié

En collaboration avec

Personnes concernées

Aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie, infirmiers, en institution et à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux appréhender les différentes dimensions de la toilette.**
- **S'interroger sur sa pratique et donc penser la toilette autrement.**
- **Arriver à faire de la toilette, au-delà de ses aspects techniques, un moment relationnel privilégié qui permette d'aller à la rencontre de la personne âgée dépendante.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- Dimensions culturelles, sociologiques, ethnologiques de la toilette.
- Attentes des personnes âgées.
- Aspects psychologiques : enjeux pour les personnes âgées.
- Relation au corps : quelques éléments théoriques.
- Toilettes : textes, protocoles, techniques.
- Les vêtements, la présentation, l'apparence.
- Aspects médicaux : vieillissement cutané, douleur.

Etape 2 : Analyse des pratiques professionnelles
- Spécifité de la pratique en gériatrie.
- Travail à partir des représentations des participants et état des lieux de leurs pratiques (première matinée)
- Mise en parallèle entre les pratiques, les attentes des personnes âgées et les textes
- Repenser sa pratique en fonction des apports de la formation:

A partir de tous ces éléments, peut-on penser la toilette autrement et comment ?
Echanges et discussions entre professionnels.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : la mise à jour des connaissances et l'analyse des pratiques.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels suivis d'échanges et de réflexion, de travail d'élaboration en groupe.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0013
du 6 avril 2017
au 7 avril 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0125
du 31 mai 2018
au 1er juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 123

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

En collaboration avec

Le pied et la podologie en gériatrie

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0021
du 6 mars 2017
au 8 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0126
du 12 mars 2018
au 14 mars 2018

Lieu : EHPAD Le Kachelofe
44 rue de la Canardière, Meinau
STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 12.
Code : 460

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tout le personnel paramédical (infirmier(e)s et aides-soignant(e)s) travaillant en milieu institutionnel gériatrique ou ayant des contacts fréquents avec des personnes âgées (services de soins à domicile, services de soins de suite, etc...).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Mieux reconnaître et identifier les différentes pathologies et problèmes de pied que connaissent les personnes âgées
- Apporter les soins adaptés dans un souci de prévention : soins d'hygiène, soins podologiques simples et courants.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Les signes propres aux différentes pathologies.
- La prise en charge adaptée aux différentes pathologies.
- Les bons gestes pour une prise en charge quotidienne de différentes situations.
* Pied goutteux.
* Pied artéritique - Ulcères.
* Pied diabétique - Mal perforant plantaire.
* Ongle incarné.
* Troubles statiques - Hallux valgus.
- Détecter les maux nécessitant l'orientation vers un spécialiste - Etre capable de faire des choix de matériel : orthèses, semelles, chaussage.
Etape 2 : Analyse des pratiques profesionnelles
Organisation tous les après midi d'ateliers autour des personnes âgées, qui permet aux participants d'être pleinement actifs et d'échanger sur la pratique de chacun.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
L'intérêt de cette formation est qu'elle s'organise essentiellement autour d'ateliers pratiques mis en place tous les après-midi auprès de résidents de l'EHPAD Le Kachelofe ce qui permet aux participants d'être pleinement actifs et de s'investir de façon concrète dans l'acquisition des méthodes et des connaissances théoriques enseignées le matin. Des temps seront aussi réservés aux discussions et aux échanges relatifs à la pratique de chacun.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animateurs

M. Fabrice MAIROT, Médecin gériatre, UGECAM, Illkirch-Graffenstaden et M. Christian HUFFLING, pédicure, podologue.
Courriel : fabrice.mairot@ugecam-alsace.fr
Courriel : ch.huffling@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Prévention et traitement des escarres

En collaboration avec

Personnes concernées

Tout personnel de soin (surveillants, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc.) concerné par le problème soit en milieu hospitalier, soit en clinique, en EHPAD ou services de long séjour, soit auprès de malades à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Mettre en oeuvre des moyens de prévention de l'escarre chez tous les malades et si l'escarre survient, de faire appel aux moyens de traitement actuellement disponibles et efficaces.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques.
Physiopathologie des escarres.
Le malade à risque.
Matériel de prévention des escarres et supports actuels.
Visite et présentation des lits à air pulsé du service.
Le traitement médical des escarres.
Cicatrisation dirigée.
Etape 2 : Analyse des pratiques
Partie pratique :
Les positions de latéralisation. Manipulation des patients grabataires (avec démonstration).
Démonstrations au lit du malade. Détersion et pansements d'escarres.
Aspect psychologique chez les patients porteurs d'escarres.
La prise en charge médicale et diététique du porteur d'escarres.
Le retour à domicile et le placement.
Le traitement chirurgical des escarres. Le traitement chirurgical des rétractions.
Les soins post-opératoires.
Coût du traitement des escarres.
Echange et discussions sur des cas concrets : table ronde.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, démonstrations au lit du malade, table ronde, stage pratique.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

Mme Catherine BRUANT-RODIER, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Chirurgie Plastique, Esthétique et Reconstructrice, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : catherine.bruant-rodier@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : JLE17-0244
du 16 novembre 2016
au 18 novembre 2016
En 2017 :
Référence : JLE18-0056
du 22 novembre 2017
au 24 novembre 2017

Lieu : Hôpital Civil
1, place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 369

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

En collaboration avec

Pansements et cicatrisation

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : JLE17-0247
du 26 septembre 2016
au 28 septembre 2016
En 2017 :
Stage 1 : Référence : JLE17-0431
du 13 mars 2017
au 15 mars 2017
Stage 2 : Référence : JLE18-0053
du 25 septembre 2017
au 27 septembre 2017

Lieu : Hôpital Civil
1, place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 463

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Personnes concernées

Personnel soignant habilité exerçant soit en milieu hospitalier, soit auprès de malades à domicile, personnel soignant exerçant en EHPAD et long séjour.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Tout connaître de la cicatrisation normale et pathologique.**
- **Mieux connaître les techniques de pansements en fonction de la pathologie.**
- **Connaître les produits actuels et leurs applications.**
- **Traiter efficacement les plaies courantes aiguës et chroniques.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test: analyse de la pratique du professionnel de santé.
Cicatrisation normale et pathologie des plaies et des pertes de substance :
- cicatrisation dirigée,
- techniques de détersion,
- différents types de pansements actuels (hydrocolloïdes, alginates de calcium, etc...)

Les antiseptiques, antibiotiques et leur utilisation locale et générale dans le traitement des plaies.
Protocoles de soins :
- plaies septiques,
- plaies aseptiques.

Pansements particuliers :
- traitements des éraflures et des plaies banales,
- traitements des plaies faciales et des morsures,
- principes de traitement des brûlures,
- plaies infectées.

Le pied diabétique.
Kinésithérapie et vêtements compressifs.
- Evaluation des connaissances

Etape 2 : Démonstration et discussion autour de la pratique
- Partie pratique : démonstrations de détersion et pansements en ambulatoire et au service.
- Post-test: retour sur la pratique. Progression par rapport au pré-test.

Prière d'apporter une tenue de travail (blouse ou autre).

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

Mme Catherine BRUANT-RODIER, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Chirurgie Plastique, Esthétique et Reconstructrice, Hopitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : catherine.bruant-rodier@chru-strasbourg.fr

Nouveau

Formation en nutrition artificielle par la simulation

En collaboration avec

Personnes concernées

Tous les professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients en nutrition artificielle ; médecins, pharmaciens, infirmiers et diététiciennes.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire pourra :
- **Reconnaitre et évaluer une dénutrition, une cachexie, une sarcopénie.**
- **Connaître les techniques d'abord entéral et parentéral (site, pose, complications).**
- **Etre familiarisé avec les substrats entéraux et parentéraux.**
- **Evaluer les spécificités chez le nourrisson, l'enfant, l'insuffisant rénal, l'obèse, le diabétique, le patient chirurgical, le patient de réanimation, le patient d'oncologie.**
- **Reconnaitre, prévenir et traiter le risque de syndrome de renutrition.**
- **Gérer les lignes entérale et parentérale, prévenir et traiter leur obstruction.**
- **Accompagner le patient lors de son parcours en nutrition artificielle.**

Programme

Premier jour : Mise à jour des connaissances
- Dénutrition : incidence et conséquences
- Méthodes d'évaluation de l'état nutritionnel.
- Enjeu de la prise en charge nutritionnelle.
- Détermination des besoins en nutrition artificielle.
- Nutrition entérale et supplémentation orale :
  - Particularités métaboliques, produits, matériel technique,
  - Protocoles d'administration, surveillance, complications.
- Nutrition parentérale :
  - Métabolisme des macronutriments et micronutriments parentéraux, eau et électrolytes, voies d'abords vasculaires, pompes, nursing.
  - Complication et surveillance.
- Indications respectives des différentes techniques de nutrition artificielle.
- Aspects spécifiques de la nutrition artificielle à domicile.

Deuxième jour : Analyse de pratiques
Des situations cliniques seront abordées sous formes de simulations réalistes.
Chaque scénario sera suivi d'une discussion au cours de laquelle sera abordée la prise en charge par les participants en regard des dernières recommandations.
- Malade dénutri : critères de dénutrition, indications du type de nutrition artificielle.
- Différents abords : entéral, parentéral.
- Nutrition péri opératoire, en oncologie, chez l'enfant, chez l'insuffisant rénal...: indications, modalités.
- Complications de la nutrition artificielle : obstructions, syndrome de renutrition.

Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques.
Formation pleine échelle en immersion clinique : avec mannequins " Haute-Fidélité " - patients standardisés - jeux de rôle - cas cliniques en PowerPoint.
Evaluation pré-formation, analyse de pratiques.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

MM. Bartholomeus CALON et Gilles MAHOUDEAU, médecins avec l'équipe des médecins, pharmaciens, infirmiers et diététiciennes partiquant et enseignant la nutrition artificielle.

Responsables scientifiques

MM. Michel HASSELMANN et Julien POTTECHER, Professeurs à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : JLE17-0779
le 30 janvier 2017
et 31 janvier 2017

Lieu : Hôpital Civil - Unité de simulation européenne en santé
1, place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
705 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1231

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

En collaboration avec

Prise en soins à domicile des personnes atteintes de troubles psychiatriques dont les démences

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0104
du 28 novembre 2016
au 29 novembre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0070
du 27 novembre 2017
au 28 novembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2024

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Infirmiers exerçant à domicile, infirmiers libéraux ou salariés en centre de santé, HAD, équipes mobiles, service de soins à domicile, personnel des CMP, équipes psychologiques spécialisées effectuant des visites à domicile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Soigner des personnes atteintes de troubles psychiatriques dans la spécificité du domicile.**
- **Connaître les notions de base en psychopathologie : apports théoriques et spécifiques pour adapter son comportement de soignant à celui du patient.**
- **Etablir une relation spécifique avec le patient.**
- **Obtenir l'acceptation des soins et la compliance aux traitements.**
- **Accompagner le patient et son entourage.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques professionnelles.
Apports théoriques et cliniques.
Pour une meilleure prise en charge à domicile des patients atteints de troubles psychiatriques, le soignant doit connaître les différents plans nationaux : plan Alzheimer, loi sur le handicap, plan psychiatrie et santé mentale.
A partir de ces référentiels, les soignants travailleront à une meilleure prise en charge.
Modifications à apporter dans la relation soignant/soigné.
Prise de conscience de ses craintes et de ses représentations.
Des moments d'échanges et de débats s'intercaleront après chaque apport théorique.
Evaluation orale de l'acquisition des connaissances et restitution immédiate des résultats.
Etape 2 : Comparaison des pratiques professionnelles et amélioration des pratiques
- Présentation des bonnes pratiques attendues.
- Relevé des obstacles rencontrés par les professionnels pour mettre en oeuvre les bonnes pratiques.
- Exploration des actions d'amélioration qui peuvent être réalisées à un niveau individuel et en équipe.
- Temps de travail sur des cas et des situations dans le respect de la confidentialité et du non jugement.
- Temps d'échange prévu en groupe.

Documents joints: Fiche de suivi de l'état général du patient (extrait du dossier de soin).
Fiche de transmission avec les autres intervenants à domicile.
Rédaction des points à améliorer.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Exposés théoriques.
- Analyses de cas rencontrés en situation professionnelle.
- Interactivités de groupes.
- Travaux et échanges sur les fiches de liaison.

Documents remis aux participants: textes réglementaires, extraits du décret de compétence, recommandations HAS, schémas et protocoles de soins.
Bibliographie.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Marie-Annick MEYER, Docteur en Psychopathologie, EDIAC FORMATION.
Courriel : marie-annick.meyer@orange.fr

Responsable scientifique

M. Jacques KOPFERSCHMITT, Professeur à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Les troubles du sommeil

Personnes concernées

Personnels de santé pouvant être en contact avec des personnes (adultes, enfants) ayant des problèmes de sommeil : médecins (généralistes, du travail, scolaire), personnel soignant (hôpital, scolaire, entreprise), travailleur social, psychologue.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Connaître le sommeil normal (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées).**
- **Connaître et savoir dépister un trouble, une pathologie du sommeil ou de la vigilance.**
- **Connaître les différents modes de prise en charge.**
- **Connaître les mesures d'hygiène de sommeil.**
- **Savoir intervenir et mettre en place différents modes de prise en charge des troubles du sommeil.**

Programme

- Le sommeil normal à chaque âge de la vie.
- Du normal au pathologique.
- Les aspects biologiques.
- Les aspects thérapeutiques.
- Les rythmes biologiques.
- Psychologie, psychiatrie et sommeil.
- Le travail posté.
- L'hygiène de sommeil.

Méthodes pédagogiques

Exposés, vidéo, discussions d'exemples et de cas cliniques apportés par les intervenants et les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

L'équipe du Service de Pathologie du Sommeil du Professeur BOURGIN, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Responsable scientifique

M. Patrice BOURGIN, Professeur à la Faculté de Médecine, Unité des troubles du sommeil, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : pbourgin@unistra.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : JLE17-0121
du 6 octobre 2016
au 7 octobre 2016
En 2017 :
Référence : JLE18-0049
du 5 octobre 2017
au 6 octobre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 988

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Diplôme

Diplôme d'Université Aromathérapie Clinique

Formation mixte : en présentiel et à distance

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 105 heures dont 35 heures en enseignement à distance

En 2017/2018 :
Référence : FCS17-0660
Module 1 :
du 26 au 30 juin 2017
E-learning (35 heures) : réparties de septembre 2017 à février 2018
Module 2 :
du 26 au 30 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue 21, rue du Maréchal Lefebvre 67100 STRASBOURG

Frais de participation :
2.100 € pour le parcours complet
Code : 152

Pour les personnes ayant déjà suivi le module 1 "Aromathérapie pratique" - Frais de participation : 775 €
Pour celles ayant suivi une formation équivalente (hors Université de Strasbourg) - Frais de participation 1435 €.
Devis disponible sur demande

Renseignements et inscriptions :
Frédérique COSTES
Tél. : 03 68 85 49 27
Sauf le mercredi après midi et le vendredi
Fax : 03 68 85 49 29
f.costes@unistra.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, les professionnels de santé formés :
- **Auront acquis des connaissances approfondies en Aromathérapie.**
- **Seront compétents pour pratiquer une Aromathérapie clinique, à la fois intégrée et sécurisée, compatible avec le tableau clinique de leur patient et ses traitements médicamenteux en cours.**
- **Pouront établir des prescriptions de produits aromatiques et rédiger des protocoles de soins aromatiques sécurisés et assurer un suivi des effets soignés / soignants.**

Pour les professionnels de santé travaillant dans un contexte hospitalier, ils pourront être considérés comme personnes référentes hospitalières "cadres".

Personnes concernées

Cette formation s'adresse à tous professionnels de santé diplômés, exerçant prioritairement dans un contexte hospitalier (public ou privé) : médecins, pharmaciens, sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes et infirmières. Les candidatures de professionnels de santé ayant un projet de mise en place de protocoles d'Aromathérapie dans leur service ou leur établissement seront sélectionnées en priorité.
Une intégration en cours de parcours est possible pour les personnes ayant déjà suivi une formation en Aromathérapie, équivalente au module 1 (stage d'Aromathérapie pratique).

Programme

Il complètera la formation donnée au cours du stage d'Aromathérapie pratique en détaillant les principales indications de l'Aromathérapie et les protocoles correspondants (examen des données de la littérature et partage d'expériences de services pratiquant déjà l'Aromathérapie) :
- Infectiologie
- Troubles du comportement : anxiété, agitation, troubles du sommeil, stress...
- Pathologies ostéo-articulaires : douleurs, dorsalgies, arthrose, maux du sportif ...
- Pathologies respiratoires : état grippal, bronchite, rhinite, BPCO...
- Pathologies dermatologiques : dermatoses, mycoses, escarres, plaies ...
- Pathologies digestives : troubles du transit, dyspepsies...
- Oncologie : prise en charge non médicamenteuse du patient cancéreux
- Obstétrique : préparation à l'accouchement, prise en charge post-partum
- Soins palliatifs : prise en charge non médicamenteuse du patient en fin de vie.

Organisation pédagogique de la formation

- La première année, le module 1 **stage Aromathérapie pratique** d'une durée de 5 jours permet d'acquérir des connaissances fondamentales en Aromathérapie : composition chimique et propriétés thérapeutiques des huiles essentielles, voies d'administration, exemples d'indications, précautions d'utilisation, cadre réglementaire.
- A l'issue du module 1, la formation se poursuivra par 35h de e-learning, pour assurer un suivi de l'avancement des projets à mettre en place dans les services hospitaliers.
- Le module 2 d'une durée de 5 jours correspond à l'approfondissement des connaissances, la discussion des protocoles mis en place ou prêts à être mis en place dans les établissements hospitaliers

Organisation de l'enseignement à distance

Les sessions de formation à distance se déroulent sur la plateforme DigitalUni développée spécifiquement pour la formation continue. Elle privilégie l'accompagnement et l'assistance pédagogique et technique.
Les sessions impliqueront de la part du stagiaire :
- la participation à des réunions en classe virtuelle : cours en direct avec micro et webcam pour favoriser le tutorat à distance
- la réalisation de travaux à partir de ressources numériques, d'audiocours, de quizz, de travail collaboratif selon un planning défini (disponible sur simple demande. Un protocole individuel de formation est remis avant le démarrage de la formation)

Il convient de disposer d'une bonne connexion internet et de prévoir un temps d'appropriation des outils dédiés à l'enseignement à distance (module de formation à l'utilisation de la plateforme classe virtuelle de test et liste des prérequis techniques mise à disposition avant le démarrage de la formation).

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Validation de l'enseignement

- Une épreuve écrite (coef. 1) : QCM sur les fondamentaux, + commentaires sur la pertinence d'un mélange aromatique à visée thérapeutique et résolution d'un cas clinique
- Un mémoire (coef. 1), détaillant le projet d'Aromathérapie clinique
- Une épreuve orale (coef. 1) avec présentation dudit projet devant un jury et discussion.

Intervenants

Françoise Couic-Marinier et Michel Faucon, Docteurs en Pharmacie et Catherine Maranzana, infirmière, formateurs spécialistes en Aromathérapie.

Responsable scientifique

Mme Annelise Lobstein, professeur de Pharmacognosie à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg
Courriel : lobstein@unistra.fr

Module de Diplôme

Aromathérapie pratique

Bénéfices et risques des huiles essentielles en officine, libéral et hospitalier

Personnes concernées

Cette formation s'adresse à tout professionnel médical ou paramédical diplômé d'état. Les aides-soignantes ne sont pas prioritaires.

Objectifs

A l'issue de la formation, les professionnels de santé formés posséderont des connaissances techniques et réglementaires en Aromathérapie scientifique. Ils seront capables de définir les champs d'action et les limites de l'Aromathérapie, auront appris les bonnes pratiques de l'usage des huiles essentielles.
- Les médecins, les kinésithérapeutes et les infirmières pourront être considérés comme " Référents Aroma" médicaux ou paramédicaux, et pourront appliquer dans leur établissement ou en libéral des protocoles aromatiques déjà validés, mettant à profit les propriétés des huiles essentielles.
- Les aides-soignantes ne pourront utiliser des protocoles à base d'huiles essentielles que sous le couvert d'un professionnel médical ou paramédical formé à l'aromathérapie et travaillant dans le même établissement.
- Les pharmaciens et les préparateurs en pharmacie sauront dispenser des conseils en aromathérapie à l'officine et pourront réaliser des formulations et des préparations magistrales selon les BPPO.

Programme

Etape 1 : Connaissances fondamentales
Exposés théoriques et échanges interactifs avec les participants ayant déjà certaines connaissances
1. Généralités
Mode de production des huiles essentielles, propriétés physico-chimiques, normes et facteurs de qualité, cadre règlementaire
2. Composition, propriétés et toxicité des huiles essentielles
Principales familles chimiques aromatiques, chémotypes, principales propriétés pharmacologiques, précautions d'emploi et contre-indications
3. Voies d'administration, formes galéniques et protocoles thérapeutiques
Aromathérapie orale, cutanée, olfactothérapie et diffusion ; posologie ; conseils d'utilisation à l'hôpital, en soins libéral et à l'officine
Etape 2 : Aromathérapie pratique : protocoles de soins
- Temps dédié à un questionnement individuel sur l'analyse des pratiques avant la formation.
- Protocole de soin (en milieu hospitalier et en officine), commentaires d'ordonnances, situations de comptoir en cas de stress et anxiété, troubles du sommeil, asthénie, gestion de la douleur, pathologies veineuses, infectieuses, digestives, respiratoire, cutanées, cancéreuses.
- Protocole des soins en soins palliatifs (accompagnement du malade et des proches), en obstétrique (accouchement et post-partum), adaptés à un public spécifique (diabétiques, épileptiques, asthmatiques...).
- Tables rondes et échanges sur les pratiques professionnelles à partir de cas cliniques en libéral et hospitalier.
- Ateliers d'olfaction, manipulation.
- Exemples de validations scientifiques avec certaines huiles essentielles.
Etape 3 : Evaluation des acquisitions
- Rédaction de protocoles de soins.
- Etude critique de protocoles trouvés sur internet.
- Réflexion sur les projets d'actions faciles à mettre en place et les éléments pouvant être un frein.
- Evaluation des acquisitions lors des séances pratiques et des études de cas, échanges entre les participants. Evaluation sur table (QCM), correction immédiate en groupe et commentaires.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte trois étapes, dont l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Exposés théoriques, enseignements dirigés : en ateliers d'olfaction.
- Etude de cas en favorisant l'interactivité entre participants.
- Rédaction de protocoles de soins validés, avec suivi des patients.
- Intervention de professionnels expérimentés.
- Validation des acquis en fin de stage : connaissances fondamentales, mise au point d'un protocole, conseils à l'officine, suivi de patients

La validation des acquis est un pré-requis pour l'inscription au DU d'Aromathérapie Clinique.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Intervenants

Dr en Pharmacie (Françoise Couic-Marinier et Michel Faucon) et infirmière (Catherine Maranzana), formateurs spécialistes en Aromathérapie.

Responsable scientifique

Mme Annelise LOBSTEIN, professeur de Pharmacognosie à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg
Courriel : lobstein@unistra.fr

En collaboration avec

ogdpc

OGDPC habilité à dispenser des programmes du DPC

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 5 jours

En 2017 :
Référence : FCS17-0196
du 26 juin 2017
au 30 juin 2017
En 2018 :
Référence : FCS18-0235
du 25 juin 2018
au 29 juin 2018
Possibilité de suivre uniquement les parties pratiques : jours 3, 4 et 5 (nous consulter).

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.400 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2084

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Frédérique COSTES
Tél. : 03 68 85 49 27
Sauf le mercredi après midi et le vendredi
Fax : 03 68 85 49 29
f.costes@unistra.fr

Module du Diplôme d'Université d'Aromathérapie Clinique

Nouveau

En collaboration avec

Initiation à l'aromathérapie pratiquée en établissement de soin et d'hébergement

Stage "à la carte" (niveau 1)

INFORMATIONS

Stage à la carte homologué DPC 2016

Durée : 1 jour

En 2016/2017 :
Référence : FCS17-0130
Dates à définir avec l'établissement

Lieu : Dans l'établissement

Frais de participation :
1.900 € pour le groupe
Nombre de participants limité à 15.
Code : 1250

Renseignements et inscriptions :
Frédérique COSTES
Tél. : 03 68 85 49 27
Sauf le mercredi après midi et le vendredi
Fax : 03 68 85 49 29
f.costes@unistra.fr

Personnes concernées

Tout professionnel médical ou paramédical diplômé d'Etat cherchant à avoir une information et à acquérir les premières bases sur ce qu'est l'aromathérapie et les bénéfices que l'on peut en attendre, notamment en milieu hospitalier.
Ces professionnels de santé auront intégré un service de soin utilisant déjà ou susceptible d'utiliser les huiles essentielles et souhaitent avoir des premières bases en aromathérapie.

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera sensibilisé au potentiel des huiles essentielles et aura acquis des connaissances de bases en aromathérapie.

Programme

- Définition de l'aromathérapie et historique de son utilisation
- Aspects règlementaires
- Notions de qualité des huiles essentielles (HE) : chémotypes, labels compatibles avec une qualité médicale
- Toxicité potentielle des HE et précautions d'utilisation
- Modes d'administration des HE en milieu hospitalier
- Intérêt de l'utilisation des HE en milieu hospitalier
- Présentation des HE les plus utilisées en milieu hospitalier
- Exemple de protocoles hospitaliers et d'évaluation des bénéfices pour les soignés et les soignants.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Partages d'expériences
- Questions - réponse

Un support de cours transmis sous format PDF sera imprimé et remis aux participants par leur établissement, avant le début de la formation.
La formation suit les obligations de DPC et comportera de ce fait 2 étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par la HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Intervenants

Formateurs diplomés en aromathérapie clinique, pharmaciens, infirmiers.

Responsable scientifique

Mme Annelise LOBSTEIN, Professeur à la Faculté de pharmacie de Strasbourg.
Courriel : lobstein@unistra.fr

Nouveau

Bonnes pratiques de l'utilisation des huiles essentielles en établissement de soin et d'hébergement

Stage "à la carte" Niveau 2

En collaboration avec

Personnes concernées

Tout professionnel médical ou paramédical diplômé d'Etat ayant déjà eu un enseignement d'initiation à l'aromathérapie et acquis les premières bases du potentiel thérapeutique des huiles essentielles et des bénéfices que l'on peut en attendre, notamment en milieu hospitalier.
Professionnel de santé ayant intégré un service de soin utilisant déjà ou susceptible d'utiliser les huiles essentielles et désirant apprendre à les manipuler, les utiliser correctement, les préparer sur la base d'une prescription médicale, en assurer la surveillance et une parfaite traçabilité.

Objectifs

A l'issue de cette formation axée sur la mise en pratique d'une prescription médicale ou d'un protocole au sein d'un service, le stagiaire sera capable :

- **D'aider, servir ou seconder la / les personnes " Référentes Aroma ", par une action directe sur le terrain, afin d'assurer la continuité de leurs actions, d'une façon compétente et sécuritaire.**
- **D'assister et accompagner les actions de ces différents " Référents ", en appliquant des protocoles sécurisés répondant aux besoins et exigences pratiques des services de soin dans lesquels est pratiquée l'aromathérapie.**

Programme

- Rappels de l'intérêt de l'utilistation des huiles essentielles (HE) en milieu hospitalier et de leurs précautions d'utilisation
- Règles de manipulation des HE, de stockage et de conservation
- Notions de préparations simples (HE unitaires ou en mélanges) et de leur traçabilité
- Principales familles chimiques et HE correspondantes
- Différents modes d'administration des produits aromatiques en milieu hospitalier
- Protocoles d'aromathérapie : contenu, exemples de pathologies et symptômes pouvant être pris en charge, règles d'application des protocoles
- Bénéfices déjà obtenus dans différentes structures : retours d'expériences

Méthodes pédagogiques

- Débat provoqué par un questionnaire en début de formation
- Exposés théoriques (avec Power Point)
- Etude et discussion de protocoles
- Atelier d'olfaction
- Quizz d'évaluation des connaissances théoriques + questionnaire d'évaluation des pratiques (étude de cas)

Un support de cours transmis sous format PDF sera imprimé et remis aux participants par leur établissement, avant le début de la formation.
La formation suit les obligations de DPC et comportera de ce fait 2 étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par la HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Intervenants

Formateurs diplomés en aromathérapie clinique, pharmaciens, infirmiers

Responsable scientifique

Mme Annelise LOBSTEIN, Professeur à la Faculté de pharmacie de Strasbourg.
Courriel : lobstein@unistra.fr

INFORMATIONS

Stage à la carte homologué DPC 2016

Durée : 1 jour (7 heures)

En 2016/2017 :
Référence : FCS17-0018
Dates : à définir avec l'établissement.

Lieu : Dans l'établissement

Frais de participation :
1.900 € pour le groupe
Nombre de participants limité à 15.
Code : 1237

Renseignements et inscriptions :
Frédérique COSTES
Tél. : 03 68 85 49 27
Sauf le mercredi après midi et le vendredi
Fax : 03 68 85 49 29
f.costes@unistra.fr

En collaboration avec

Les thérapies (médecines) complémentaires dans la pratique journalière

S'informer, comprendre et implanter pour améliorer les soins

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : FFT17-0778
du 9 mars 2017
au 10 mars 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 20.
Code : 350

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Françoise DE FRAIPONT
Tél. : 03 68 85 49 26
Les lundis et mardis uniquement
Fax : 03 68 85 49 29
f.defraipont@unistra.fr

Personnes concernées

Médecins, Infirmières, Cadres, Kinésithérapeutes.

Objectifs

- **Les thérapies complémentaires n'ont rien d'alternatif, elles complètent les soins habituels : elles apportent une plus-value aux soins classiques mais tiennent compte tout particulièrement de l'inconfort de vie de nombreux schémas thérapeutiques (particulièrement pour les cancers) et des effets indésirables.**
- **Ces techniques utilisent des moyens biologiques naturels, une approche énergétique, des méthodes psychocorporelles, des moyens manuels..., mais souvent mal connus ou non introduits dans les soins**
- **Face à la demande des patients, quelle réponse apporter, en restant dans une démarche rationnelle et validée ?**
- **Les soins infirmiers dans leur rôle propre peuvent contribuer à l'usage de ces thérapies.**
- **Faciliter une émulation d'équipe pluri-professionnelle.**

Programme

La formation se déroule sur 2 jours et constitue une initiation très générale des possibilités à approfondir :

1ère journée : Présentation et principes de thérapies complémentaires :
- Panorama des thérapies.
- Positionnement français et international, le droit, l'avis des usagers.
- Mesure de l'efficacité thérapeutique : approche scientifique et pragmatique.
- Évaluation de la démarche qualité et médico-économique ?
- Les pratiques les plus courantes, exemples cliniques : Aromathérapie, Homéopathie, Médiation corporelle, Hypnose, Méditation, Acupuncture, Réflexothérapie...

2ème journée : Les applications cliniques :
- Les pratiques les plus courantes : suite, exemples cliniques.
- Comment introduire et réaliser un projet avec un travail d'équipe.
- Comment évaluer ou initier une recherche.
- Comment se former et approfondir.
- Comment intégrer les projets d'établissement.

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux, démonstrations, cas cliniques. Collaboration de médecins, infirmières, kinésithérapeutes.
- Confrontation des expériences pratiques avec les autres participants, exposé de projets.
- Les participants bénéficieront d'un dossier d'information et de références pratiques sur les techniques les plus utilisées et reconnues.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Responsable scientifique

M. Jacques KOPFERSCHMITT, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier de Thérapeutique, Chargé de Missions sur les Thérapies Complémentaires, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : j.kopfer@unistra.fr

Le toucher dans l'acte de soin

En collaboration avec

Personnes concernées

Tout soignant : infirmières, puéricultrices, sages-femmes et éducateurs.

Objectifs

- **Acquérir un savoir-faire spécifique, qui apporte un élément qualitatif dans l'acte de soin.**
- **Etre capable :**
  - **d'améliorer la participation du malade à ses soins.**
  - **de permettre une action sur la souffrance.**
  - **de faciliter l'entrée en relation avec des malades ayant des difficultés de langage.**

Programme

Le soignant est amené quotidiennement à avoir des contacts corporels avec le malade. Au-delà du contact technique nécessaire à un acte de soin s'établit une communication par le toucher entre le malade et le soignant et se nouent des échanges qui peuvent mobiliser les ressources du malade.

Etape 1 : Découverte du toucher et de la relation psycho-tactile : acquisitions théoriques et cliniques

Pré-test sur l'analyse des pratiques professionnelles.
- le toucher : aspects physiologiques.
- l'image du corps.
- le moi-peau.
- le toucher dans l'acte de soin et dans la relation d'aide.
- verbalisation libre.

Etape 2 : Initiation et approfondissement des différentes pratiques par le toucher

Expérimentation des différentes formes de toucher et acquisition d'un savoir-faire.
Applications spécifiques dans :
- la pratique prénatale et pédiatrique.
- les services de soins intensifs.
- l'accompagnement en fin de vie.
- la relation avec les personnes désorientées.

Etape 3 : Applications et suivi des modifications mises en place

- Les différentes applications sont abordées en fonction des champs d'interventions (néonatalogie et pédiatrie, soins intensifs, accompagnement du mourant, relation avec les personnes désorientées).
- Les possibilités d'amélioration sont élaborées par les stagiaires ainsi que les possibilités de mise en oeuvre dans leur milieu professionnel.
- La relation avec les personnes âgées et les personnes souffrant de troubles cognitifs.
- La relation avec les personnes handicapées.

Bilan de la pratique post-formation : le même questionnaire est repris.
Temps d'échange entre participants.

Il est recommandé de se munir d'une tenue de "sport" étant donné que la moitié du stage se déroule en travaux pratiques.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait plusieurs étapes : l'analyse des pratiques, la mise à jour des connaissances et le suivi des améliorations.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Marie-Annick MEYER, Docteur en Psychopathologie.
Courriel : marie-annick.meyer@orange.fr

Responsable scientifique

M. Jacques KOPFERSCHMITT, Professeur à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 4 jours

En 2017 :
Référence : JLE17-0079
du 13 mars 2017
au 16 mars 2017
En 2018 :
Référence : JLE18-0045
du 19 mars 2018
au 22 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.240 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 461

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

En collaboration avec

La place des 5 sens dans la communication

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : FFT17-0022
du 10 avril 2017
au 12 avril 2017
En 2018 :
Référence : FFT18-0174
du 16 avril 2018
au 18 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 12.
Code : 85

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Françoise DE FRAIPONT
Tél. : 03 68 85 49 26
Les lundis et mardis uniquement
Fax : 03 68 85 49 29
f.defraipont@unistra.fr

Personnes concernées

Soignants amenés à prendre en charge des patients ayant des difficultés à communiquer.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Développer ses capacités à établir ou améliorer une relation
- Communiquer avec une personne ayant une déficience d'un des sens, ou qui ne peut plus utiliser le langage.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
- La communication multisensorielle
Acquérir les connaissances nécessaires pour être en mesure d'établir une relation par la communication multisensorielle avec les patients qui ne peuvent plus utiliser le langage.
Différents aspects pour chacun des sens: fonctionnels - théoriques - cliniques
Cadre d'intervention. Evaluation des connaissances acquises et mise en commun
Etape 2 : Analyse des pratiques profesionnelles
- Expérimentation, choix, et modification du mode de communication dans sa pratique profesionnelle
Bilan de la pratique du soignant à partir de l'expérience des stagiaires, la pratique sera analysée pour évaluer l'adéquation avec le cas ou la pathologie rencontrée: les outils à notre disposition et les différentes méthodes de communication multisensorielle applicables dans les soins.
Travail en atelier: expérimentation de la communication par sens puis multisensorielle
La lecture du corps de l'autre: elle se fera à partir de documents projetés, et de documents photocopiés, puis entre stagiaires. Un document écrit sera remis à chaque stagiaire avec les références scientifiques, cliniques, pratiques ainsi qu'une bibliographie.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : la mise à jour des connaissances et l'analyse des pratiques.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Exposés.
- Travail en ateliers par sens.
- Élaboration concrète à partir de l'expérience professionnelle.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Marie-Annick MEYER, Docteur en Psychopathologie.
Courriel : marie-annick.meyer@orange.fr

Responsable scientifique

M. Jacques KOPFERSCHMITT, Professeur à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Réseau Alumni : rejoignez-nous !

- Vous êtes diplômé(e) de l'Université de Strasbourg ou faites partie de son personnel ? Alors rejoignez son réseau Alumni ! En y entrant, vous aurez l'occasion de développer votre réseau professionnel, d'être convié(e) à des évènements spéciÿques, de vous impliquer dans notre programme de parrainage, mais aussi de bénéÿcier d'une réduction de 30% pour toute inscription, soit à titre personnel, soit dans le cadre de votre compte personnel de formation, à l'une des offres de formation continue de l'Unistra.
- Inscription : **http://alumni.unistra.fr** Accès gratuit.

Contact :

Service Relations Alumni
3-5 rue de l'Université
67000 Strasbourg
+33 (0)3 68 85 68 95

/alumni.unistra

@alumniunistra

Alumni
UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Accompagnement des professionnels et/ou de la personne âgée

Chapitre 3

Stages de courte durée

L'infirmier (e) en gérontologie : rôle et missions Nouveau 56
ASH, ASL, agent de restauration et/ou d'entretien :
votre rôle auprès de la personne âgée en institution 57
Former les agents non qualifiés intervenant en EHPAD 58
Promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées 59
L'entourage familial de la personne âgée : quelle forme d'alliance ?..... 60
La relation d'aide à domicile et/ou en institution 61
Initiation aux différentes méthodes de relaxation 62

Nouveau

L'infirmier(e) en gérontologie : rôle et missions

Personnes concernées

Infirmières/infirmiers travaillant dans le secteur de la gérontologie : EHPAD, USLD, FAM, Structures de séjours temporaires, Accueils de jour, IDEC des SSIAD.

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- **Consolider sa culture gérontologique avec les enjeux et les exigences qu'elle sous-tend.**
- **Prendre la mesure de son rôle de leader de l'équipe de soins sur le terrain.**
- **Analyser et comprendre tous les aspects de cette dimension de leader.**
- **S'entraîner à la réactivité face aux situations rencontrées par les équipes au quotidien.**

Programme

- Actualités et " commande institutionnelle "
- Prise en charge globale et individualisée : approche, philosophie, droits des personnes ;
- Fondements du travail en équipe de gérontologie et modes de fonctionnement.
- Le positionnement de l'infirmier(e) de gérontologie : statut, fonction rôle ;
- L'infirmier(e) vis-à-vis de l'équipe de soins : attitude, langage et arbitrage.
- Les rapports de place dans l'équipe de gérontologie ;
- L'infirmier(e) de gérontologie, vis-à-vis du cadre de santé et/ou de l'IDEC, des médecins.
- L'infirmier(e) dans l'équipe infirmier(e) : relais, cohésion, continuité.
- Son rôle d'animateur (rice) et de pédagogue dans les transmissions ciblées quotidiennes.
- Son rôle dans les réunions de synthèse pour finaliser le projet de vie personnalisé et le P.A.P avec l'équipe.
- Son rôle de garant(e) de la bienveillance et bientraitance de la personne âgée par l'équipe.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques, d'échanges sur les pratiques, d'analyse des situations problèmes et de mises en situation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultante et Formatrice en communication, travail d'équipe et management, spécialisée en gérontologie.
Courriel : acteur.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0811
du 5 décembre 2016
au 6 décembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR17-0812
du 11 mai 2017
au 12 mai 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1257

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

ASH, ASL, Agent de restauration et/ou d'entretien : votre rôle auprès de la personne âgée et/ou handicapée en institution

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0020
du 5 octobre 2016
au 7 octobre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0127
du 4 octobre 2017
au 6 octobre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0004
du 3 octobre 2018
au 5 octobre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs
Code : 405

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Les agents des services hospitaliers, agents hôteliers, agents logistiques ou agents d'entretien des établissements sanitaires et sociaux.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Progresser dans la compréhension du processus du vieillissement humain sur les plans : sociologique, physiologique et psychologique.**
- **Disposer des repères pratiques sur son rôle et sur sa place dans le travail en équipe autour de la personne âgée et/ou handicapée.**
- **Développer ses capacités à dialoguer, stimuler, soutenir les personnes âgées et/ou handicapées hospitalisées ou hébergées en institution.**

Programme

La personne âgée et/ou handicapée en milieu institutionnel :
- Evolution de son statut
- Le processus du vieillissement, à travers quelques notions de base
- Les effets de l'hospitalisation, du transfert ou de l'entrée en institution sur l'équilibre psychologique de la personne âgée
- Les conditions d'un épanouissement en institution

Le rôle de proximité de l'agent de service auprès de la personne âgée :
- La fonction relationnelle de l'agent de service au quotidien et ses limites
- L'apprentissage des attitudes professionnelles au travers des tâches confiées
- Son rôle d'observateur de la personne âgée et/ou handicapée
- Son rôle dans l'équipe et dans les transmissions d'équipe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas concrets
- Echanges

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Former les agents sans qualification intervenant en EHPAD

Personnes concernées

Personnes recrutées dans le cadre de contrats aidés : Contrat à durée déterminée, Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), Contrat emploi consolidé (CEC), Contrat initiative emploi (CIE), CONTRAT AVENIR, Revenu minimum d'activité (RMA)...

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Sensibiliser :**
- aux spécificités du milieu en vue d'une bonne intégration : fonctionnement de l'établissement, coordination entre professionnels, parcours de formations.
- aux spécificités de vie en institution pour les personnes qui y résident : projet de vie, adaptation de ses attitudes aux besoins , aux attentes des personnes aidées.
- **Mettre en oeuvre les gestes utiles : manutention, soutien à l'autonomie.**
- **Communiquer : tenir compte des conséquences des pathologies pour adapter sa communication et sa pratique.**
- **Prévenir les risques de maltraitance.**

Programme

Vieillissement et vieillesse
- De la bonne santé à la fragilité.
- De la maladie à la dépendance.

La personne âgée résidant en EHPAD
- Qui est-elle ? Qu'attend-elle ? Ses besoins.
- Les valeurs d'une approche personnalisée.

Les aides
- Gestes et techniques.
- Activités à proposer et à accompagner.
- La communication.

Méthodes pédagogiques

Interventions de personnes ressources : gériatre, psychologue, ergothérapeute, responsable d'établissement.
Alternance d'exposés théoriques et de témoignages de professionnels, avec des gestes pratiques et des réponses aux questionnements des participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Mme Danielle WEBER, Chargée de mission du Groupement d'Intérêt Public Alsace Gérontologie.
Courriel : danielle.weber.gipagf@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0461
du 17 novembre 2016
au 18 novembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR17-0462
du 2 février 2017
au 3 février 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 253

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Module de Diplôme

En collaboration avec

Promouvoir la bientraitance envers les personnes âgées

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0452
du 8 juin 2017
au 9 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0112
du 7 juin 2018
au 8 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2016) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 59

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Tout personnel travaillant à domicile ou en institution auprès de personnes âgées.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux connaître les droits et libertés des personnes âgées.**
- **Repérer les différentes formes de maltraitance et mieux comprendre leurs mécanismes.**
- **Cerner les piliers de la bientraitance pour mieux la cultiver.**

Programme

1 - Approche générale de la bientraitance /maltraitance
- Définitions
- Emergence de la maltraitance comme fait de société
- Aspects juridiques et éthiques
- Les facteurs de risque de maltraitance
- Le syndrome d'épuisement des aidants familiaux et professionnels.

2 - Les différents aspects de la bientraitance
- Ecoute et disponibilité : le soin relationnel
- Respect de la personne (ses valeurs, ses liens sociaux...)
- Maintien et développement de l'autonomie
- Recherche d'un environnement adapté
- Exigence de professionnalisme.

3 - Méthode et développement d'une pratique de bientraitance
- La recherche de sens dans les pratiques
- La communication au sein des équipes
- Identification des facteurs ayant une influence sur la bientraitance
- La qualité comme élément moteur de la bientraitance.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique et intervenante

Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Module de Diplôme

L'entourage familial de la personne âgée : quelle forme d'alliance ?

En collaboration avec

Personnes concernées

Tous les acteurs de la sphère gérontologique intervenant à domicile ou en institution : cadres infirmiers, infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, travailleurs sociaux, agents de service, animateurs(trices), bénévoles.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux cerner le vécu des familles confrontées à la dépendance physique et/ou psychique d'un parent âgé.**
- **Mieux comprendre les interactions complexes entre la personne âgée, sa famille et les différents professionnels.**
- **Savoir mieux écouter et soutenir les familles à domicile et en institution.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques
- Approche sociologique de la structure familiale.
- Vieillissement et remaniement des liens familiaux (inversion des rôles...).
- Les crises dans la famille du sujet âgé (souffrance et issues).
- Le rôle des professionnels dans l'accompagnement des familles.
- Un cadre pour les relations de la famille dans l'institution : entretien préliminaire à l'admission, aspects administratifs et règlementaires, implication des familles dans le projet de vie et d'animation.
- La famille confrontée à la maladie d'Alzheimer (culpabilité, tensions, deuil blanc, deuil anticipé).
- L'accompagnement en fin de vie : une alliance entre famille et professionnels.
- Le rôle des bénévoles dans les établissements gériatriques.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Pratiques reflexives sur des situations réelles.
- Echanges et discussions entre les participants
- Retour sur le pré-test
- Une discussion s'en suivra qui abordera entre autres, leurs difficultés à gérer les situations quotidiennes.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Alternance d'exposés théoriques, de témoignages de professionnels et d'échanges d'expériences entre les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université-Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0450
du 27 avril 2017
au 28 avril 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0110
du 19 avril 2018
au 20 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017). Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).

Code : 5

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Module de Diplôme

La relation d'aide

à domicile et/ou en institution

En collaboration avec

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0448
du 2 mars 2017
au 3 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0108
du 15 mars 2018
au 16 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017) Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
290 € dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences (repas non compris).
Code : 120

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie

Personnes concernées

Toute personne, soignant ou travailleur social intervenant auprès de personnes âgées : cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, agents de service logistique, services d'aide à domicile, assistants de service social, à domicile ou en institution.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Mieux identifier les processus en jeu dans la relation d'aide auprès de la personne âgée à domicile ou en institution.**
- **Mettre en oeuvre des techniques de communication.**
- **Mieux se connaître pour mieux accompagner.**
- **Apprendre à se positionner et à trouver la juste distance dans l'alliance relationnelle aidant-aidé.**

Programme

- Définition et caractéristiques de la relation d'aide.
- Les différentes étapes de la relation d'aide.
- La personne aidante : ses motivations et ses attitudes.
- La personne aidée : ses attentes et ses caractéristiques.
- Sollicitation et proxémie : la distance qui convient.
- Empathie et distance professionnelle.
- Les distinctions entre la relation professionnelle et la relation sociale.
- La place des émotions et de l'affect dans la relation d'aide.
- L'écoute active : quelques techniques de communication.
  - la reconnaissance des émotions et des messages infra-verbaux.
  - la reformulation.
  - le silence et l'écoute.
  - le contenu manifeste et le contenu latent.
- Analyse de situations stressantes (agressivité, démence, mort...).
- Secret professionnel et confidentialité : réflexion autour des transmissions.
- Partenariat avec les autres aidants professionnels ou familiaux : vers plus de concertation et de cohésion.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du Diplôme d'Université Assistant(e) de soins en gérontologie. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Coordinatrice pédagogique

Nathalie LAENG, Docteur en Psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Initiation aux différentes méthodes de relaxation

En collaboration avec

Personnes concernées

Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues, infirmières, orthophonistes, personnel de soins.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Découvrir les différentes méthodes de relaxation pour être en mesure de choisir, en fonction des pathologies, la méthode la plus adaptée à un patient, à un groupe de patients, ou à un groupe de soignants.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur les analyses de pratiques.
Les principes fondamentaux de la relaxation.
Les processus physiologiques.
Les processus psychologiques.
Le cadre commun.
Ethique et déontologie.
Les méthodes globales.
Les méthodes analytiques.
Les indications et contre-indications.
Etape 2 : Analyse des pratiques
Les ateliers seront organisés autour :
- des postures, du tonus, du mouvement,
- de la perception sensomotrice et du toucher,
- du souffle et du respire,
- de la visualisation et du rêve éveillé de Désoille.

Discussions et échanges sur les pratiques.
Etape 3 : Suivi et actions d'amélioration
Discussion et réflexion sur :
- les actions faciles à mettre en place à leur retour dans leur milieu professionnel,
- les éléments pouvant être un frein à l'application des nouveaux apprentissages,
- les moyens qu'ils comptent mettre en place pour les résoudre et à quelle échéance.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et cliniques.
- Expérimentation en ateliers.
- Documentation et références.
- Travail en groupe.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Marie-Annick MEYER, Docteur en Psychopathologie, Kinésithérapeute.
Mme Catherine KRIEGER, Praticienne Feldenkrais.
Courriel : catherinekrieger@me.com
Courriel : marie-annick.meyer@orange.fr

Responsable scientifique

M. Jacques KOPFERSCHMITT, Professeur à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : JLE17-0425
du 6 juin 2017
au 8 juin 2017
En 2018 :
Référence : JLE18-0311
du 4 juin 2018
au 6 juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2019

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Hygiène et gestion des risques

Chapitre 4

Formations diplômantes

Diplôme d'Université Prévention et soins bucco-dentaires chez les personnes âgées 64
Diplôme d'université Prévention des infections nosocomiales 65
Licence professionnelle en hygiène hospitalière, GRIAS 66

Stages de courte durée

Prévention des infections nosocomiales en gériatrie 67
Notions essentielles en hygiène pour les ASH/ASL en EHPAD 68
Gestion d'une épidémie à l'échelle d'un service ou d'un établissement de santé 69
Gestion des risques en EHPAD 70

Diplôme

Diplôme d'Université de Prévention et soins bucco-dentaires chez les personnes âgées

Formation mixte : en présentiel et à distance

Objectifs

Le programme de ce DU permet au chirurgien-dentiste d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires à une pratique professionnelle ciblée vers les personnes âgées. Le DU offre une formation théorique et pratique diversifiée, afin de permettre au chirurgien dentiste de traiter et de suivre des personnes âgées en perte d'autonomie ou présentant une condition médicale complexe et ce, dans différents milieux (en cabinet dentaire, en centre hospitalier, en structure d'accueil, à domicile).
A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- maîtriser les connaissances médicales et bucco-dentaires permettant de planifier des traitements dans le cadre d'une pratique en gérodontologie
- être en mesure de prodiguer des soins dentaires généraux selon une approche globale auprès de patients âgés en perte d'autonomie et/ou présentant une condition médicale complexe
- être en mesure d'appliquer des méthodes de prévention, d'éducation et de communication auprès de personnes âgées nécessitant des besoins spécifiques, ainsi qu'avec les proches et les différents intervenants
- être en mesure d'évoluer au sein d'une équipe interdisciplinaire et d'établir de bonnes relations avec les autres professionnels de la santé
- être en mesure d'appliquer les principes d'éthique dans ses relations interpersonnelles et dans la prise de décision.

Personnes concernées

Chirurgiens Dentistes qui exercent ou vont exercer auprès de patients âgés.
Peuvent être admis à s'inscrire :
- les titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire
- les titulaires d'un Diplôme de Chirurgie Dentaire délivré par une université étrangère, et autorisés à exercer la chirurgie dentaire en France
- les titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine
- les internes en Odontologie à partir du 3ème semestre de leur internat.

Programme

- Approche globale de la personne âgée : connaissance en ondotologie gériatrique
- Prévention et éducation à la santé bucco-dentaire
- Syndromes gériatriques et leur prise en charge
- Maladies neuro-dégénératives et leur prise en charge
- Planification thérapeutique Ethique.

Méthodes pédagogiques

La formation se déroule sur 5 modules comportant des séminaires d'enseignements théoriques et des enseignements en ligne, ainsi que de deux stages cliniques.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

Mme MUSSET Anne-Marie, Professeur des Universités, praticien-hospitalier, faculté de Chirurgie Dentaire.

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 30 heures en présentiel, 32 heures en enseignement à distance et 49 heures de stage pratique

En 2016/2017 :
Référence : NMR17-0833
Dates : nous consulter

Lieu : Faculté de Chirurgie Dentaire - Hôpitaux Universitaires
8, rue Sainte Elisabeth
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
2.652 €
Le nombre de participants est limité à 12.
Code : 325

Renseignements et inscriptions :
Nathalie MEYER
Tél. : 03 68 85 49 28
Sauf le mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
n.meyer@unistra.fr

Diplôme

Diplôme d'Université en Hygiène Hospitalière : Prévention des Infections Nosocomiales (DUPIN)

L'hygiène hospitalière est une discipline jeune, à l'interface de plusieurs autres disciplines et très ancrée sur les pratiques de soins. Le besoin d'une formation diplômante se fait fortement ressentir auprès des acteurs de terrain. Le DUPIN constitue un réel approfondissement des connaissances en hygiène pour les professionnels de terrain et notamment les correspondants en hygiène, mais également une initiation à la fonction d'hygiéniste. Un niveau de compétence plus avancé pourra être obtenu grâce à la validation des unités d'enseignement complémentaires de la Licence professionnelle Gestion du Risque Infectieux Associé aux Soins (GRIAS).

Personnes concernées

- *Infirmiers ou infirmiers spécialisés ayant au moins 3 années d'exercice professionnel*
- *Manipulateurs en électroradiologie médicale ayant au moins 3 années d'exercice professionnel*
- *Cadres de santé*
- *Sages-femmes*
- *Techniciens de laboratoire d'analyses médicales*
- *Internes de spécialité, en médecine et en pharmacie*
- *Docteurs en médecine ou en pharmacie.*

Programme

Le DUPIN correspond à la première partie du parcours de formation de la licence professionnelle GRIAS. Ce DU comprend 5 unités d'enseignement (18 crédits ECTS) : UE 1 à 5 (182 heures d'enseignement) et un projet tuteuré (6 ECTS). Il s'agit d'un travail de recherche portant sur une thématique d'hygiène hospitalière ou de prévention des IAS. Le travail aboutira à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance orale.

Organisation de la formation

- UE 1 : Microbiologie des infections associées aux soins.
- UE 2 : Infections associées aux soins : définitions, épidémiologie et facteurs de risque.
- UE 3 : Audit clinique ciblé et épidémiologie appliquée à la lutte contre les infections associées aux soins.
- UE 4 : Prévention des infections associées aux soins : 3 modules.
- UE 5 : Gestion des dispositifs médicaux et des locaux hospitaliers.
- Projet tuteuré.

Chaque UE peut être suivie indépendamment, comme un stage court de formation continue, et capitalisée dans le temps en vue d'obtenir le DU ou la licence professionnelle GRIAS.

Obtention du diplôme

Le DUPIN est acquis si l'ensemble des UE sont validées, ainsi que le projet tuteuré. Le parcours d'acquisition devra être effectif sur une période de 2 ans. Chaque UE est à valider indépendamment. Les crédits (ECTS) seront acquis pendant une durée maximale de 5 ans si le diplôme complet n'est pas obtenu. Les UE 1 à 5 sont sanctionnées chacune par une épreuve écrite présentielle et/ou un devoir maison. Le projet tuteuré sera validé par l'évaluation du mémoire et d'une soutenance orale. La moyenne des deux notes devra être au moins égale à 10/20. Le diplôme peut être acquis tout ou en partie par la validation des acquis de l'expérience.

Pass' Compétences Universitaire

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Equipe d'enseignants hospitalo-universitaires et professionnels de santé.

Responsable scientifique et pédagogique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de conférence de l'Université de Strasbourg,
Praticien responsable de l'Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière,
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thierry.lavigne@unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 5 unités d'enseignement soit 182 heures

En 2016/2017 :
UE 1 et 2 :
Référence : SRI17-0040
du 19 septembre 2016
au 23 septembre 2016
UE 3 :
Référence : SRI17-0041
du 10 octobre 2016
au 14 octobre 2016
UE 4 a :
Référence : SRI17-0042
du 14 novembre 2016
au 18 novembre 2016
UE 4 b :
Référence : SRI17-0043
du 28 novembre 2016
au 1er décembre 2016
UE 4 c :
Référence : SRI17-0044
du 12 janvier 2017
au 13 janvier 2017
UE 5 :
Référence : SRI17-0045
du 6 février 2017
au 10 février 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
3.180 € Pour un parcours de formation effectué sur une année universitaire. Parcours sur plus d'un an (Pass'Compétences) : nous consulter
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 558

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Diplôme

Licence professionnelle Hygiène Hospitalière : Gestion du risque infectieux associé aux soins (GRIAS)

En collaboration avec

Région ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'hygiène hospitalière est en pleine mutation. Une formation diplômante et professionnalisante est indispensable. Cette licence est un premier niveau de réponse à ce besoin.
Au-delà d'un simple diplôme d'université comme le DU de prévention des infections nosocomiales (DUPIN), ce diplôme national permettra de dépasser le niveau d'une initiation à la fonction d'hygiéniste au sein d'une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOH). La pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique permettra d'obtenir un niveau de connaissances et de compétences rendant l'intégration d'une EOH plus aisée et surtout une autonomie plus rapide.

Personnes concernées

- *Infirmiers ou infirmiers spécialisés ayant au moins 3 années d'exercice professionnel.*
- *Manipulateurs en électroradiologie médicale ayant au moins 3 années d'exercice professionnel.*
- *Cadres de santé.*
- *Sages-femmes.*
- *Techniciens de laboratoire d'analyses médicales*
- *Internes de spécialité, en médecine et en pharmacie.*
- *Docteurs en médecine ou en pharmacie.*

Programme

Le parcours de formation comprend 4 grandes étapes.
1. Formation de base en hygiène hospitalière (18 crédits ECTS)
Elle correspond aux UE 1 à 5 (182 heures d'enseignement). Pour les candidats qui ne souhaitent pas valider d'emblée la licence professionnelle, l'obtention de ces 5 UE et du projet tuteuré aboutit à la délivrance du DUPIN.
2. Formation complémentaire en hygiène hospitalière (18 crédits ECTS)
Elle comprend les UE 6 à 9 (140 heures d'enseignements) et apporte des compétences nouvelles supplémentaires en droit de la santé, management et gestion des risques notamment.
3. Projet tuteuré (6 ECTS)
Il s'agit d'un travail de recherche portant sur une thématique d'hygiène hospitalière ou de prévention des IAS. Le travail aboutira à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance orale.
4. Stage d'insertion professionnelle (18 crédits ECTS)
La durée de stage dans une EOH est de 12 semaines et peut être segmentée. Des dérogations portant sur une partie ou la totalité du stage peuvent être obtenues sous certaines conditions.
Toutes les informations sur : www.grias.fr

Organisation de la formation

- Les 5 UE du diplôme universitaire de prévention des infections nosocomiales (DUPIN).
- UE 6 : Communication et management de projets.
- UE 7 : Responsabilité médicale en matière d'infection associée aux soins.
- UE 8 : Qualité et gestion des risques.
- UE 9 : Pédagogie, informatique et anglais médical. *Les cours d'anglais et d'informatique ont lieu tout au long de l'année en cours du soir.*
- Projet tuteuré.
- Stage d'insertion professionnelle en EOH.

Chaque UE peut être suivie indépendamment, comme un stage court de formation continue, et capitalisée.

Obtention du diplôme

La licence sera acquise si l'ensemble des UE, le projet tuteuré et le stage d'insertion professionnelle sont validés. Le parcours d'acquisition devra être effectif sur une période de 5 ans. Chaque UE est à valider indépendamment. Les crédits (ECTS) seront acquis pendant une durée maximale de 5 ans si le diplôme complet n'est pas obtenu. Le diplôme peut être acquis tout ou en partie par la validation des acquis de l'expérience.

Pass'Compétences Universitaire

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'état inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Equipe d'enseignants hospitalo-universitaires et professionnels de santé.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de conférence de l'Université de Strasbourg,
Praticien responsable de l'Equipe opérationnelle d'hygiène hospitalière,
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thierry.lavigne@unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat

Durée : 8 sessions de 5 jours, 1 session de 4+2 jours et 12 semaines de stage, modulables

UE 1 et UE 2
Référence : SRI17-0046
du 19 au 23 septembre 2016
UE 3
Référence : SRI17-0047
du 10 au 14 octobre 2016
UE 4 a
Référence : SRI17-0048
du 14 au 18 novembre 2016
UE 4 b
Référence : SRI17-0049
du 28 novembre au 1er décembre 2016
UE 4 c
Référence : SRI17-0050
du 12 au 13 janvier 2017
UE 5
Référence : SRI17-0051
du 6 au 10 fevrier 2017
UE 6
Référence : SRI17-0052
du 13 au 17 mars 2017
Crédits ECTS : 3
UE 7
Référence : SRI17-0053
du 12 au 16 juin 2017
UE 8
Référence : SRI17-0054
du 3 au 4 avril 2017
et du 15 au 19 mai 2017
UE 9
Référence : SRI17-0055
du 5 au 7 avril 2017
Projet tuteuré
120 heures de travail personnel
Stage d'insertion professionelle en EOH
12 semaines

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
5.733 € Pour un parcours de formation effectué sur une année universitaire. Parcours sur plus d'un an (Pass'Compétences) : nous consulter
Repas de midi pris en charge par les organisateurs
Code : 347

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

En collaboration avec

Prévention des infections nosocomiales en gériatrie

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0030
du 30 novembre 2016
au 1er décembre 2016
En 2018 :
Référence : SRI18-0103
du 10 janvier 2018
au 11 janvier 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 434

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Toute personne concernée par la thématique.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Acquérir en milieu gériatrique un réflexe général et approprié en vue d'une meilleure hygiène des soins, tout en respectant la qualité de vie des patients ou résidents de ces établissements.**
- **Savoir gérer une situation à risque sur le plan infectieux.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques.
A - Risque infectieux
- Epidémiologie des infections nosocomiales en gériatrie
- Précautions standard et complémentaires.

B - Prévention
- Gestion de l'environnement du linge et des déchets
- Soins spécifiques
- Plaies chroniques.

C - Gestion d'épidémie.
Etape 2 : Analyse des pratiques
Echanges et discussions entre professionnels de santé sur des cas pratiques.
Précautions complémentaires.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, de partages d'expériences et d'études de cas. La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes validées par la HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Membres de l'EOH des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et professionnels de santé de terrain.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Service d'Hygiène Hospitalière, Responsable de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thierry.lavigne@unistra.fr

Notions essentielles en hygiène pour les ASH/ASL en EHPAD

Personnes concernées

Personnel en charge de l'entretien des locaux et/ou de la gestion des déchets et/ou du linge et/ou du service des repas en établissement de santé.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'appliquer les mesures élémentaires en hygiène dans son travail au quotidien, afin de se protéger du risque infectieux et d'en protéger les résidents.

Programme

Prévention du risque infectieux
- Le microbe et l'infection
- Risque infectieux en EHPAD : épidémies de gastroentérites, infections à Clostridium difficile, grippes...
- Précautions standard d'hygiène
- Précautions complémentaires contact, air, gouttelettes
- Isolement protecteur

Notions d'hygiène appliquées aux activités des ASH/ASL
- Entretien des locaux : nettoyage et désinfection
- Gestion des déchets (DAOM, DASRI, autres filières)
- Gestion du linge propre et sale des résidents
- Gestion des repas (stockage, distribution, vaisselle...)

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, de partage d'expérience et d'études de cas. Les apports théoriques s'appuient sur l'expérience des participants.
Le développement de la seconde partie (application aux activités des ASL) sera adapté au profil des participants et à leurs objectifs personnels de formation.
Un test pré et post formation portant sur les connaissances et les pratiques permet de mesurer les acquis de formation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Membres de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Responsable scientifique

M. Thierry Lavigne, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Responsable de l'Equipe opérationnelle d'Hygiène, Service d'Hygiène Hospitalière et de Médecine Préventive, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thierry.lavigne@unistra.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissement

Durée : 1 jour

En 2017 :
Référence : SRI17-0108
le 24 mars 2017
En 2018 :
Référence : SRI18-0090
le 23 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
345 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 617

Stage intra établissement (Grand-Est uniquement) : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

En collaboration avec

Gestion d'une épidémie

à l'échelle d'un service ou d'un établissement de santé

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0029
du 12 janvier 2017
au 13 janvier 2017
En 2018 :
Référence : SRI18-0101
du 25 janvier 2018
au 26 janvier 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 267

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Tous les personnels médicaux, paramédicaux et administratifs.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de faire face à une situation épidémique à l'échelle d'un service et/ou d'un établissement de santé.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test sur l'analyse des pratiques
- Identification d'un signe d'alerte. Validation et déclenchement de mesures.
- Gestion pratique d'une épidémie au niveau d'un service ou d'un établissement.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- Analyse des pratiques à partir d'un jeu de rôle.
- Echanges et discussions entre professionnels de santé sur des cas existants.
- Exploitation d'expériences.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, de partages d'experiences et d'études de cas. La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes validées par la HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Membres de l'EOH des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Service d'Hygiène Hospitalière, Responsable de l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thierry.lavigne@unistra.fr

La gestion des risques en EHPAD

Lutter contre les événements indésirables (EI) dans les établissements medico-sociaux d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Personnes concernées

Médecins, cadres de santé et infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques (AMP), auxiliaires de vie sociale (AVS) et toute personne travaillant auprès de personnes âgées et concernée par l'hygiène, les infections associées aux soins (IAS) et autres évènements indésirables (EI).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **définir, reconnaître et quantifier les différents types d'EI associés aux soins (EIAS) chez les personnes âgées, et en situer le poids économique et social;**
- **nommer et situer les principaux microorganismes impliqués dans les infections chez les personnes âgées;**
- **discerner clairement les produits (antiseptiques, désinfectants cutanés et généraux) et les procédés (nettoyage, désinfection, stérilisation) de lutte contre les infections, et leurs grandes indications;**
- **retrouver rapidement des éléments techniques précis dans le domaine des principales méthodes de soins et d'entretien du matériel et des locaux;**
- **disposer sans délai des principaux textes en vigueur sur la lutte contre les infections et autres EI en général et chez les personnes âgées dépendantes en particulier;**
- **contribuer à élaborer des protocoles de soins et d'entretien du matériel et des locaux dans un établissement d'hébergement de personnes âgées;**
- **participer à la préparation et la réalisation d'évaluations des pratiques professionnelles en matière de gestion des risques chez les personnes âgées;**
- **s'impliquer efficacement, en matière d'hygiène, dans une démarche d'évaluation externe pouvant conduire à une certification.**

Programme

- Les infections en général et celles associées aux soins (IAS) : définitions, données épidémiologiques, aspects économiques et juridiques ; les différents types d'enquête sur les IAS.
- Les micro-organismes en cause et les modes de leur transmission.
- Les détergents, antiseptiques et désinfectants cutanés et généraux. Les bonnes pratiques de leur utilisation.
- Les étapes du traitement des dispositifs médicaux. Les niveaux et méthodes de désinfection. La stérilisation et la stérilité.
- Les risques liés à l'eau et leur gestion.
- Les protocoles de soins et d'entretien : principes, élaboration, mise en application et évaluations.
- Le lavage et la désinfection des mains. Le port de gants. Le port de masques.
- La toilette corporelle du résidant : la douche, le brancard-douche, au lavabo et au lit.
- Les chutes et leur prévention.
- Les escarres et leur prévention.
- Les données épidémiologiques et la prévention des accidents exposant au sang (AES).
- Les précautions standard d'hygiène et les précautions barrière complémentaires.
- L'entretien des locaux : le bio-nettoyage et les méthodes de désinfection.
- Le circuit et le traitement du linge. Le circuit et le traitement des déchets.
- Les évaluations et plus particulièrement les audits : organisationnels et audits de pratiques.

Méthodes pédagogiques

- Présentation assistée par ordinateur.
- Remise d'un manuel de formation.
- Exposés interactifs.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

M. Stéphane GAYET, Praticien hospitalier, médecin infectiologue-hygiéniste, coordinateur régional, antenne régionale alsacienne de lutte contre les infections nosocomiales (ARLIN d'Alsace).
Courriel : gayet.stephane@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0064
du 22 mai 2017
au 23 mai 2017
En 2018 :
Référence : SRI18-0087
du 28 mai 2018
au 29 mai 2018
Début des cours à 9h le premier jour et à 8h45 les jours suivants, fin à 16h le dernier jour.

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Code : 2014

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Animation et communication

Chapitre 5

Stages de courte durée

L'animation en EHPAD, PASA, Accueil de jour - Module 1 - Pour qui ? Pour quoi ? Comment ? 72

Gérer et animer un groupe d'adultes âgés et/ou handicapés durant une activité ou une animation - Module 2 73

Personnes à mobilité réduite et animation en activités physiques et corporelles 74

Bruit, son et musique dans sa pratique gériatrique 75

La sophrologie, méthode au service du soignant Nouveau 76

La sophrologie comme outil de gestion des émotions Nouveau 77

L'affirmation de soi dans la relation soignant-soigné 78

Mieux communiquer pour faciliter la relation avec le patient 79

Mobiliser ses ressources internes pour mieux communiquer 80

La communication : outil au service de la médiation 81

Violences familiales : comprendre et accompagner des victimes, auteurs et enfants exposés 82

L'animation en EHPAD, PASA, Accueil de jour - Module 1

Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Contexte

Ce stage a pour vocation de proposer une réflexion approfondie sur le sens des pratiques d'animation en gérontologie aujourd'hui, sur leur évolution et leur avenir. Il propose aussi une démarche de mise en place et de développement d'un atelier d'expression pour la personne âgée. Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'importance de l'activité expressive chez la personne âgée, surtout lorsque des aspects importants de la communication viennent à faire défaut. Le projet personnalisé renforce la volonté d'apporter des réponses adaptées aux souhaits de chaque personne âgée.

Personnes concernées

Toute personne occupant une fonction d'animateur et/ou de responsable d'animation, et de façon plus générale tout personnel contribuant ou soutenant le projet d'animation d'un lieu de vie (EHPAD, PASA, FAM, accueil de jour) : soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie, agent de soins en gérontologie, animateurs, ergothérapeutes, métiers sociaux...

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **S'interroger sur sa pratique d'animation et s'ouvrir à d'autres types d'animation.**
- **Connaître les conditions de mise en oeuvre d'animations dans un secteur en pleine évolution.**
- **Acquérir des repères théoriques et pratiques sur la notion de créativité, dans le contexte de fragilité du sujet âgé et handicapé en institution.**

Programme

- Conditions pour que l'animation soutienne la capacité expressive du sujet âgé, à l'intérieur d'une institution dans le cadre du projet personnalisé
- Liens entre projet de vie et de soins institutionnel; animation et projet personnalisé
- Les différents acteurs et porteurs des projets d'animation
- Place des bénévoles et des familles
- Le programme d'animation : la gestion et l'animation des ateliers
- L'ouverture aux partenaires et lieux de culture
- Pratiques actuelles en USLD, EHPAD, PASA ou accueil de jour
- De la petite à la grande ambition de l'animation en institution : état des lieux et avancées.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, d'échanges et d'ateliers pratiques.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com
Intervenants : animateurs et autres acteurs de l'animation.

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 4 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0024
du 3 avril 2017
au 6 avril 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0131
du 9 avril 2018
au 12 avril 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.215 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 435

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Gérer et animer un groupe d'adultes âgés et/ou handicapés durant une activité ou une animation

Module 2

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0465
du 1er juin 2017
au 2 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0133
du 31 mai 2018
au 1er juin 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 772

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Contexte

Ce thème rarement traité en formation pose pourtant aux professionnels des difficultés quotidiennes : comment gérer et animer ces groupes d'adultes âgés, aux niveaux de dépendances différentes, lors de moments partagés ? Comment éviter que certains soient effacés, absents ? Quelle technique adopter pour entendre et être entendu ? Comment gérer les phénomènes de groupes, les réactions individuelles ou interpersonnelles ?

Personnes concernées

Soignants, animateurs, aides médico-psychologiques (AMP), éducateurs, travailleurs sociaux, en structure pour personnes agées ou personnes handicapées; toute personne amenée à conduire ou animer des ateliers et désirant développer sa compétence en communication et en dynamique de groupes d'adultes âgés et/ou handicapés.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Connaître et comprendre les phénomènes et la dynamique des groupes.**
- **Développer son rôle d'animateur auprès d'un groupe d'adultes âgés ayant parfois des troubles sensoriels et du comportement.**
- **Renforcer son écoute et favoriser la participation et la coopération dans le groupe.**

Programme

- La dynamique des communications dans les groupes.
- Spécificité d'un groupe d'adultes âgés ayant des handicaps de communication : précautions.
- Prise en compte des valeurs et modèles intériorisés par les membres d'un groupe : la question des cadres de références et des normes.
- Taille et finalité d'un groupe.
- Rôle des collègues.
- Interaction et influence : les phénomènes de groupe.
- Le rôle de l'animateur : l'anticipation des besoins et des risques; l'organisation de l'espace, préparation, check-list.
- Lien positif et coopération dans le groupe : inflexion de l'animateur.
- Créativité et synergie : l'écoute et l'ouverture de l'animateur.

Méthodes pédagogiques

Les formateurs proposeront de s'appuyer sur les apports théoriques pour analyser les expériences des participants dans le domaine de l'animation de groupes d'adultes âgés et leur proposer des éclairages et solutions pratiques.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Personnes à mobilité réduite et animation en activités physiques et corporelles

En collaboration avec

Trans'Formation

Contexte

Les personnes à mobilité réduite connaissent de multiples situations de dépendance. Leur permettre de s'engager dans un lien d'existence singulier est un enjeu essentiel du travail auprès de ces personnes. Comment choisir des activités physiques, des médiations qui vont, à partir d'une relation de qualité, être sollicitantes et vont permettre aux sujets de s'éprouver, de rencontrer les autres différemment ? Quelle place accorder au jeu, à l'expression, pour que le sujet enrichisse ses sensations ? Tels sont les enjeux de cette formation.

Personnes concernées

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique conduisant des projets auprès de personnes à mobilité réduite.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets en activités physiques et corporelles pour tenter de répondre aux besoins de ces personnes dans le cadre d'un travail en équipe.**
- **Interroger ses conceptions pour permettre à ces personnes d'être engagées dans leur projet.**
- **Acquérir des méthodologies de travail et d'analyse.**
- **Innover en favorisant les apprentissages et le maintien des acquis.**
- **Concevoir des environnements, des aménagements sollicitant le désir de la personne.**
- **Identifier la place du jeu et des activités d'expression dans les propositions qui peuvent être faites.**

Contenu

- Aspects théoriques sur les origines et conséquences des déficiences mentales avec une mobilité réduite - caractéristiques spécifiques de ces personnes.
- Missions des structures d'accueil et accompagnement du projet de vie de la personne.
- La dimension éthique dans sa pratique.
- Les activités physiques et corporelles : définitions, classification et processus en jeu.
- Choix d'activités signifiantes pour les personnes en lien avec leurs besoins.
- Le jeu : définitions, classifications, intérêts.
- Place de la parole, de l'expression dans l'accompagnement.
- L'aménagement du milieu comme moyen de sollicitation du désir de la personne.
- Les enjeux de la relation et les démarches pédagogiques.
- Conception d'outils d'observation et d'évaluation.
- Séances d'animation auprès de personnes ayant une mobilité très réduite.

Démarche pédagogique

Alternance de temps d'analyse de la pratique professionnelle, d'apports théoriques et méthodologiques et d'animation de séquences d'activités auprès de personnes à mobilité réduite.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Sanction de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Intervenants

Françoise LE JALLE Professeur associé, Université de Strasbourg, Faculté des Sports - formatrice dans le champ médico-social et en santé mentale.
Patrick BIDOT - Formateur dans le champ médico-social, Directeur de Trans'Formation.

Coordinateur pédagogique

Patrick BIDOT, Directeur de Trans'Formation, en partenariat avec l'Université de Strasbourg - Service de Formation Continue.

Responsable scientifique

Françoise LE JALLE, Professeur associée, Université de Strasbourg, Faculté des Sports.

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 5 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0147
du 5 décembre 2016
au 9 décembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0153
du 11 décembre 2017
au 15 décembre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0006
du 10 décembre 2018
au 14 décembre 2018

Lieu : M.A.S. Marie-Rose Harion
80 avenue du Neuhof
STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2045

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Bruit, son et musique dans une pratique gériatrique

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0467
du 1er juin 2017
au 2 juin 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0154
du 24 mai 2018
au 25 mai 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

code : 3018

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tout personnel travaillant à domicile ou en institution auprès de personnes âgées.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Apprendre à explorer l'environnement sonore des personnes âgées en institution sous l'angle objectif et subjectif : analyse des sons et des bruits, résonance psychologique de l'environnement sonore.**
- **Susciter une réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore.**
- **Mettre à profit des connaissances théoriques et pratiques sur l'utilisation adaptée de la musique en gériatrie.**

Programme

1 - Le son et l'audition
- le fonctionnement de l'oreille
- le vieillissement de l'ouïe
- la surdité et les conséquences psychologiques

2 - Approche subjective de l'environnement sonore
- les caractéristiques du vécu sonore
- la notion d'enveloppe sonore
- la surdité et les conséquences psychologiques

3 - La musicothérapie : définition, historique et différentes formes
4 - Les différentes places de la musique en gériatrie :
- animation
- rééducation
- musiciens intervenants
- musicothérapie

5 - Maladie d'Alzheimer et approches non médicamenteuses
6 - Sensibilisation aux techniques psycho-musicales
7 - Création d'un atelier musical : quelques règles à suivre.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges d'expériences entre les participants.
Témoignages de professionnels (musicienne intervenante, musicothérapeute, animatrice, psychologue) et mises en situation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Nathalie LAENG, Docteur en psychologie.
Courriel : nathalie.laeng@wanadoo.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Nouveau

La sophrologie, une méthode au service du soignant

Personnes concernées

Tout personnel médical ou paramédical, cadre supérieur de santé, cadre de santé, infirmier(e), aide-soignant(e).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaitre et comprendre la méthode sophrologique.
- Identifier les possibles domaines d'action de la sophrologie.
- Comprendre ses états intérieurs.
- Maîtriser la méthodologie.
- Améliorer sa performance.

Programme

Jour 1 :
Matin : Acquisition de connaissances de base sur la sophrologie
Comprendre la sophrologie :
- Naissance de la sophrologie avec le professeur Caycedo.
- La sophrologie, une science, une méthode et un art de vivre.
- Domaines d'application et limites de la méthode.
- Exercices de respiration.

Après-midi : Analyse de situations professionnelles à partir du vécu professionnel des participants.
- Analyse de situations de travail individuelles.
- Analyse de situations collectives en petits groupes.

Mise en évidence de l'impact de la sophrologie dans la relation soignant-soigné.
Jour 2 :
Matin : Analyse des pratiques professionnelles et acquisition de nouvelles techniques. Acquisition de connaissances sur la méthode " sophrologie "
- La sophrologie en tant que méthode.
- Niveaux et états de la conscience.
- Notre structure anatomo-physiologique.

Après-midi : exercices pratiques de sophrologie
- Exercices de relâchement des tensions musculaires.
- Prise de conscience de la position du corps et de ses points d'appui.
- Itinéraires corporels.
- La bulle de protection.

Jour 3 :
Matin : Découverte du processus.
- Sophrologie et sémantique.
- Le dialogue sophronique.
- La sophronisation de base vivantielle.

Après-midi : exercices pratiques de sophrologie.
- La sophronisation de base vivantielle.
- L'activation du positif, l'évacuation du négatif.
- La respiration synchronique d'intégration tissulaire.

Méthodes pédagogiques

Formation interactive en présentiel.
Méthode active, interrogative et participative.
Analyse de situations professionnelles à partir du vécu professionnel des participants. (Témoignages, décryptages et analyses de situations de travail).
Exercices.
Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique

Mme Martine Kajoch, consultante, sociologue et sophrologue ainsi qu'une équipe soignante, médecin, infirmière, sophrologue.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Service d'hygiène hospitalière, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : SRI18-0018
du 4 octobre 2017
au 6 octobre 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1233

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Nouveau

La sophrologie comme outil de gestion des émotions

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0632
du 1er mars 2017
au 3 mars 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1234

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Tout personnel médical ou paramédical, cadre supérieur de santé, cadre de santé, infirmier(e), aide-soignant(e).

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Améliorer sa performance.
- Gérer son stress et ses émotions.
- Comprendre ses états intérieurs pour agir avec efficacité dans des situations relationnelles complexes.

Programme

Jour 1 :
Matin : Acquisition de connaissances de base sur le concept d'intelligence émotionnelle. Comprendre les mécanismes de la gestion émotionnelle :
- Conceptualisation des émotions.
- Comprendre et tenir compte des différentes phases des émotions.
- Identifier le fonctionnement de notre système nerveux central.

Après-midi : Acquisition des connaissances de base sur la sophrologie. Comprendre la sophrologie :
- Naissance de la sophrologie avec le professeur Caycedo.
- La sophrologie, une science, une méthode et un art de vivre.
- Domaines d'application et limites de la méthode.
- Exercices de respiration.

Jour 2 :
Matin : Analyse des pratiques professionnelles et acquisition de nouvelles techniques.
- Analyse de situations de travail individuelles.
- Analyse de situations collectives en petits groupes pluridisciplinaires.

Mise en évidence de l'impact de la gestion émotionnelle sur la pratique professionnelle. L'impact de la sophrologie sur soi et sur sa pratique professionnelle.

Après-midi : Acquisition de connaissances sur la méthode "sophrologie"
- La sophrologie en tant que méthode.
- Niveaux et états de la conscience.
- Notre structure anatomo-physiologique.
- Exercices de relâchement des tensions musculaires.

Jour 3 :
Matin : Mise en pratique de la méthode.
- Sophrologie et sémantique.
- Le dialogue sophronique.
- La sophronisation de base vivantielle.

Après-midi : Exercices pratiques de sophrologie.
- Prise de conscience de la position du corps et de ses points d'appui.
- Itinéraires corporels.
- Sophronisation de base vivantielle.
- Bulle de protection.

Méthodes pédagogiques

Formation interactive en présentiel.
Méthode active, interrogative et participative.
Analyse de situations professionnelles à partir du vécu professionnel des participants. (Témoignages, décryptages et analyses de situations de travail).
Exercices.
Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.
Remise d'une documentation à l'issue de la formation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique

Mme Martine Kajoch, consultante, sociologue et sophrologue ainsi qu'une équipe soignante, médecin, infirmière, sophrologue.

Responsable scientifique

M. Thierry LAVIGNE, Maître de Conférence à la Faculté de Médecine, Service d'hygiène hospitalière, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

L'affirmation de soi dans la relation soignant-soigné

Personnes concernées

Infirmières, aide-soignantes, sages-femmes, assistants sociaux éducatifs, psychologues et tout personnel soignant.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Connaître les concepts de base de la communication non violente.**
- **Acquérir et savoir transmettre au patient les outils d'une communication plus efficace.**
- **S'affirmer et désamorcer l'escalade violente.**
- **Mieux prendre en compte ses émotions et celles du patient, notamment la colère.**

Programme

La " disponibilité " du soignant vis-à-vis du patient soigné se fonde sur une distance réfléchie, prenant en compte à la fois notre mission officielle, le contexte institutionnel, notre subjectivité et les spécificités du public pris en charge. L'affirmation de soi permet de faire valoir ses besoins, ses opinions et ses droits dans le respect d'autrui. Ni "hérisson", ni "paillasson", les personnes affirmées savent obtenir ce qui leur tient à coeur sans se soumettre, sans écraser leur entourage, ni le manipuler.
Nous aborderons les concepts et outils suivants :
- La communication non violente : le filtre perceptif, la décentration et le bénéfice du doute.
- L'incidence de la communication non verbale dans nos rapports avec les autres.
- Formuler une demande, une remarque, une critique et signifier ses limites et ses besoins.
- Travail sur les émotions, en particulier la colère et sur la spirale de l'agressivité.

Méthodes pédagogiques

Débats à partir d'exposés théoriques, jeux de rôle et discussions autour de cas cliniques, documents remis aux participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Emmanuelle STEPHAN, Praticien hospitalier, Service Psychothérapique pour enfants et adolescents, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, membre de l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives.
Courriel : stephan.emmanuelle@orange.fr
Melle Juliette Bortmann, psychologue clinicienne et psychosociologue, docteur en anthropologie, membre de l'Association française de Thérapies Comportementales et Cognitives.

Responsable scientifique

Mme Carmen SCHRÖDER, Professeur à la Faculté de Médecine, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Pôle Psychiatrie, Santé mentale et Addictologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : NMR17-0165
2 et 23 septembre 2016
et 14 octobre 2016
En 2017 :
Référence : NMR18-0211
8 et 29 septembre 2017
et 20 octobre 2017
Durée : 3 x 1 jour à 3 semaines d'intervalle

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 314

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Nathalie MEYER
Tél. : 03 68 85 49 28
Sauf le mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
n.meyer@unistra.fr

En collaboration avec

Mieux communiquer pour faciliter la relation avec le patient

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0389
du 1er juin 2017
au 2 juin 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.

Code : 3011

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Formation réservée au personnel paramédical : Aides-soignantes et infirmières.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Comprendre la complexité de la communication.**
- **Etre en capacité de décrypter la communication non-verbale.**
- **Communiquer avec aisance et efficacité.**
- **Maîtriser son stress dans des situations relationnelles difficiles.**

Les compétences à acquérir sont :
- **Une stratégie de communication professionnelle.**
- **Des outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis.**

Programme

Etape 1 : Approche cognitive
Pré-test sur l'analyse des pratiques
1) La théorie de la communication orale : modèles théoriques, les processus d'altération du message, la synchronisation.
2) La communication non verbale : la définition du non-verbal, le décryptage du non-verbal, l'impact du langage non-verbal.
3) La communication source de malentendus, pourquoi ? : sensation, perception, interprétation.
4) L'écoute comme vecteur d'une bonne communication : la différence entre écouter et entendre, développer l'écoute active.
Méthode active et participative.
Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.
Etape 2 : Analyse des pratiques
Exercices, mises en situation orale visant à : communiquer avec aisance et efficacité dans toutes situations professionnelles, maîtriser l'impact de la communication non-verbale, se faire entendre et comprendre du patient.
Analyses collectives de situations concrètes à partir du vécu des participants.
Exercices simulations; travail à partir de jeux (Jeux de rôles, jeu de cartes).
Briefing : définition des objectifs et description de l'environnement.
Simulation : jeux de rôle.
Débriefing par rapport aux objectifs pédagogiques et au scénario.
Des outils seront remis aux participants au cours de la formation.
Etape 3 : Suivi d'actions d'amélioration
Définir des axes d'améliorations à partir des debriefings.
Evaluation de fin de formation.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait trois étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances, le suivi d'axes d'amélioration.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Méthode active et participative.
- Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.
- Exercices de mise en situation, analyses collectives de situations concrètes à partir du vécu des participants.
- Travail à partir de jeux (Jeux de rôles, jeu de cartes).
- Des outils seront remis aux participants au cours de la formation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique :

Mme Martine KAJOCH, Consultante, sociologue.
Courriel : mkajoch@yahoo.fr

Responsable scientifique :

M. Thierry Lavigne, Maître de Conférences à la Faculté de Médecine, Service d'Hygiène Hospitalière, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Mobiliser ses ressources internes pour mieux communiquer

Personnes concernées

Tout le personnel médical (médecins, pharmaciens, internes) et les cadres de santé.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Comprendre la complexité de la communication orale.**
- **Prendre conscience des atouts et des limites en communication.**
- **Apprendre à mieux se connaître.**
- **Mener un échange avec aisance et efficacité.**
- **Développer sa force de conviction.**
- **Maîtriser son stress.**

Les compétences à acquérir sont :
- **Une stratégie de communication professionnelle.**
- **Des outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis.**
- **Une force de conviction.**

Programme

Etape 1 : Approche générale : acquisition de connaissances théoriques
Pré-test sur l'analyse des pratiques
1) Découvrir les ressources de votre cerveau :
- Comprendre et stimuler votre cerveau droit / gauche.
- Comprendre les origines de vos réflexes, de vos émotions et de vos pensées.

2) Questionnement sur votre personnalité :
- Déterminer les traits de votre personnalité.
- Avoir conscience de vos qualités et de vos limites.
- Discerner les nuances de personnalités et identifier les profils différents.

Etape 2 : Analyses des pratiques
1) Corriger les comportements qui vous mènent dans une impasse :
- Eviter la précipitation et réagir à l'agressivité ambiante.
- Etre en capacité de vous contrôler.
- Avoir confiance en vous.

2) Améliorer votre communication et votre gestuelle :
- L'écoute comme gage de réussite.
- Vos gestes et votre corps amplifient votre discours.
- La voix, le ton et la respiration pour gagner en crédibilité.
- Libérez votre charisme.

Exercices de mise en situation. Jeux de rôles.
Bilan individuel.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Méthode active et participative.
- Apports théoriques à l'aide d'une présentation Power Point.
- Exercices de mise en situation.
- Jeux de rôles.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique :

Mme Martine KAJOCH, Consultante, sociologue.
Courriel : mkajoch@yahoo.fr

Responsable scientifique :

M. Thierry Lavigne, Maître de Conférences à la Faculté de Médecine, Service d'Hygiène Hospitalière, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0091
du 1er décembre 2016
au 2 décembre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0069
du 30 novembre 2017
au 1er décembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 12.

Code : 3012

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Module de Diplôme

La communication : outil au service de la médiation

INFORMATIONS

Stage inter entreprises

Durée : 5 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0624
du 9 au 11 janvier 2017
du 6 au 7 février 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.340 €
840 euros dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences.
Code : 582

Stage intra entreprise : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université "Acteurs de Médiation"

Personnes concernées

Professionnels de l'emploi, de l'éducatif, du sanitaire, du social et du développement local. Responsables, salariés et bénévoles, permanents d'associations.

Objectifs

- **Dépasser les inhibitions qui freinent l'expression orale.**
- **Maîtriser les outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis et de communiquer avec aisance et efficacité.**
- **Renforcer la confiance en soi.**
- **Etre capable de faire face aux situations conflictuelles.**

Programme

- Les bases de la communication pour une meilleure approche de la médiation :
- La communication écrite et orale
- La différence entre écouter et entendre
- Le langage verbal, para-verbal et non verbal
- Les différentes techniques d'entretien

- La communication comme outil de gestion des conflits :
- La communication non violente
- Origine, nature et décryptage du conflit
- Désamorcer la colère et l'agressivité ambiante

Méthodes pédagogiques

- Méthode active, interrogative et participative.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Etude de cas concrets.
- Exercices de mise en situation, jeux de rôles.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass' Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du diplôme d'Université "Acteurs de médiation". Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Responsable pédagogique

Martine KAJOCH, Consultante.

Responsable scientifique

Emmanuel TRIBY, Professeur des Universités, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.
Courriel : triby@unistra.fr

Violences familiales : comprendre et accompagner des victimes, auteurs et enfants exposés

En collaboration avec

Contexte

La violence familiale est un facteur de risque pour la santé physique et mentale des personnes tant pour la victime que pour l'auteur. Cette formation a pour objectif de sensibiliser au dépistage et repérage des violences familiales pour en parler dans le cadre de l'évaluation globale de la situation de santé des personnes en consultation.

Personnes concernées

Travailleurs sociaux, infirmiers/ères, psychologues, avocats, conseillère économie sociale et familiale, médecins généralistes, médecins spécialistes, urgentistes, psychiatres, gynécologues, enseignants...

Objectifs de la formation

Ce programme de formation devrait permettre d'avoir une lecture cohérente de la complexité de la relation de couple et de comprendre les réactions des différents protagonistes concernés : la victime, l'auteur des violences, les enfants du couple.
A l'issue de la formation, les personnes seront capables de :

- **Comprendre les processus et mécanismes de la violence conjugale pour être en capacité d'effectuer un dépistage précoce.**
- **Appréhender les problématiques des enfants qui sont exposés à la violence dans leur milieu familial.**
- **Acquérir des connaissances de base sur la violence conjugale, les mécanismes et processus.**
- **Dépister la violence conjugale**
- **Prévenir et agir auprès de ses auteurs et des victimes**
- **Etablir un dialogue qui permette de sortir de l'isolement de la violence.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances

- Définition, types et formes de la violence
- Compréhension des mécanismes de la violence conjugale
- Relation symptomatique victime et auteur de violence conjugale
- Facteurs de risque pour enfants exposés
- Outils de repérage et de compréhension de la problématique
- Evaluation des facteurs de risques réels ou potentiels et des indices de violence conjugale (symptômes, signes et comportements qui y sont liés)
- Désamorcer l'agressivité et repérer les situations à risque
- Contexte et facteurs de vulnérabilité : indice de dépistage
- Technique pour apprendre à communiquer avec les auteurs, victimes de violence conjugale pour promouvoir l'alliance thérapeutique.
- Distance et posture professionnelle : connaissances des représentations sociales et les conséquences sur la prise en charge des victimes et des auteurs de violences conjugal
- Connaître les dispositifs et assurer une continuité du soin dans une approche globale
- Information juridique (droit pénal, civil et code déontologie) sur les lois en matière de violence conjugale

Etape 2 : Analyse des pratiques professionnelles

- Mise en scène de passage à l'acte : comprendre et expérimenter une approche d'intervention : la psychoboxe.
- Plusieurs des thèmes abordés de façon théorique intègrent l'analyse des pratiques afin d'analyser les axes d'amélioration de la prise en charge suivi d'un temps échanges et de réflexion commun.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Echanges et réflexions en groupe - Psychoboxe - Exercices et mises en situation, observation et analyse - Analyse de cas - Apports théoriques illustrés par des cas concrets - Mise en situation - Echanges d'expériences - Prise de recul sur ses représentations et ses pratiques.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Intervenants

Mme Karima MERAH, psychosociologue et psychopraticienne en thérapies brèves systémiques
M. Richard HELLBRUN, psychologue et psychanalyste, fondateur de la psychoboxe.
M. Laurent HINCKER, avocat spécialisé en harcèlement moral et sexuel.
Mme Caroline DESSET, expert psychologue au service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin, psychologue à l'Hôpital d'Haguenau.
Mme Sarahoui FAOUZIA, Directrice générale de Sos habitant, Psychologue.

Responsable scientifique

Mme Brigitte PAGNANI, Maître de Conférences, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0014
du 1er mars 2017
au 3 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0165
du 21 février 2018
au 23 février 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
code : 3083

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Management et qualité

Chapitre 6

Formations diplômantes

Master Qualité 84
Master Management des organisations de santé et médico-sociales 85
Diplôme d'Université Coordinateur en action sociale ou médico-sociale 86
Diplôme d'Université Management dans les établissements de santé 87
Diplôme d'Université Acteurs de médiation - conduite de projets 88

Stages de courte durée

La communication : outil au service de la médiation 89
Le montage de projet : outil au service de la médiation 90
Management des équipes en gérontologie et dans le milieu du handicap
Développer l'esprit d'équipe et la participation 91
Manager face à la pression avec les apports de la méditation
et du Tai Chi Chuan 92
Accompagner le changement 93
Développement durable : management environnemental
en établissement de santé ou médico-social 94
Développer sa pratique de tuteur 95
Coordination du parcours de soin de la personne en situation de «handicap»
et articulation entre le sanitaire et le médico-social : réalités et enjeux 96
Conduire les entretiens d'évaluation de la performance individuelle 97
9ème rencontre des métiers de la santé : Management de la qualité
et gestion des risques 98

Diplôme

Master Qualité

Objectifs

Le Master Qualité a pour vocation de former à l'organisation, l'animation, la gestion et la maîtrise de la qualité dans l'industrie, le service ou les établissements de santé.
A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Diriger et mettre en oeuvre une démarche qualité, c'est-à-dire définir des objectifs qualité par rapport à une stratégie, établir un diagnostic de faisabilité, planifier la démarche, évaluer et améliorer en fonction des mesures effectuées et mettre en place un plan d'action, faire des audits.
- Appliquer les méthodes, les outils et les normes concernant la qualité, la sécurité et l'environnement dans l'entreprise.
- Appliquer les méthodes de la communication et du management de projet qualité.

Personnes concernées

Le Master Qualité s'adresse à des qualiticiens, ingénieurs, médecins, pharmaciens, chercheurs, professionnels titulaires d'une première année de Master.
Les candidats non titulaires d'une première année de Master ou équivalent pourront être admis en justifiant d'une expérience professionnelle avec responsabilité en production et/ou en qualité.

Dossier de candidature à demander à : d.abele@unistra.fr

Programme

- **Méthodes de management** (module 1)
Introduction à la qualité - Gérer un projet qualité - Communication en équipe - Gestion des événements indésirables - Méthodes de résolution de problème
- **Normes et certification** (module 2)
Normes - Modèle EFQM - Qualité de service - Métrologie - Gestion documentaire
- **Modèles de management de la qualité** (module 3)
Qualité en conception - Gestion des ressources humaines - Gestion documentaire - Stratégie - Analyse des risques
- **Management de la complexité** (module 4)
Déploiement de politique - Piloter et conduire le changement - Qualité et processus organisationnel - Certification d'une activité de formation
- **Les outils de la qualité** (module 5)
Six sigma - AMDEC - Plans d'expérience - MSP - Analyse de la valeur
- **Evaluation et qualité** (module 6)
L'audit système - Comptabilité et calcul de coûts - Les COQ - Comptabilité par activités
- **Gestion de la qualité produits** (module 7)
Gestion de production - Gestion de projet - Qualité fournisseurs
- **Applications sectorielles** (module 8)
Visite d'entreprise
Option Industrie et services
Option Santé

Méthodes pédagogiques

Les enseignements de cette formation sont constitués de cours, de jeux pédagogiques, d'exercices pratiques, d'études de cas, d'échanges avec les participants. Le Master fait l'objet d'une concertation permanente entre des partenaires professionnels (industriels, sociétés de services, consultants) et des universitaires pour assurer l'ajustement des enseignements aux réalités de la gestion des organisations.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

Mme Véronique SCHAEFFER, Maître de conférences, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.
Courriel : schaeffer@unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat

Durée : 280 heures

du 10 octobre 2016 au 23 juin 2017 pour les cours théoriques en alternance avec la mission en entreprise - Soutenance en octobre 2017
En 2016 :
Module 1 : Référence : DAE17-0551
du 10 au 14 octobre 2016
Module 2 : Référence : DAE17-0552
du 14 au 18 novembre 2016
Module 3 : Référence : DAE17-0553
du 12 au 16 décembre 2016
En 2017 :
Module 4 : Référence : DAE17-0554
du 23 au 27 janvier 2017
Module 5 : Référence : DAE17-0555
du 27 février au 3 mars 2017
Module 6 : Référence : DAE17-0556
du 27 au 31 mars 2017
Module 7 : Référence : DAE17-0557
du 15 au 19 mai 2017
Module 8 : Référence : DAE17-0558
du 19 au 23 juin 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Pôle Européen de Gestion et d'Économie
61, avenue de la Forêt Noire
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
5.140 €
Code: 593

Renseignements et inscriptions :
Diane ABELE
Tél. : 03 68 85 49 30
sauf vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
d.abele@unistra.fr

Diplôme

En collaboration avec

Master 2 Management des Organisations de Santé et Médico-sociales

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat

Durée : 344 heures

En 2016/2017 :
Référence : SRI17-0017
du 1er septembre 2016 au 1er juillet 2017, *à raison d'un séminaire de 2 jours et demi tous les 15 jours (jeudi, vendredi, samedi matin), menés en alternance avec l'activité professionnelle pour les salariés et le stage de 600 heures en établissement pour les demandeurs d'emploi.*

Lieu : Université de Strasbourg - Ecole de Management Strasbourg
61 avenue de la Forêt Noire
67085 STRASBOURG

Frais de participation :
5.600 €
Financement possible en tant que stagiaire de la formation professionnelle. Salarié en alternance, en période de professionnalisation, ou en CIF. Co-financement possible par la Région Alsace pour les demandeurs d'emploi (nous demander le dossier à compléter).

Code : 2001

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre l'environnement des établissements de santé.
- Formuler des décisions stratégiques en intégrant les évolutions de l'environnement et les forces/faiblesses de l'établissement.
- Piloter des situations de gestion diverses en combinant les concepts et outils de différentes spécialités de gestion (stratégie, comptabilité/finance, gestion des RH, marketing, logistique, systèmes d'information...)
- Intégrer les logiques de management dans les décisions opérationnelles.
- Développer les compétences transversales d'encadrement pour conduire les projets de transformation en cours dans les organisations de santé, sanitaires et médico-sociales.

Personnes concernées

Les cadres ou assimilés en activité (CIF, plan de formation ou à titre personnel) ou en recherche d'emploi : titulaires d'un Bac+4 ou M1 ou titulaires d'un diplôme de niveau inférieur et justifiant d'une expérience professionnelle réussie, sous condition d'acceptation par la commission pédagogique de la Validation des Acquis. Professionnels et Personnels.
Présélection sur dossier et sélection sur entretien.

Pré-requis

Aptitudes personnelles liées à celles d'un manager (dynamisme, organisation, ouverture...). Esprit à la fois analytique et de synthèse.

Programme

UE 1 : ENVIRONNEMENT ET DÉMARCHE STRATÉGIQUE :
Enjeux et évolutions du secteur de la santé : Organisation du système de santé et réseaux, Enjeux des réformes actuelles, Éthique et santé.
Stratégie et pilotage d'établissement.
UE 2 : ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS :
Management financier et budgétaire : Financement et comptabilité des établissements (T2A, EPRD, investissement).
Management de la performance : Calcul des coûts et contrôle de gestion, Indicateurs médico-économiques et mesure de l'activité.
UE 3 : INGÉNIERIE ET OUTILS :
Management des systèmes d'information dans les établissements de santé.
Gestion de projet.
UE 4 : MANAGEMENT DES ACTEURS :
Gestion des Ressources Humaines : Enjeux de la gestion des ressources humaines (gestion des emplois et des compétences), Nouveaux modes d'organisation du travail,
Management d'équipe et Techniques de Négociation,
Management et Conduite du changement.
UE 5 : LA PLACE CENTRALE DU PATIENT :
Marketing des établissements de santé.
Qualité et gestion des risques.
UE 6 : MÉMOIRE : Donnant lieu à une soutenance.

Méthode pédagogique

L'équipe enseignante de l'École est composée d'une centaine d'universitaires impliqués dans la recherche et de plus de 600 cadres et dirigeants, professionnels du management public et privé.
Le dispositif pédagogique est fondé à la fois sur les modules théoriques interactifs et sur des études de cas et exercices d'application.
Chaque cours dispensé est réalisé par des enseignants de l'université et par des professionnels - cadres dirigeants et experts du secteur de la santé permettant aux étudiants d'allier les concepts et les retours d'expérience.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

Mme Caroline MERDINGER - RUMPLER, Maître de conférences en sciences de gestion, Ecole de Management, Université de Strasbourg.

Diplôme

Diplôme d'Université Coordinateur en action sociale ou médico-sociale

En collaboration avec

ESTES
ÉCOLE SUPÉRIEURE EN TRAVAIL ÉDUCATIF ET SOCIAL DE STRASBOURG

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Maîtriser l'évolution des politiques publiques et situer son action dans ce contexte.
- Situer la fonction de coordination dans une dynamique d'évolution des organisations.
- Maîtriser les outils et techniques de l'intervention et de l'accompagnement social, relatifs à l'exercice de la fonction de coordinateur.
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation, du management d'équipe et de projet, relatifs à l'exercice de la fonction de coordinateur.

Personnes concernées

La formation s'adresse particulièrement aux travailleurs sociaux et médico-sociaux : éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) de service social, conseiller(e) en économie sociale et familiale, éducateur(trice) de jeunes enfants.

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme du secteur éducatif, social ou sanitaire (un diplôme de niveau III est souhaité).
Etude du CV et d'une lettre de motivation de 2 ou 3 pages.

Programme

- **Module 1 :** Situer son action dans le contexte de transformation sociale et d'évolution des politiques publiques : Durée : 24 heures
- **Module 2 :** Situer la fonction de coordination dans une dynamique d'évolution des organisations : Durée : 36 heures
- **Module 3 :** S'approprier les outils et techniques relatifs à la fonction de coordination : Durée : 48 heures
- Les outils de l'intervention et de l'accompagnement social
- Les outils relatifs à l'animation d'équipe et de projet
- Les écrits professionnels
- **Module 4 :** Préparation et soutenance d'une monographie : Durée : 12 heures soit 2 jours.

Validation

Rédaction d'une monographie portant sur l'étude approfondie de la fonction de coordination exercée au sein du service où évolue l'étudiant. Cette dernière donnera lieu à des préconisations et qui fera l'objet d'une soutenance collective.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable pédagogique

Anne TIRMARCHE-ISSEMANN, Responsable de formation à l'ESTES.

Responsable scientifique

M. Emmanuel TRIBY, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.
Courriel : triby@unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 120 heures de formation (20 jours) à raison de 2 à 3 jours par mois

En 2017 :
Référence : CPR17-0542
de mars 2017
à décembre 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0166
de mars 2018
à décembre 2018
Clôture des inscriptions : nous consulter

Lieu : ESTES (Ecole Supérieure en Travail Educatif et Social de Strasbourg)
3 rue Sédillot
STRASBOURG

Frais de participation :
2.400 € + droits d'inscription universitaires
Code : 241

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Diplôme

En collaboration avec

CIFAL

Diplôme d'université Management dans les établissements de santé

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 19 jours soit 133 heures

En 2016/17 :
Référence : SRI17-0376
du 26 au 30 septembre 2016
du 14 au 17 novembre 2016
du 5 au 8 décembre 2016
du 16 au 20 janvier 2017
du 6 au 8 mars 2017
En collaboration avec CIFAL
27 avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
Tel : 03 88 37 22 10
Courriel :
emmanuel.wingender@cifal-formation.com

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
majorés des droits universitaires (à titre indicatif 184 euros en 2014/15)
(étudiants ou stagiaires en formation initiale : nous contacter)
Code : 203

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Cette formation propose d'acquérir les compétences techniques et comportementales nécessaires pour organiser, gérer et diriger des services et des projets en environnements complexes de toutes tailles et dans toutes les structures de santé. Ce programme synthétise et globalise de manière pratique et directement utilisable différents outils et méthodes nécessaires au management dans les milieux de la santé.

Personnes concernées et pré-requis

Personnels d'encadrement, titulaires d'un Bac+2 ou équivalent et justifiant d'une expérience professionnelle minimum de 2 ans. Managers d'Hommes et/ou de processus : Médecins, cadres de santé, cadres supérieurs de santé, cadres de pôle, techniciens supérieurs hospitaliers; adjoints des cadres ; attachés d'administration, chefs de projets...
Une expérience managériale de quelques mois est souhaitable.

Objectifs

Piloter une unité opérationnelle, un service, une équipe projet... dans une logique de performance et d'efficience. Assurer le développement de son unité en concordance avec la stratégie de l'établissement. Agir en responsable chargé à la fois des aspects d'organisation de la fonction et de la responsabilité sociale. Etre un promoteur du changement attentif aux évolutions structurelles, technologiques et sociales. S'impliquer dans une démarche qualité, et garantir l'application d'une politique de prévention en matière de santé, de sécurité, de conditions de travail et de protection de l'environnement.

Programme

Module 1 : Enjeux et fonctionnement économique de la Santé (0,5 jour)
Module 2 : Management/Leadership/Communication (5 jours)
Module 3 : Conduite de projet (2 jours)
Module 4 : Qualité et gestion des risques santé (3,5 jours)
Journée de synthèse + évaluation (1 jour)
Module 5 : Le tutorat (1 jour)
Module 6 : Management des RH délégué à l'encadrement (2 jours)
Module 7 : Manager Formateur interne (2 jours)
Module 8 : Législation du travail et relations sociales (1 jour)
Module 9 : Mémoire (1 jour)

Méthodes pédagogiques

La formation est animée par des formateurs justifiant d'expérience professionnelle avérée. Chaque stagiaire sera amené à approfondir une problématique managériale propre à son contexte d'exercice et à proposer des stratégies d'optimisation. Le travail d'intersession permet aux participants une mise en pratique.

Modalité d'obtention du diplôme

Evaluation écrite ; Rédaction et présentation orale d'un mémoire intégrant au moins une proposition d'amélioration du service ou de la structure. Chaque participant se verra remettre une attestation de réussite à la formation aux conditions suivantes : avoir été présent durant toute la période de stage. Avoir été actif et force de propositions. Avoir satisfait à l'évaluation finale selon les critères indiqués.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'état inscrit au RNCP ou d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs.

Responsable scientifique

Mme Sabine CULLMANN, Maître de Conférences en sciences de gestion à la Faculté des Sciences économiques et de gestion, Université de Strasbourg.
Courriel : sabine.cullmann@unistra.fr

Diplôme

Diplôme d'université Acteurs de médiation

Conduite de projets d'intervention sociale

Objectifs

- Entretenir une veille sociale sur les nouveaux enjeux et tensions de la société contemporaine.
- Comprendre les dimensions juridiques et déontologiques des interventions sociales.
- Acquérir une stratégie professionnelle de communication et de médiation sociale.
- Maîtriser les outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis et de communiquer avec aisance et efficacité.
- Manager et mettre en oeuvre un projet. Evaluer son impact, ses effets.

Personnes concernées

Professionnels de l'emploi, de l'éducatif, du sanitaire, du social et du développement local.
Responsables, salariés et bénévoles, permanents d'associations.

Modalités d'admission

Dossier de candidature et entretien individuel.

Programme

UE1 : Se situer et s'adapter dans un contexte de changement et de médiation
- Veille sociale (21 heures)
L'engagement des acteurs de terrain pour une meilleure participation citoyenne - Développer la cohésion sociale
- Médiation (21 heures)
Les différentes approches de la médiation - La médiation et la citoyenneté aujourd'hui - Les enjeux juridiques et sociaux de la médiation
UE2 : La communication : outil au service de la médiation (35 heures)
- Les bases de la communication pour une meilleure approche de la médiation :
La communication écrite et orale - La différence entre écouter et entendre - Le langage verbal, para-verbal et non verbal - Les différentes techniques d'entretien
- La communication comme outil de gestion des conflits :
La communication non violente - Origine, nature et décryptage du conflit - Désamorcer la colère et l'agressivité ambiante
UE3 : Le montage de projet : outil au service de la médiation (35 heures)
Projet d'intervention et projet de changement - Les étapes de la conduite de projet et le management du projet - Les outils opérationnels pour mettre en oeuvre un projet
UE4 : Comprendre la réalité professionnelle et communiquer efficacement par écrit
- Les écrits : outils de communication professionnelle (21 heures)
Méthodologie de rédaction - Aide à l'écriture, corriger ses écrits - Rendre compte par écrit
- L'écrit : outil de formation et de développement de compétences par l'analyse des pratiques professionnelles (28 heures)
Etude d'une situation et d'un projet d'intervention - Analyse de situations de conflits - Analyse des entretiens et des discours sociaux - Elaboration d'une monographie à partir de l'analyse de situations professionnelles.

Méthodes pédagogiques

- Méthode active et participative.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Etude de cas concrets.
- Exercices de mise en situation, jeux de rôles.
- Boite à outil pour monter un projet de manière opérationnelle.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass'Compétence Universitaire

Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Validation de la formation

Réalisation d'une monographie conçue et réalisée par l'étudiant(e) à partir de l'analyse d'une situation sociale et professionnelle, et des moyens de la faire évoluer. Validation des unités d'enseignement par contrôle continu.

Responsable pédagogique

Martine KAJOCH, Consultante.

Responsable scientifique

Emmanuel TRIBY, Professeur des Universités, Faculté de Sciences de l'Education, Université de Strasbourg. Courriel : triby@unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université - Pass' Compétences Universitaire

Durée : 161 heures

En 2017 :
Référence : CPR17-0622
9, 10, 11 janvier 2017
6, 7, 8 février 2017
6, 7, 8 mars 2017
10, 11, 12 avril 2017
10, 11, 12 mai 2017
12, 13, 14 juin 2017
3, 4, 5 juillet 2017
6, 7 septembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
2.450 €
code : 2103

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Module de Diplôme

La communication : outil au service de la médiation

INFORMATIONS

Stage inter entreprises

Durée : 5 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0624
du 9 au 11 janvier 2017
du 6 au 7 février 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.340 €
840 euros dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences.
Code : 582

Stage intra entreprise : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université "Acteurs de Médiation"

Personnes concernées

Professionnels de l'emploi, de l'éducatif, du sanitaire, du social et du développement local. Responsables, salariés et bénévoles, permanents d'associations.

Objectifs

- **Dépasser les inhibitions qui freinent l'expression orale.**
- **Maîtriser les outils de communication permettant d'améliorer l'impact du message transmis et de communiquer avec aisance et efficacité.**
- **Renforcer la confiance en soi.**
- **Etre capable de faire face aux situations conflictuelles.**

Programme

- Les bases de la communication pour une meilleure approche de la médiation :
- La communication écrite et orale
- La différence entre écouter et entendre
- Le langage verbal, para-verbal et non verbal
- Les différentes techniques d'entretien

- La communication comme outil de gestion des conflits :
- La communication non violente
- Origine, nature et décryptage du conflit
- Désamorcer la colère et l'agressivité ambiante

Méthodes pédagogiques

- Méthode active, interrogative et participative.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Etude de cas concrets.
- Exercices de mise en situation, jeux de rôles.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass' Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du diplôme d'Université "Acteurs de médiation". Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Responsable pédagogique

Martine KAJOCH, Consultante.

Responsable scientifique

Emmanuel TRIBY, Professeur des Universités, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.
Courriel : triby@unistra.fr

Module de Diplôme

Le montage de projet : outil au service de la médiation

Personnes concernées

Professionnels de l'emploi, de l'éducatif, du sanitaire, du social et du développement local. Responsables, salariés et bénévoles, permanents d'associations.

Objectifs

- **Comprendre les enjeux du projet.**
- **Evaluer l'impact du mode projet.**
- **Manager un projet.**
- **Mettre en oeuvre un projet à travers une méthode et des outils.**

Programme

Conduire un projet d'intervention sociale
- Projet d'intervention et projet de changement
- Les étapes de la conduite de projet et le management du projet
- Les outils opérationnels pour mettre en oeuvre un projet
- L'avant/aprés : l'évaluation du projet
- Communiquer autour du projet

Méthodes pédagogiques

- Méthode active et participative.
- Apports théoriques et méthodologiques.
- Etude de cas concrets.
- Exercices.
- Boite à outils pour monter un projet de manière opérationnelle.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Pass' Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du diplôme d'Université "Acteurs de médiation". Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Responsable pédagogique

Martine KAJOCH, Consultante.

Responsable scientifique

Emmanuel TRIBY, Professeur des Universités, Faculté des Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.
Courriel : triby@unistra.fr

INFORMATIONS

Stage inter entreprises

Durée : 5 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0623
du 10 au 12 avril 2017
du 11 au 12 mai 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.340 €
840 euros dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences.
Code : 585

Stage intra entreprise : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'Université "Acteurs de Médiation"

Management des équipes en Gérontologie et dans le milieu du handicap

Développer l'esprit d'équipe et la participation

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 5 jours

En 2016/2017 :
Référence : CPR17-0810
du 16 au 18 janvier 2017
et du 13 au 14 mars 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.375 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 502

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Responsables et cadres en structures d'hébergement et/ou de soins, infirmières coordinatrices en EHPAD, en SSIAD et CSI, en accueil de jour, en FAM.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Reconnaitre les différents types de communications en jeux dans les relations d'équipe au travail et y apporter des réponses adaptées.**
- **Développer et renforcer son rôle d'animateur et de communicateur auprès de son équipe et de ses partenaires.**
- **Gérer et animer une réunion, ses résultats et son suivi.**
- **Maîtriser le panel des " temps collectifs " et savoir les mettre en oeuvre en tenant compte des contraintes.**

Programme

- Evolution des pratiques d'équipes en gérontologie, dans le contexte des réformes et de la démarche qualité ; Le défi des cadres ;
- La Charte d'équipe : formaliser le cadre de référence commun à l'équipe et avec l'équipe ; le cadre opératoire.
- Animer une réunion :

- Des phénomènes de groupes à la dynamique de groupe ;
- Le rôle de l'animateur : favoriser la transformation des salariés en acteurs
- Briefing et transmissions ciblées
- Retours d'expérience ; temps projets ; " réunions projet personnalisé "

- Animer une équipe :

- L'entretien annuel ; le soutien aux équipes ;
- La régulation ; la gestion de conflits ;
- La Créativité et l'évènementiel ; cultiver la motivation des équipes

- La conduite de projet : fixer les objectifs ; définir les étapes ; mettre en oeuvre ; évaluer ; donner de la visibilité à la conduite de changement en communiquant.

Méthodes pédagogiques

Dynamique de la formation-action : apports théoriques, savoirs du groupe (le groupe : lieu de formation), analyse des pratiques, mises en situations, outils de visualisation et objectifs de progrès pendant l'intersession.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnatrice pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisée en gérontologie et secteur sanitaire et social.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Nouveau

Manager une équipe : gérer le stress et la pression avec la méditation et le tai chi

Personnes concernées

Directeurs d'établissement, cadres, responsables d'équipes des établissements sanitaires et médico-sociaux et tout professionnel concerné par le management d'équipe.

Objectifs

Réussir à faire face aux pressions de l'environnement et au stress dans son rôle de Manager d'équipe. Développer une posture intérieure, des attitudes adaptées et une communication efficace grâce aux techniques de méditation et du tai chi chuan alliées aux outils de management.

Programme

Faire face à la pression grâce à la méditation et le tai chi
- La pression professionnelle, le stress et leurs conséquences.
- La gestion du stress avec la méditation et le tai chi.
- La pleine conscience des situations qui se présentent.
- Le positionnement intérieur à travers les techniques de méditation.
- Les processus relationnels dans le tai chi.

L'intégration de la méditation et du tai chi chuan dans le management
- La communication enrichie par la méditation.
- La communication en position haute et basse dans le tai chi.
- La distinction entre les enjeux émotionnels et opérationnels.
- La légitimité dans ses fonctions de Manager.
- L'approche managériale enrichie par la médiation et le tai chi.

Méthodes pédagogiques

La formation est fondée sur une expérimentation pratique des techniques de méditation, du tai chi chuan et des outils de management. Dans un processus participatif, le formateur se base sur ce que connaissent déjà les participants pour les amener à développer de nouvelles connaissances et compétences à travers :
- l'expérimentation directe des outils proposés,
- les mises en situation de cas concrets,
- les échanges entre participants,
- les synthèses méthodologiques réalisées par le formateur.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

M. Sébastien MARIE, ancien directeur d'établissement, consultant formateur spécialisé dans le management, enseignant de tai chi chuan et pratiquant de méditation depuis une quinzaine d'années.
Courriel : smarie@ethis-consulting.fr

Responsable scientifique

Mme Caroline MERDINGER-RUMPLER, Maître de Conférences en sciences de gestion à l'Ecole de Management de l'Université de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0131
du 8 mars 2017
au 10 mars 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1171

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Accompagner le changement

INFORMATIONS

Stage inter établissements en cours d'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0092
du 21 novembre 2016
au 22 novembre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0065
du 20 novembre 2017
au 21 novembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 265

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Médecins, cadres supérieurs de santé, cadres de santé, tout manager concerné par l'accompagnement d'un projet de changement.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Identifier les situations de changement et reconnaître les différentes phases.
- Identifier les catégories d'acteurs et leurs positions face au changement.
- Déterminer les leviers contribuant à la réussite du changement.
- Etablir les stratégies à mettre en oeuvre pour accompagner le changement.

Programme

1 - Comprendre les mécanismes du changement
- Le changement : un processus global qui concerne à la fois les personnes, les structures et les techniques.
- Les facteurs de changement internes et externes.
- Les différentes dimensions du changement et leurs impacts.
- Les trois phases de changement (décristallisation, transition, recristallisation).

2 - Conduire le diagnostic de changement
- Le diagnostic de l'organisation : lister les faits significatifs du changement.
- Le diagnostic des comportements des acteurs : les freins - les accélérateurs.
- Réaliser la cartographie des acteurs.
- Définir les leviers d'action du changement.

3 - Communiquer efficacement sur le changement envisagé
- Construire une stratégie de communication mobilisatrice, visant à favoriser l'appropriation du changement par les interlocuteurs concernés.
- Mesurer l'acceptabilité du changement dans l'organisation.
- En déduire les besoins des acteurs de l'organisation face aux changements.

4 - Mettre en oeuvre le changement et son plan d'action global
- Construire une vision partagée d'accompagnement du changement.
- Définir les grands axes du changement.
- Déterminer les résultas attendus.

Méthodes pédagogiques

- La méthode alterne les exposés méthodologiques et les exercices pratiques en lien avec des cas concrets choisis par les participants.
- Les échanges d'expériences professionnelles avec et entre les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Suzanne LUTZ, consultante formatrice, spécialisée en management et développement des ressources humaines en secteur de la santé.
Courriel : suzannelutz@free.fr

Responsable scientifique

Mme Pia IMBS, Maître de Conférences à l'Ecole de Management, Université de Strasbourg.

Module de Diplôme

Développement durable: management environnemental en établissement de santé ou médico-social

Personnes concernées

De façon générale : toute personne amenée à conduire un projet lié au management environnemental ou participer à sa réalisation.
Plus particulièrement : Directeurs, médecins, pharmaciens, ingénieurs, cadres de santé, infirmiers, techniciens de laboratoire et responsables de services techniques.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre les concepts liés au développement durable et plus particulièrement au management environnemental,
- Réaliser un diagnostic sur les aspects et les impacts environnementaux au sein de son établissement ou de son service,
- Déployer une politique et des objectifs en matière de management environnemental, la sensibilisation du personnel,
- Mettre en place les dispositions nécessaires à l'amélioration continue.

Programme

Positionnement et acquisition des connaissances
1) Test de positionnement: évaluation des connaissances liée aux concepts fondamentaux du développement durable et du management environnemental.
2) Le management environnemental : l'un des 3 piliers du développement durable, concepts et définitions.
3) Comment conduire un diagnostic environnemental : identification des aspects environnementaux et évaluation des impacts environnementaux associés.
4) Le déploiement et le suivi des orientations en matière de management environnemental : politique, objectifs et cibles, plans d'actions.
5) Comment intégrer les dispositions en matière de management environnemental dans le système de management de la qualité et de la sécurité des soins.
6) Les aspects environnementaux : les activités liées à l'usager, les activités liées aux soins, les activités médico-techniques, les activités logistiques, la construction et la maintenance de l'établissement, le traitement des déchets.
7) La sensibilisation du personnel et la maîtrise opérationnelle.
8) Les moyens d'amélioration : indicateurs de suivi, définition des actions d'amélioration, pilotage du système.
Analyse des pratiques
Travail en sous-groupes
Conduite d'une analyse environnementale: identification des aspects et impacts environnementaux, évaluation, détermination des aspects et impacts significatifs.
Echanges et discussions entre professionnels de santé.
Aide à la mise en oeuvre en situation professionnelle
Des exemples d'outils/méthodes seront proposés aux participants leur permettant de les adapter avant de les transposer dans leur établissement.
Echanges et discussions.

Méthodes pédagogiques

Les participants se voient proposer une approche alliant les apports théoriques et des travaux d'appropriation en sous-groupes. Des exemples d'outils/méthodes seront proposés aux participants leur permettant de les adapter avant de les transposer dans leur établissement.

Pass'Compétences Universitaire

Ce stage constitue un module du diplôme Qualité et Gestion des Risques dans les établissements de santé. Chaque module de ce diplôme peut être suivi et validé séparément, permettant ainsi d'obtenir le diplôme en 2 à 5 ans. Un Pass'Compétences Universitaire sera remis à l'issue de chaque module et permettra de suivre l'évolution du parcours personnalisé.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsable scientifique

M. Pierre LINDEN, Ingénieur conseil, responsable qualité au Service Formation Continue de l'Université de Strasbourg. Responsable d'audit au sein d'AFNOR Certification.
Courriel : Lindenpierre@aol.com

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : DAE17-0056
du 10 mai 2017
au 12 mai 2017
En 2018 :
Référence : DAE18-0275
du 14 mai 2018
au 16 mai 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
840 euros dans le cadre d'un parcours Pass'Compétences.
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 1090

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Diane ABELE
Tél. : 03 68 85 49 30
sauf vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
d.abele@unistra.fr

Ce stage constitue un élément du Diplôme d'université "Qualité et gestion des risques dans les établissements de santé".

Développer sa pratique de tuteur

INFORMATIONS

Stage inter entreprises

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0621
du 20 mars 2017
au 22 mars 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0190
du 19 mars 2018
au 21 mars 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.205 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs
Code : 752

Stage intra entreprise : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Toutes les personnes qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, peuvent être amenées à exercer un rôle de tuteur/tutrice pour accueillir et accompagner des nouveaux salariés, des stagiaires, des apprentis, des bénéficiaires de contrats de professionnalisation ou d'apprentissage...

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :
- **Découvrir et intégrer les stratégies et les outils de la fonction tutorale**
- **Développer les capacités relationnelles et formatrices du tuteur**
- **Tester et s'approprier une grille d'évaluation**
- **Gérer la mise en place des différentes étapes du tutorat et évaluer les personnes tutorées**
- **Accueillir et faciliter l'intégration de la personne**
- **Prendre en charge et superviser le parcours d'apprentissage**
- **Surmonter les blocages, entrer en relation d'aide face aux problèmes (relationnels, démotivation...)**
- **Evaluer et valider les acquis à travers un outil d'évaluation.**

Programme

- Le cadre légal
- La fonction intégrative du tutorat
- La fonction didactique et pédagogique
- Ethique et déontologie
- La fonction relationnelle : les attitudes et styles de communication pour accompagner
- La fonction évaluative

Méthodes pédagogiques

Elle est à la fois théorique, active et participative, s'appuyant sur des cas concrets et l'analyse des situations existantes.
- Réflexions
- Exposés, apports théoriques
- Discussion en grand groupe
- Etudes de cas
- Exercices d'application
- Jeux de rôles

se succèdent pour aboutir à la mise en place d'une méthodologie de tutorat.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Martine FRITSCH-STIENNE, Formatrice en communication et relations humaines.

Responsable scientifique

Mme Brigitte PAGNANI, Maître de conférences en Sciences de l'Education - LISEC, Université de Strasbourg.

Coordination du parcours de soin de la personne en situation de " handicap " et articulation entre le sanitaire et le médico-social : réalités et enjeux

Contexte

Mieux articuler le sanitaire et le social dans le champ de la rééducation, de la réadaptation, de la réinsertion interpelle sur le fond. En effet, la personne en situation de handicap est souvent "captive " de la structure dans laquelle elle est accueillie. La prise en charge qui en résulte nécessite la plupart du temps de multiples intervenants qu'il faut coordonner dans le temps.
La nécessité aujourd'hui est de trouver des modes de collaboration, de coordination qui tiennent compte de la réalité complexe des personnes en difficulté, par-delà les logiques propres aux dispositifs financiers, médicaux, sociaux et médico-sociaux.

Personnes concernées

Toute personne travaillant auprès d'un public en situation de handicap : personnel paramédical (infirmiers, aide-soignants...), directeurs d'établissement, travailleurs sociaux, cadre de santé, chef de service, psychologue du travail...

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :
- **Disposer de repères théoriques et pratiques sur la réalité du parcours de soin**
- **Interroger les liens entre soin et accompagnement social, médico-social tout particulièrement quand il est question de situation de handicap**
- **Innover pour renforcer la continuité des interventions sanitaires et médico-sociales : place et rôle du coordinateur.**

Programme

- Connaissance des milieux institutionnels et des enjeux territoriaux des filières de coordination de soins : apports théoriques
- Ergonomie et démarche citoyenne chez la personne " amputée " : articulation avec le secteur sanitaire, social et médico-social dans l'aménagement ergonomique de son quotidien, de son poste de travail...
- Une nouvelle fonction : le coordinateur. Sa place et son rôle pour assurer la continuité et la cohérence des soins et des services.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Etude de cas : renaissance de sa singularité chez la personne " amputée " (l'image de soi, l'autonomie, le deuil, les émotions, la douleur, l'annonce du diagnostic de l'amputation...)
- Synthèse et mise en perspective des propos des intervenants par l'animateur " fil rouge " après chaque séquence.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordinatrice pédagogique

Ana CALVO, Chargée d'insertion professionnelle à l'Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau (IURC) de Strasbourg.

Responsable scientifique

Patrick COLIN, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : CPR17-0453
du 6 février 2017
au 7 février 2017
En 2018 :
Référence : CPR18-0113
du 5 février 2018
au 6 février 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
680 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 242

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Conduire les entretiens d'évaluation de la performance individuelle

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0098
du 10 octobre 2016
au 12 octobre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0064
du 9 octobre 2017
au 11 octobre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 12.
Code : 106

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Cadres de santé, cadres supérieurs de santé, cadres administratifs, tout manager concerné par l'évaluation de la performance individuelle des collaborateurs.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Identifier les enjeux du processus d'évaluation professionnelle : pour l'établissement, le manager, l'évalué.**
- **Evaluer les performances dans une logique de progrès.**
- **Savoir conduire un entretien d'évaluation de la performance individuelle : connaître les points clés de l'entretien et adapter la bonne posture pour le réussir.**
- **Faire le lien avec la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC).**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test: analyse des pratiques professionnelles
L'entretien d'évaluation professionnelle est un moment privilégié d'échange et de dialogue entre chaque collaborateur et son manager.
L'entretien d'évaluation professionnelle permet d'apprécier l'activité du collaborateur, les résultats, les objectifs, le potentiel et le développement professionnel.
1) Déterminer les enjeux de l'entretien d'évaluation professionnelle et intégrer cette démarche dans le rôle du manager.
2) Pourquoi s'auto-évaluer avant d'être évalué ?
3) Les documents d'évaluation professionnelle :
- Le guide de préparation de l'entretien de l'évalué.
- Le guide de l'évaluateur.
- La grille d'évaluation des compétences et le contrat de progrès de l'évalué.
4) La procédure d'évaluation professionnelle.
Etape 2 : Analyse des pratiques. Mise en situation
1) Le management des entretiens d'évaluation professionnelle :
- Les caractéristiques de l'entretien d'évaluation.
- Les conditions pour bien réussir.
- Préparer l'entretien d'évaluation : s'organiser de manière concrète.
- Conduire l'entretien d'évaluation : les cinq étapes clés (lancer l'entretien, faire le bilan de la période écoulée : analyse des faits marquants et des réalisations (auto-évaluation), organiser la période à venir (le contrat de progrès), prévoir les évolutions, conclure l'entretien).
- Faciliter le dialogue durant les cinq étapes de l'entretien : techniques d'écoute active, le questionnement, la reformulation, la critique constructive, répondre à une demande impossible.
- Les principaux pièges à éviter en tant qu'évaluateur.
- Comment gérer une situation conflictuelle.
2) Savoir renforcer la motivation :
- Conclure l'entretien annuel d'évaluation de la performance individuelle et mettre en place un dispositif de suivi.
- Accompagner le collaborateur dans son projet professionnel.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
1. Apports méthodologiques.
2. Exercices pratiques : conduire un entretien d'évaluation de la performance individuelle.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Mme Suzanne LUTZ, consultante formatrice, spécialisée en management et développement des ressources humaines en secteur de la santé.
Courriel : suzannelutz@free.fr

Responsable scientifique

Mme Pia IMBS, Maître de Conférences à l'Ecole de Management, Université de Strasbourg.

9e Rencontre des métiers de la santé : management de la qualité et gestion des risques

Les méthodes et outils de la qualité et de la gestion des risques appliqués à la santé

Programme DPC (deux journées en présentiel, suivies d'une demi-journée en formation à distance)

Personnes concernées

Qualiticiens, gestionnaires de risques, directeurs d'établissement, médecins, pharmaciens, biologistes, sages-femmes, ingénieurs, cadres de santé, infirmiers, techniciens hospitaliers et toute personne particulièrement concernée par la qualité et la gestion des risques dans le domaine de la santé.

Programme

L'esprit de ce congrès est de conjuguer, d'une part, une mise à jour des connaissances des participants en matière de management de la qualité et de gestion des risques dans la santé et plus particulièrement dans les soins, et d'autre part, des rapports de retour d'expérience (RETEX) et de travaux concernant la mise en oeuvre ces méthodes et outils dans le domaine de la santé et plus particulièrement celui des soins.

Les sujets traités porteront sur :

- les actualités en matière de réglementation, normes et recommandations.
- les enquêtes et les indicateurs qualité et sécurité des soins et dans la santé en général.
- les certifications dans la santé : de la haute autorité de santé (HAS), ISO, NF services, étrangères...
- les audits organisationnels et les audits de pratiques (dont l'audit clinique) ; revue de morbidité et mortalité (RMM), comité de retour d'expérience (CREX), réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), autres méthodes d'analyse et d'amélioration des pratiques professionnelles (EPP ou APP).
- le développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé ; l'accréditation des médecins.
- les défaillances des processus ; les évènement indésirables (EI) et leur enregistrement ; les vigilances sanitaires réglementaires et non réglementées, et leur coordination.
- des exemples d'utilisation de méthodes et d'outils de qualité et de gestion des risques dans la santé.
- la gestion coordonnée des risques en établissement de santé.
- l'évaluation des risques professionnels ; le document unique réglementaire.
- d'une façon plus générale, les démarches qualité et sécurité dans le domaine de la santé, en établissement sanitaire, médico-social et en dehors d'un établissement.

Le pré-programme sera en ligne le 18 janvier.
Web :www.qualite-risques-sante.fr

Méthodes pédagogiques

Chaque conférence dure 30 minutes et s'appuie sur la projection d'un diaporama. Une durée de 10 minutes est réservée aux questions-réponses après de chaque conférence (soit en tout 40 minutes par conférencier). Le programme détaillé et minuté ainsi qu'un livret des résumés et un livret des posters sont remis à chaque participant en début de congrès. Les diaporamas et les vidéos sont mis à la disposition des congressistes sur un site internet protégé par un mot de passe, au plus tard 15 jours après la fin du congrès. Un questionnaire d'évaluation sous la forme d'une feuille A4 recto est proposé à chaque participant.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des connaissances et des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires, notamment concernant l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Responsables scientifiques et pédagogiques

Stéphane GAYET, Praticien hospitalier, médecin infectiologue-hygiéniste, antenne régionale alsacienne de lutte contre les infections nosocomiales (ARLIN d'Alsace), Hôpitaux universitaires de Strasbourg.
Courriel : gayet.stephane@chru-strasbourg.fr
Véronique SCHAEFFER, Maître de conférences, Faculté des sciences économiques et de gestion.

En collaboration avec

INFORMATIONS

Congrès agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2017 :
Référence : MOD17-0435
du 18 mai 2017
au 19 mai 2017
Ouverture à 9 heure le premier jour et clôture à 16 heure le suivant

Lieu : à définir

Frais de participation :
320 €
Inscription au titre du DPC : 370 euros
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Date limite d'inscription : le 2 mai 2017
Code : 354

Renseignements et inscriptions :
Marion OSWALD
Tél. : 03 68 85 65 56
m.oswald@unistra.fr

Accompagnement en fin de vie

Chapitre 7

Formations diplômantes

Diplôme interuniversitaire de soins palliatifs et d'accompagnement 100

Stages de courte durée

Soins palliatifs en gériatrie 101

Accompagner les familles face à la fin de vie, au décès d'un proche..... 102

Décès et deuils complexes..... 103

Formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents des services mortuaires. Prise en charge des personnes décédées 104

Directives anticipées et personne de confiance..... 105

Diplôme

Diplôme interuniversitaire de soins palliatifs et d'accompagnement

Strasbourg - Besançon - Dijon - Nancy - Reims

Par l'acquisition de compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles, éthiques, le stagiaire sera capable de :
- **assurer à la personne soignée la qualité des soins et la meilleure qualité de vie jusqu'à la mort**
- **s'impliquer dans les différents projets de soins palliatifs, tant au domicile qu'en institutions, dans le souci de la pluridisciplinarité et du travail en réseau**
- **promouvoir la recherche dans le domaine des soins palliatifs**
- **promouvoir le débat sur la mort dans la société.**

Personnes concernées

Médecins, internes (2 ans d'expérience), infirmiers diplômés d'Etat, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues cliniciens, aides-soignants, travailleurs sociaux, psychomotriciens, éducateurs spécialisés.
Recrutement : dossier de pré-inscription avec lettre de motivation et curriculum vitae (nombre de places limité).

Programme

Programme et calendrier envoyés sur demande.

Modalités d'obtention du diplôme

1ère année :
- Présence aux enseignements.
- Réussite à l'examen de fin de première année.
- Validation du stage (effectué dans une structure reconnue de soins palliatifs).

La validation de la première année donne droit à la délivrance d'une attestation.
2ème année :
- Avoir validé la première année ou équivalence.
- Présence aux enseignements.
- Validation du stage (effectué dans une structure reconnue de soins palliatifs).
- Rédaction d'un mémoire et réussite à la soutenance de ce mémoire.

Déroulement des formations

Cette formation se déroule sur 2 ans.
1ère année :
L'objectif est de permettre l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques en soins palliatifs et en accompagnement. La formation associe un enseignement magistral, des échanges et un stage pratique.
2ème année :
L'objectif est de permettre l'approfondissement des connaissances en mettant l'accent sur la démarche éthique, le savoir-faire, le savoir-être, le savoir-transmettre. La formation associe des ateliers interactifs, des ateliers de synthèse à partir de documents audiovisuels et de textes, des études de cas cliniques, l'élaboration d'un mémoire et un stage pratique.
Planning fourni sur simple demande.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique

M. Laurent CALVEL, Médecin, Responsable du Service de soins d'Accompagnement, de soins de support, de soins Palliatifs, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : laurent.calvel@chru-strasbourg.fr

Responsable scientifique

M. Jean-Christophe WEBER, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Médecine Interne, Pôle Spécialités médicales, Ophtalmologie (SMO), Nouvel Hôpital Civil, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

INFORMATIONS

Diplôme interuniversitaire

Durée : 2 ans

1ère année : 9 modules de 2 jours (108h) + un stage pratique de 3 jours
2ème année : 7 modules de 2 jours (84h) + un stage pratique de 5 jours
En 2016/2018 :
Référence : JLE17-0286
de septembre 2016
à juin 2018
ATTENTION : La formation se déroule en alternance à l'Université de Strasbourg et à la Faculté de Médecine de Besançon, de Dijon, de Nancy et de Reims.

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.385 € par année
Nombre de participants limité à 15 pour Strasbourg.
Code : 569

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Soins palliatifs en gériatrie

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0012
du 10 octobre 2016
au 12 octobre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0168
du 9 octobre 2017
au 11 octobre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0007
du 8 octobre 2018
au 10 octobre 2018

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 23

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Tous les personnels intervenant en institution ou à domicile auprès des personnes âgées, ainsi que les personnels travaillant dans des structures projetant la demande de lits identifiés de soins palliatifs.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Prodiguer des soins adaptés dans des situations de fin de vie des personnes âgées.**
- **Disposer de repères pour l'évaluation de la douleur et les symptômes les plus fréquents.**
- **Favoriser la prise en charge relationnelle des personnes âgées ainsi que de leur famille dans un contexte d'accompagnement en fin de vie.**
- **Permettre un travail en équipe et une réflexion autour des demandes de lits identifiés pour les personnes âgées.**
- **S'approprier les dispositifs de la nouvelle loi sur la sédation en fin de vie en institution gériatrique.**

Programme

- **Acquisition de connaissances (2 jours) :**
- Définition des soins palliatifs dans le contexte de la polypathologie de la personne âgée
- L'approche de la mort dans la société contemporaine
- Le cancer chez la personne âgée en situation palliative
- Comprendre les niveaux de soins définis par les médecins
- La prise en charge de la douleur et des symptômes pénibles en phase terminale et ultime
- Comprendre les limitations de traitement (Loi Leonetti) et les directives anticipées
- La sédation profonde terminale (Loi 2 fevrier 2016)
- Les modalités pratiques autour du décés
- Sensibilisation au travail de deuil.
- **Analyse des pratiques (1 jour) :**
- Etre à l'écoute des personnes âgées
- Le travail en équipe, la notion de lit identifié, les réunions de coordination pluridisciplinaires
- Les sollicitations à la nomination de personnes de confiance et d'aide à la rédaction de directives anticipées
- Les prises en charge des symptômes dont la douleur et l'angoisse par des techniques non médicamenteuses.

Méthodes pédagogiques

- Exposés de médecin et de psychologue.
- Echanges d'expériences entre les participants.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

M. Daniel GROSSHANS, Psychologue, Equipe Mobile de Soins Palliatifs, Mme Dominique ROHMER-HEITZ, Médecin gériatre.
Courriel : daniel.grosshans@chru-strasbourg.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Accompagner les familles face à la fin de vie, au décès d'un proche

Personnes concernées

Tous les soignants des établissements de santé qui accueillent des familles confrontées à la situation d'un proche en fin de vie, quel que soit son âge.

Objectifs

Que l'entrée dans une situation de soins palliatifs soit due à un évènement brutal ou à l'évolution d'une maladie, le patient est entouré de proches qui vivent les annonces médicales de manière plus ou moins difficile.
Ce stage propose une réflexion fondamentale sur cette relation particulière soignant-famille. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'accompagner les familles tout en sauvegardant le bien-être de l'équipe soignante au travail.

Programme

- **Apport de connaissances (1,5 jours) :**
- L'annonce aux familles du passage en soins palliatifs.
- Les familles et l'information du patient.
- Les mécanismes de défense.
- La sédation profonde terminale, loi du 2 février 2016.
- Le départ du service ou de l'institution du défunt et des familles.
- Le deuil.
- **Analyse des pratiques (1,5 jours) :**
- Expliquer et répondre aux questions des familles.
- Les enjeux de la notion de vérité.
- La relation médecin-soignant autour de l'information du patient et des familles.
- Quoi répondre aux demandes de sédation des patients ?
- L'impact émotionnel de ces informations.
- La présence des familles dans les moments ultimes et lors du décès.
- L'annonce du décès et l'accueil des familles lorsque le décès est survenu.
- Réfléchir sur le rôle et la place du professionnel.

Méthodes pédagogiques

Exposés - Etude de cas - Intervention d'un médecin et d'un infirmier.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique

M. Daniel GROSSHANS, Psychologue, Equipe mobile de soins palliatifs, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : daniel.grosshans@chru-strasbourg.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2017 :
Référence : SRI17-0386
du 1er février 2017
au 3 février 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2064

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Décès et deuils complexes

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0100
du 14 novembre 2016
au 16 novembre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0068
du 13 novembre 2017
au 15 novembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
955 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 990

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Toutes les personnes ayant été confrontées à un accompagnement d'une personne (jeune ou âgée) en fin de vie, dont les conditions de décès ont été complexes (en institution ou au domicile) et dont le travail de deuil s'avère difficile.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Permettre au personnel des institutions se sentant en difficulté face à des décès difficiles de se réinvestir dans son travail.**
- **Donner la possibilité, à partir de situations de décès et de deuil, de mener une réflexion sur la finitude de la vie de l'être humain.**
- **Favoriser une approche des soins palliatifs et de la fin de vie dans un contexte de qualité relationnelle.**

Programme

- **Apport de connaissances (1,5 jours) :**

- Les caractéristiques d'un décès complexe : les symptômes réfractaires.
- La sédation profonde terminale, loi du 2 février 2016.
- La mort dans la société.
- Le deuil lorsqu'il se complique.
- Que peut-on entendre par " progresser " ou " faire son deuil " ?

- **Analyse de la pratique (1,5 jours) :**

- Le vécu face à la mort.
- L'équipe de soins dans les situations palliatives.
- L'accompagnement des demandes de sédation.
- Les limites de l'accompagnement et les problèmes éthiques.

Méthodes pédagogiques

L'accent sera particulièrement mis sur l'échange et les travaux d'expression dans le groupe. Une motivation personnelle est indispensable pour participer à ce stage.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

M. Daniel GROSSHANS, Psychologue.
Courriel : daniel.grosshans@chru-strasbourg.fr

Responsable scientifique

M. Thomas VOGEL, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : thomas.vogel@chru-strasbourg.fr

Formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents des services mortuaires

Prise en charge des personnes décédées

Personnes concernées

Aides-soignants et agents de service mortuaire voulant être affectés dans un service des personnes décédées.

Objectifs

Répondre à l'arrêté du 16 juillet 2009 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des aides-soignants et des agents des services mortuaires chargés du service des personnes décédées.

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances.
Pré-test : analyse des pratiques professionnelles.
Module 1 : Mettre en oeuvre des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées.
Module 2 : Soutenir les familles et les proches.
Module 3 : Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations.
Module 4 : Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil.
Etape 2 : Analyse des pratiques.
Réalisée au sein d'une morgue hospitalière (observation et manipulation).

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Personnel de l'Institut de médecine légale de Strasbourg, de la morgue, du service d'hygiène et du service de psychiatrie des Hôptaux Universitaires de Strasbourg.

Responsable scientifique

M. Jean-Sébastien RAUL, Professeur à la Faculté de Médecine, Institut de médecine légale, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : js.raul@unistra.fr

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 4 jours de théorie et 3 jours de pratique

En 2017 :
Référence : SRI17-0438
Session théorique :
du 7 mars 2017
au 10 mars 2017
Session pratique :
Dates à déterminer entre le 13 mars et le 16 juin 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.375 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs
Code : 1083

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

En collaboration avec

Directives anticipées et personne de confiance

Focus sur la loi du 2 février 2016 dite Loi Claeyss-Léonetti

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 2 jours

En 2016 :
Référence : JLE17-0123
du 4 octobre 2016
au 5 octobre 2016
En 2017 :
Référence : JLE18-0019
du 3 octobre 2017
au 4 octobre 2017
En 2018 :
Référence : JLE19-0017
du 2 octobre 2018
au 3 octobre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
705 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
code : 3077

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

Personnes concernées

Tout soignant médical ou paramédical étant en contact avec des patients et des entourages de patients confrontés à formuler des directives anticipées ou à choisir une personne de confiance dans le contexte d'une évolution vers la fin de vie et le décès.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Acquérir une connaissance des textes régissant les directives anticipées et la personne de confiance.**
- **Acquérir une pratique de communication pour être aidant vis à vis des patients.**
- **Réfléchir à ses propres présupposés sur la fin de vie et éviter des positions d'influence.**
- **Pouvoir participer à des analyses de situation concernant des situations complexes et leurs enjeux éthiques.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test : analyse des pratiques professionnelles.
- Les notions fondamentales de directives anticipées et de personne de confiance.
- La loi des droits des malades (2002) et de la fin de vie (2005) et ses aménagements ultérieurs.
- Les principes fondamentaux de la communication.
- Les niveaux de soins en soins palliatifs.
- Les principes fondamentaux de l'éthique.
- Loi du 2 février 2016 dite Loi Claeyss-Léonetti.

Etape 2 : Analyse des pratiques
- L'identification des phases de la fin de vie.
- Repérer ses propres positions et principes face à la fin de vie.
- L'analyse des demandes des patients et des familles, de l'acharnement thérapeutique à l'euthanasie.
- Mener un entretien avec un patient ou des proches.
- Les prises de décision en équipe pluriprofessionnelle.
- Les conditions optimales d'un travail en équipe.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Apports de connaissances législatives.
- Exposés théoriques.
- Échanges et reflexion collective.
- Travail sur des situations cliniques.
- Jeux de rôle et mise en situation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

M. Laurent CALVEL, Médecin Responsable, Service de soins d'Accompagnement, de soins de support, de soins Palliatifs, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : laurent.calvel@chru-strasbourg.fr
M. Daniel GROSSHANS, Psychologue, Equipe Mobile de soins d'Accompagnement, de soins de support, de soins Palliatifs, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Responsable scientifique

M. Jean-Christophe WEBER, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Médecine Interne, Pôle Spécialités Médicales et Ophtalmologie, Nouvel Hôpital Civil, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

La fondation
“ Université de Strasbourg ”

La Fondation Université de Strasbourg, créée le 28 octobre 2008, a vocation à être un outil de promotion et de catalyse du développement de l’Université de Strasbourg. Elle se veut soutien de l’excellence, garant de la pluridisciplinarité, de la créativité et de l’innovation. Son but principal est de pérenniser les ambitions de l’Université de Strasbourg.

Les dons récoltés par la Fondation vont permettre de dégager des moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de la politique de l’Université°: soutenir la recherche et la formation, soutenir l’excellence et garantir l’avenir d’une présence universitaire de qualité à Strasbourg, au meilleur niveau international.

http://fondation.unistra.fr

Santé au travail et éducation à la santé

Chapitre 8

Formations diplômantes

Licence professionnelle des métiers de la santé au travail et dans l'environnement - Filières : Prévention Education - Assistant Gestion - Métrologie Environnement 108

Diplôme d'Université en Education thérapeutique 109

Diplôme d'Université Intervenant(e) en éducation et promotion de la santé 110

Stages de courte durée

Mieux-être du soignant pour un mieux-être de la personne âgée et/ou handicapée 111

Prévention de l'épuisement professionnel 112

Ethique et responsabilité dans le soin et l'éducation 113

Diplôme

Licence professionnelle des métiers de la santé au travail et dans l'environnement

Filières : Prévention Education - Assistant Gestion - Métrologie Environnement

Filière Prévention Education :
- **Savoir identifier, évaluer et répondre aux besoins de santé de l'entreprise. Savoir contribuer à la promotion et l'éducation pour la santé dans les entreprises.**
- **Savoir participer à l'élaboration de protocole de surveillance des salariés avec les médecins du travail.**
- **Savoir prendre soin des femmes et des hommes au travail et comprendre la relation d'aide.**
- **Savoir organiser les examens complémentaires et réaliser ceux relevant d'actes infirmiers.**
- **Evaluer les risques professionnels; connaître les pathologies induites ; participer à leur réduction.**
- **Contribuer à la veille sanitaire.**
- **Savoir mener un entretien infirmier et rechercher les indicateurs de santé liés à l'exposition professionnelle.**

Filière Assistant Gestion :
- **Etre capable d'assurer la maîtrise des outils bureautiques et de communication (rapports, synthèses de données, tableurs).**
- **Savoir maîtriser les outils de calcul statistique et notamment la saisie d'enquêtes.**
- **Etre capable de participer aux actions de sensibilisation, prévention et préparation au diagnostic, notamment en TPE.**
- **Etre capable de participer à l'analyse d'évaluation des risques en milieu de travail.**
- **Contribuer à la réduction des risques professionnels, évaluer et prendre en charge les accidents de travail.**

Filière Métrologie Environnement :
- **Programme détaillé au 03 68 85 49 23.**

Personnes concernées

Filière Prévention Education :
Infirmiers de santé au travail exerçant dans les entreprises, les corps administratifs tels que les SDIS, ou dans les services interentreprises de santé au travail.
Filière Assistant Gestion :
Secrétaire-assistant de santé au travail, assistant de service social au travail, ergonome.
Filière Métrologie Environnement :
Techniciens de santé travail environnement.

Programme

Filières : Prévention Education - Assistant Gestion
- Module 1 : Monde de l'entreprise et services de santé au travail : du 9 au 13 janvier 2017.
- Module 2 : Organisation de la prévention des risques professionnels et environnementaux : du 13 au 17 février 2017.
- Module 3 : Evaluation et gestion des risques professionnels : du 20 au 24 mars 2017.
- Module 4 : Santé publique, éthique et travail : du 24 au 28 avril 2017.
- Module 5 : Communication - Anglais : du 29 mai au 2 juin 2017.
- Module 6 : du 11 au 15 septembre 2017.

- Filière Prévention - Education : risques et pathologies,
- Filière Assistant Gestion : approche du poste de travail, notions de métrologie.

- Module 7 : Relation d'aide et d'écoute, entretiens infirmiers : du 9 au 13 octobre 2017.
- Module 8 : Gestion des populations au travail, maintien dans l'emploi : du 6 au 10 novembre 2017.
- Module 9 : Anglais, biostatistiques, TICE : 26 juin au 30 juin 2017.
- Module 10 : Soutenance des mémoires et Symposium, mise en commun : du 4 au 8 décembre 2017.

Filière : Métrologie Environnement
Le programme de la filière Métrologie Environnement est le même que pour les autres filières mis à part les modules 5-6-7-8 qui sont remplacés par les 4 modules du DIU Santé Respiratoire et Habitat que vous trouverez également dans notre catalogue.

Validation de la licence

Des travaux d'application servent de contrôle continu. Les participants seront amenés à faire un stage de trois mois pour mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle. Les candidats relevant de la formation continue et exerçant en santé au travail pourront bénéficier d'une dérogation sur la durée du stage, sur demande et après avis du directeur d'enseignement. Les participants rédigeront un mémoire estimé à 100 heures.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique

Mme Brigitte DENU, Infirmière diplômée en Santé au travail, Service de Pathologie Professionnelle, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : Brigitte.Denu@chru-strasbourg.fr

Responsable scientifique

Mme Maria GONZALEZ, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : maria.gonzalez@chru-strasbourg.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Etat

Durée : 10 modules de 35 heures et un stage pratique de 3 mois et projet tutoré estimé à 100 heures

En 2017 :
Référence : NMR17-0724
Le calendrier détaillé des modules figure ci-contre.

Lieu : Hôpital Civil
1, place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
5.855 €
Code : 126

Renseignements et inscriptions :
Nathalie MEYER
Tél. : 03 68 85 49 28
Sauf le mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
n.meyer@unistra.fr

Diplôme

Diplôme d'Université en Education Thérapeutique

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 147 heures dont 27 heures de stage

En 2017/2018 :
Référence : JLE17-0416
Module 1 :
du 27 au 28 janvier 2017
du 10 au 11 février 2017
Module 2 :
du 10 au 11 mars 2017
du 28 au 29 avril 2017
Module 3 :
du 9 au 10 juin 2017
le 14 septembre 2017
Module 4 :
du 15 au 16 septembre 2017
Module 5 :
du 13 au 14 octobre 2017
Module 6 :
du 17 au 18 novembre 2017
du 8 au 9 décembre 2017
Stage : à effectuer de janvier à mars 2018
Dépôt des mémoires : octobre 2018
Soutenance : novembre 2018
Absence tolérée : 2 jours à justifier sur les 2 ans.

Lieu : Centre Européen du Diabète
Boulevard René Leriche
67200 STRASBOURG

Frais de participation :
2.080 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2062

Renseignements et inscriptions :
Joelle LABARRE
Tél. : 03 68 85 49 23
Sauf le vendredi après-midi
Fax : 03 68 85 49 29
j.labarre@unistra.fr

L'augmentation du nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques et la fréquence de non-observance des prescriptions viennent souligner la nécessité de mise en place d'actions d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP). La prise en charge médicale à elle seule n'est pas suffisante, les patients et leur entourage doivent pouvoir bénéficier d'une offre de soins complète alliant thérapeutique et éducation. Toutefois, à l'heure actuelle, la majorité de ces patients ne bénéficie d'aucun programme d'éducation et l'offre disponible est souvent mal adaptée à la diversité de cette population. Sur le terrain, l'ETP, pratiquée depuis de nombreuses années, reste une activité ponctuelle, liée à la motivation, à l'organisation et au dynamisme de certains professionnels de santé.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé hospitalier, libéral ou travaillant dans une autre institution ou dans un réseau de soin, concerné par l'éducation des patients.
Diplômés : médecin, infirmier, diététicien, kinésithérapeute, podologue, ergothérapeute, pharmacien, psychologue, orthophoniste, sage-femme, éducateur médico-sportif, aide-soignante, éducateur spécialisé.
Ouvert également aux représentants des associations d'usagers.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Identifier le contexte légal et institutionnel lié à l'ETP.**
- **Concevoir, mettre en oeuvre, développer des actions d'éducation thérapeutique du patient (ETP).**
- **Développer un climat favorable entre les différents acteurs de la démarche d'ETP (professionnel, patient, entourage).**
- **Elaborer un programme d'ETP en respectant les étapes d'une gestion de de projet.**
- **Communiquer au sein et autour d'un programme d'ETP.**
- **Evaluer, réajuster une démarche éducative, évaluer les programmes d'ETP.**

Programme

- **Module 1** : Connaître le contexte légal de l'ETP, identifier et mettre en oeuvre les étapes d'une démarche éducative, communiquer dans la démarche éducative
- **Module 2** : Gérer un projet de santé, identifier les différences entre ETP et éducation à la santé, partage d'expérience en ETP.
- **Module 3** : S'accorder avec le patient et son entourage sur les besoins afin de construire un projet d'éducation thérapeutique personnalisé.
- **Module 4** : Connaître l'environnement lié à l'ETP et le droit du patient et de son entourage.
- **Module 5** : Identifier les spécificités d'un programme en ETP, élaborer un programme, communiquer autour d'un programme.
- **Module 6** : Evaluer les sessions individuelles et collectives en ETP, évaluer les programmes d'EPTP.

Modalités pratiques et validation

La sélection des candidats se fera sur lettre de motivation situant le projet du candidat et CV. Une réunion des personnes responsables de la formation sélectionnera les demandes.
Pour l'obtention du diplôme, les candidats doivent avoir participé à l'ensemble des cours et du stage, rédiger et soutenir un mémoire.
Le jury de mémoire sera composé d'un professionnel de santé et d'un autre intervenant dans le domaine traité lors de la dispensation des cours.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP OU d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Responsables scientifiques

M. Michel PINGET, Professeur à la Faculté de Médecine, Service d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition et Addictologie, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : m.pinget@ceed-diabete.org
Mlle Catherine HERDT, Directrice et responsable pédagogique de la Plateforme ETP Alsace.
Courriels : c.herdt@etp-alsace.fr - contact@etp-alsace.fr

Diplôme

Diplôme d'Université Intervenant(e) en éducation et promotion de la santé

En partenariat avec l'Instance Régionale d'éducation et de la Promotion de la Santé d'Alsace

Objectifs

- **Découvrir la pertinence et l'intérêt d'un positionnement éthique dans les champs qui questionnent la santé.**
- **Prendre la mesure et la distance nécessaires à l'analyse des interventions professionnelles dans des situations complexes.**
- **Mettre en capacité le participant à la construction d'une méthodologie de projet dans un espace partenarial.**

Personnes concernées

Cette formation s'adresse aux acteurs en éducation pour la santé, salariés ou bénévoles, intervenant dans les champs spécifiques de la promotion de la santé (tous métiers socio-sanitaires, socio-éducatifs, éducatifs, chargés de mission dans des dispositifs spécifiques et de santé communautaire).
Cette pluridisciplinarité permet de faire se rencontrer, des médecins, infirmiers, aide-soignants, assistant sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs sportifs, enseignants, chargés de projet de la politique de la ville... ce qui crée une dynamique favorable à la promotion de la santé dans les actions menées par la suite.

Conditions d'admission

Bac +2 ou Bac + 2 ans d'exercice professionnel dans le champ de la promotion de la santé. Le recrutement aura lieu sur présentation d'un dossier.

Programme

- Approche et conceptualisation de la prévention, de l'éducation et de la promotion de la santé
- Contexte institutionnel et organisationnel des différentes institutions composant le paysage sanitaire et social
- Méthodologie d'élaboration d'une grille d'entretien et d'un protocole de recherche d'informations
- Pédagogie et comportement de santé
- Méthodologie de projet en éducation et promotion de la santé
- Techniques d'animation en éducation et promotion de la santé
- Connaissance des spécificités identitaires des différentes populations cibles et des formes et contenus d'interventions auprès de ces publics
- Communication et valorisation du projet en éducation et promotion de la santé

Méthodes pédagogiques

Alternance entre exposés théoriques et travaux pratiques.

Conditions de réussite au diplôme

Contrôle continu en trois parties :
- Assiduité aux cours (présence obligatoire à tous les modules ou absence justifiée au maximum à 1 session de cours ou de deux travaux pratiques)
- Ebauche collectif d'un projet en promotion de la santé
- Rédaction d'un projet en éducation, promotion de la santé et présentation orale du projet
- Auto-évaluation prospective et à 6 mois

Les coefficients seront les mêmes pour chacune des parties.
Ce Diplôme est organisé dans le cadre de la participation à une formation-action dispensée par l'Ireps Alsace.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Intervenants

Enseignants de l'Université de Strasbourg et professionnels de l'éducation pour la santé (Médecin de santé publique, documentaliste, acteurs associatifs)

Coordination Pédagogique

Aurélie SIMONIN, Chargée de projets, Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé d'Alsace (Ireps Alsace) et Nicole SCHAUDER, Directrice de l'Ireps Alsace

Responsables scientifiques

M. Louis DURRIVE, Professeur associé, Faculté de Sciences de l'Education, Université de Strasbourg.
Courriel : louis.durrive@unistra.fr
M. Clément MAGRON, Professeur certifié, Ecole supérieur du professorat et l'éducation de l'académie de Strasbourg.
Courriel : clement.magron@espe.unistra.fr

INFORMATIONS

Diplôme d'Université

Durée : 120 heures réparties en :

- 84 h : 6 x 2 jours
- 20 h en intersession
- 16 h de travaux pratiques

En 2016/2017 :
Session 1
Référence : CPR17-0548
de septembre 2016
à février 2017
Session 2
Référence : CPR18-0355
dates à définir

Lieu : Hôpital Civil
1, place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Frais de participation :
Financement Ireps Alsace, pour les personnes vivant dans la Région Alsace.
Droits d'inscription à l'Université 2016/2017 à la charge de chaque participant.
1.900 euros hors Région (Droits d'inscription universitaire inclus).

code : 2114

Renseignements et inscriptions :
Aurélie SIMONIN
Tél. : 03 88 11 52 41
Chargée de projets Ireps
aurelie.simonin@irepsalsace.org

Mieux-être du soignant pour un mieux-être de la personne âgée et/ou handicapée

Initiation à la sophrologie caycédienne

INFORMATIONS

Stage inter établissements, pour l'homologation DPC : nous consulter

Durée : 4 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0016
du 14 novembre 2016
au 17 novembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0169
du 6 novembre 2017
au 9 novembre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0008
du 12 novembre 2018
au 15 novembre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.215 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 12.
Code : 537

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Personnes concernées

Toute personne travaillant auprès de la personne âgée et/ou handicapée : Cadre de santé et/ou éducatif, infirmier, aide-soignant, animateur, éducateur, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, kinésithérapeute, ergothérapeute.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Prendre conscience de l'impact de l'environnement sonore sur soi et les autres.**
- **Mieux se positionner professionnellement et prévenir l'épuisement professionnel.**
- **Mieux gérer les relations interpersonnelles, entre collègues, avec les partenaires et les familles, avec la personne âgée.**
- **Mettre en oeuvre des techniques de relaxation sophronique.**
- **Développer son niveau de conscience corporelle.**

Programme

Aspects analytiques
- Exploration et classement des situations de stress.
- Entraînement à l'analyse des pratiques et à la résolution de problèmes.
- Applications : aux situations professionnelles vécues comme difficiles, aux limites de la relation professionnelle.
- Ecoute, impact et analyse de l'environnement sonore sur soi et les autres.

Aspects théoriques
- Principes fondamentaux de la sophrologie : la conscience sophronique, "promouvoir le positif", physiologie sophrologique.

Aspects pratiques
- La gymnastique de longue vie.
- Exercices de sophronisation : relaxation statique, relaxation dynamique (niveau 1 et 2). Applications : sur le sommeil, sur la récupération de la fatigue physique et nerveuse, sur la gestion des relations à soi-même et aux autres.
- Exercices d'écoute : actions sur l'environnement sonore pour se sentir mieux.

Matériel demandé aux participants
Une tenue de gymnastique est préférable pour l'atelier de relaxation.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Equipe pédagogique

Mme Pascale MERCIER, Consultant-formateur en communication et management, spécialisé en gérontologie, Emmanuelle BESSON, sophrologue.
Courriel : acteurs.progres@gmail.com

Responsable scientifique

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de Médecine, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.
Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

Prévention de l'épuisement professionnel

"*Du stress à la qualité de vie...*"

En collaboration avec

Personnes concernées

Toutes les personnes qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, peuvent être amenées à connaître des situations d'épuisement professionnel.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- identifier les causes de stress dans son environnement professionnel,
- évaluer ce qui dépend de lui et ce qui ne dépend pas de lui,
- réduire l'impact du stress dans sa vie professionnelle,
- améliorer sa qualité de vie au travail.

Programme

1. Approche psycho-corporelle :
- Développement de la capacité de chacun à faire l'expérience de l'instant présent, en pleine conscience de ses ressources dans la vie quotidienne, au travers d'une exploration progressive d'exercices psycho-corporels.
- Apprentissage de capacités de récupération plus rapide après des expériences stressantes.
- Principes d'hygiène et d'alimentation anti-stress pour "un esprit léger dans un corps sain".

2. Approche neurobiologiste :
- Définition actuelle du stress en neurobiologie.
- Rôle des neurones, manifestations et sources de stress du point de vue de la neurobiologie et des sciences cognitives.
- Explication du syndrome de "burn out", du point de vue neurobiologique : *Rôle du stress et des systèmes neurohormonaux dans l'épuisement professionnel ; Lien avec la dépression et le système immunitaire* .
- Point sur les recherches actuelles : peuvent-elles démontrer aujourd'hui ce principe ancien de la sagesse d'Epictète selon lequel ce ne sont pas les événements qui nous perturbent, mais l'opinion que nous nous en faisons ? : *Biochimie du stress et circuits nerveux du plaisir ; Plasticité neuronale et apprentissage du bonheur* .

3. Approche psychosociale :
- Le fonctionnement psychique de l'individu dans le cadre du syndrome d'épuisement professionnel : définition, causes, signes : *Le rôle des émotions dites négatives (peur, tristesse, colère) ; La restauration de l'estime de soi par l'acceptation bienveillante ; L'expression et l'affirmation de soi : ni hérisson, ni paillasson ; Principes de communication non-violente.*

4. Interrelations entre les approches personnelle, collective et professionnelle :
- Qualité de vie au travail : Analyse des situations vécues comme problématiques par les participants (gestion du temps, qualité, communication, interfaces, management).
- Ethique et responsabilités "Quel sens donner au travail aujourd'hui ?", "Quel est mon agir essentiel ?".
- Développement des ressources humaines vitales pour exercer ses fonctions : Présence, cohérence, influence, créativité, initiative...

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC **uniquement pour les médecins généralistes et les médecins du travail** et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances. Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Apports informatifs et théoriques ; Echanges interactifs ; Analyse de situations ; Exercices pratiques ; Partages d'expériences dans un environnement calme et bienveillant.
Une 4ème journée de suivi pourra être organisée sur demande.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Animation

Marie-C. FRUHINSHOLZ - Consultante formatrice, spécialiste en qualité de vie et santé au travail, responsable pédagogique de ce programme ; Juliette BORTMANN - Psychologue, Docteur en Sciences Sociales ; Jean-Gérard BLOCH - Rhumatologue, Docteur en médecine ; Marie-Pierre DOUCHET - cardiologue au NHC ; Gabrielle RUDOLF - Neurobiologiste, Docteur en neurobiologie et en pharmacologie

Responsable scientifique

Brigitte PAGNANI, Maître de conférences en Sciences de l'Education - LISEC, Université de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016

Durée : 3 jours

En 2016/2017 :
Référence : IWZ17-0267
du 5 décembre 2016
au 7 décembre 2016
En 2017 :
Référence : IWZ17-0719
du 29 mai 2017
au 31 mai 2017
En 2017/2018 :
Référence : IWZ18-0278
du 4 décembre 2017
au 6 décembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg
- Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
1.205 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 749

Stage intra entreprise : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Isabelle WINTZ
Tél. : 03 68 85 49 75
Sauf le vendredi
Fax : 03 68 85 49 29
i.wintz@unistra.fr

En collaboration avec

Trans'Formation

Ethique et responsabilité dans le soin et l'éducation

INFORMATIONS

Stage inter établissements

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : CPR17-0328
du 12 décembre 2016
au 14 décembre 2016
En 2017 :
Référence : CPR18-0170
du 11 décembre 2017
au 13 décembre 2017
En 2018 :
Référence : CPR19-0009
du 10 décembre 2018
au 12 décembre 2018

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
620 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 2047

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Céline PASTOR
Tél. : 03 68 85 49 24
Fax : 03 68 85 49 29
c.pastor@unistra.fr

Contexte

Qu'est-ce que l'éthique, la responsabilité? En quoi interpellent-elles l'action éducative ou thérapeutique ? Pourquoi s'adressent-elles avant tout à l'être dans ses interactions avec les autres? L'éthique n'est-elle pas le " chemin " permettant au sujet de construire le sens de ses actes? Voici les questionnements qui vont baliser cette formation et permettre à chacun de réinterroger le sens de ces concepts indissociables évoquant l'engagement pour l'autre à une époque où la responsabilité, dans un glissement sémantique et pratique, viserait plutôt à se protéger d'autrui.

Personnes concernées

Professionnels du champ éducatif ou thérapeutique exerçant en institution spécialisée ou en structure de soin.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Acquérir une culture spécifique au champ de la responsabilité et de l'éthique.**
- **Définir le sens de son métier et les finalités des actes éducatifs et thérapeutiques.**
- **Identifier les conceptions du sujet à partir d'un éclairage philosophique et clinique.**
- **Concevoir, conduire et évaluer des projets en engageant sa responsabilité en se référant à un questionnement éthique.**
- **Élaborer des outils permettant d'analyser sa pratique professionnelle en équipe.**

Contenu

- La responsabilité, l'éthique : approche théorique en s'appuyant sur un éclairage philosophique et clinique.
- Éduquer, soigner : définitions et conceptions.
- Éthique et éducation, éthique et soin.
- La relation : rencontre de deux subjectivités " source " de l'éthique et de la responsabilité.
- Les articulations du projet et des actes professionnels dans le travail en équipe pour demeurer en cohérence avec les besoins des sujets accompagnés.
- Reconnaissance de ses limites dans l'accompagnement éducatif et thérapeutique et place de l'équipe.
- Place de la parole, symbolisation et responsabilité.
- Analyse de situations professionnelles et élaboration de projets.

Démarche pédagogique

Apports théoriques à partir de l'analyse de situations professionnelles présentées par les personnes en formation pour conduire à une évolution de cette pratique.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Sanction de la formation

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Intervenante

Françoise LE JALLE - Professeur associée, Université de Strasbourg, Faculté des Sports - formatrice dans le champ médico-social et en santé mentale.

Coordinateur pédagogique

Patrick BIDOT, Directeur de Trans'Formation, en partenariat avec l'Université de Strasbourg - Service de Formation Continue.

Responsable scientifique

Françoise LE JALLE, Professeur associée, Université de Strasbourg, Faculté des Sports.

Santé au travail

L'Université de Strasbourg propose également aux professionnels de la santé au travail (médecins, inÿrmiers du travail), et à toutes celles et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont concernés par les questions touchant à l'homme au travail (DRH, responsables sécurité, psychologues, médiateurs, responsables de production), différentes formations très ciblées correspondant à des problématiques actuelles rencontrées dans les entreprises et autres milieux de travail.

Le programme détaillé des formations ci-dessous est consultable sur :

Web : sfc.unistra.fr

et il peut être obtenu en appelant le 03 68 85 49 28.

- Licence professionnelle des Métiers de la santé et de l'environnement
- Comprendre et gérer le stress
- Le stress au travail : vers une organisation du travail plus performante
- Prévention de l'épuisement professionnel
- Diplôme d'université Analyse du travail et risques professionnels
- Prévention des risques professionnels : responsabilités et positionnement des acteurs - Méthodes pour l'action
- Les intoxications aiguës
- Main blessée et urgences : actualités 2017
- Risque respiratoire en milieu de travail : spirométrie - examen radiologique thoracique
- Diplôme inter universitaire Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des médecins collaborateurs

L'Université de Strasbourg : L'université des entreprises

Réglementation des Établissements sanitaires et sociaux

Chapitre 9

Stages de courte durée

Le cadre de santé et la loi 116
L'infirmier diplômé d'Etat et la loi 117

Le cadre de santé et la loi

Responsabilité professionnelle des cadres de santé. Droits et obligations

Personnes concernées

Cadres et cadres supérieurs, directeurs des soins des établissements de soins publics ou privés.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Acquérir les connaissances juridiques de base, essentielles à la pratique de la fonction.**
- **Connaître les nouveaux textes et la jurisprudence actualisée en responsabilité professionnelle.**
- **Savoir mieux prévenir et maîtriser les problèmes médico-juridiques.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances
Pré-test : analyse des pratiques professionnelles.
- Le système juridique français.
- Les différentes responsabilités en milieu hospitalier public ou privé et la fonction de cadre face à ses différentes responsabilités.
- Les grandes problématiques (secret professionnel, compétences, règlement intérieur, admission et sortie, etc...).
- L'actualité et la jurisprudence récente.

Etape 2 : Analyse des pratiques
Débat sur un thème choisi en début de formation.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
- Exposés théoriques et documents.
- Table ronde, débat, temps d'expression.
- Travaux dirigés et analyse de cas concrets.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique

M. Fabrice MAIROT, Médecin, UGECAM Illkirch-Graffenstaden, juriste spécialisé en droit de la santé.
Courriel : fabrice.mairot@ugecam-alsace.fr

Responsable scientifique

M. Patrice HILT, Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit, des sciences politiques et de gestion, Université de Strasbourg.

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 1 jour et demi

En 2017 :
Référence : SRI17-0268
du 29 mai 2017
au 30 mai 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
535 €
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Code : 3001

Stage intra établissement : nous consulter

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

En collaboration avec

L'infirmier diplômé d'Etat et la loi

Ses obligations et ses droits

INFORMATIONS

Stage inter établissements agréé DPC 2016 - Référence : nous consulter

Durée : 3 jours

En 2016 :
Référence : SRI17-0109
du 28 novembre 2016
au 30 novembre 2016
En 2017 :
Référence : SRI18-0007
du 27 novembre 2017
au 29 novembre 2017

Lieu : Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21, rue du Maréchal Lefebvre
67100 STRASBOURG

Frais de participation :
980 € (pour toute inscription avant le 30/06/2017)
Repas de midi pris en charge par les organisateurs.
Nombre de participants limité à 15.
Code : 4

Ce stage ne peut pas être réalisé en intra

Renseignements et inscriptions :
Sylvia RUBINI
Tél. : 03 68 85 49 22
Sauf mercredi
Fax : 03 68 85 49 29
s.rubini@unistra.fr

Personnes concernées

Les cadres de santé, les infirmier(e)s travaillant en milieu hospitalier ou libéral ou exerçant en infirmerie d'entreprise.

Objectifs

Les relations entre les milieux sanitaires et judiciaires sont souvent méconnues. De même, le cadre juridique dans lequel sont exercés les soins infirmiers demeure assez largement ignoré. Il est pourtant indispensable pour tout professionnel de santé de connaître précisément les obligations qu'il doit honorer au nom de la loi ainsi que les droits qui lui sont reconnus. Cette formation vise à apporter une vue d'ensemble des enjeux légaux de l'exercice de la profession d'infirmier et à rendre attentif aux incidences juridiques des pratiques au quotidien.
A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- **Comprendre le système juridique français et européen et ses spécificités face au monde médical.**
- **Pouvoir situer le risque médico-juridique dans la pratique professionnelle infirmière.**
- **Savoir quels sont les textes et la jurisprudence applicables à la profession.**
- **Disposer des outils pour prévenir les risques légaux.**

Programme

Etape 1 : Mise à jour des connaissances.
Pré-test: analyse des pratiques professionnelles.
- La justice et son fonctionnement :
- Le système juridique français et européen.
- La responsabilité civile et pénale.

Pour ce module, une demi-journée sera organisée au Tribunal de Grande Instance de Strasbourg afin que les participants puissent assister à une audience et ainsi avoir une idée concrète de la façon dont la justice est rendue en France.
Les exposés théoriques accompagnés de diaporamas alterneront avec des échanges et des discussions sous forme de tables rondes.
Etape 2 : Analyse des pratiques.
La pratique infirmière face à la loi :
- La responsabilité para-médicale dans la pratique courante.
- Le secret professionnel.
- L'information du patient.
- Le consentement du patient.
- Les nouveaux textes (loi du 4 mars 2002, décret de compétence, texte régissant le nouvel ordre des infirmiers...).
- La jurisprudence et les récentes mises à jour.

L'occasion sera donnée aux participants de connaître les expériences de chacun et de s'interroger ainsi sur des exemples issus de la pratique. Des travaux dirigés seront également proposés avec une réflexion sur des cas concrets permettant aux participants d'interagir et de proposer leur analyse.
Enfin, un temps sera consacré à l'étude des textes actuels sur les actes professionnels et pourra donner lieu à un questionnement sur les nouveautés et les perspectives futures.

Méthodes pédagogiques

La formation suit les obligations DPC et comporte de ce fait deux étapes : l'analyse des pratiques et la mise à jour des connaissances.
Elle suit les méthodes pédagogiques validées par l'HAS et répond aux orientations nationales.
Les exposés théoriques accompagnés de diaporamas alterneront avec des échanges et des discussions sous forme de tables rondes.

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.

Coordonnateur pédagogique et animation

M. Fabrice MAIROT, Médecin, UGECAM, Illkirch-Graffenstaden.
Courriel : fabrice.mairot@ugecam-alsace.fr

Responsable scientifique

M. Patrice HILT, Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, Université de Strasbourg.

Index des mots clés

A

Accident vasculaire cérébral 29
Accompagner le changement 93
Accompagner les familles face à la ÿn de vie, au décès d'un proche 102
Acte de soin : toucher 52
Activités corporelles pour personnes âgées et handicapées 74
Affirmation de soi 78
Agents non qualiÿés en EHPAD58
Agressivité, violences 82
Alimentation des personnes âgées 23 - 39
Alzheimer 18 à 21
Animation activités physiques et corporelles 74
Animation pour la personne âgée 72 à 74
Animer un groupe d'adultes âgés 73
Apports de la méditation dans le management 92
Aromathérapie 47 à 50
Aromatique 47
Articulation sanitaire et social 96
ASH et hygiène 68
ASH rôle auprès de la personne âgée 57
Assistant gestion santé au travail 108
Assistant soins gérontologie 18
Assurance qualité 84
AVC chez la personne âgée 29

B

Bien être au travail 112
Bientraitance 25 - 59

C

Cadre de santé et la loi 116
Changement 93
Chirurgie dentaire 64
Chutes 37
Cicatrisation pansements 43
Cinq sens 53
Communication 79
Communication affirmation de soi 78
Communication des groupes 91
Communication et médiation 81 - 89
Communication interpersonnelle 91
Communication par les sens 53
Compétences et évaluation 97
Conduite de projets 88 - 91
Conduite de réunions 91
Connaissances en gérontologie 26 - 27
Coordination de parcours de soin 96
Coordination de projets sociaux ou médico-sociaux 86
Coordination d'équipes 86

D

DASRI 68
Décès et deuils complexes 103
Démences 18 à 21
Développement durable 94
Diplôme d'Université 14 - 16 - 18 - 47 - 86 - 110
Diplôme d'Université Accompagnement vieillissement personnes en situation handicap 16 - 17
Diplôme d'Université Acteurs de médiation 81 - 88 - 89 - 90
Diplôme d'Université Assistant(e) soins gérontologie 18
Diplôme d'Université Coordinateur en action sociale ou médico-sociale 86
Diplôme d'Université d'Education thérapeutique 109
Diplôme d'Université de gérontologie 14
Diplôme d'Université de prévention des infections nosocomiales 65
Diplôme d'Université de Prévention et soins bucco-dentaires chez les personnes âgées 64
Diplôme d'Université d'intervenant en éducation et promotion de la santé 110
Diplôme d'Université en Hygiène Hospitalière 65
Diplôme d'Université Hypnose et prise en charge de la douleur 34
Diplôme d'Université Management dans les établissements de santé 87
Diplôme interuniversitaire de soins palliatifs 100

Diplôme qualité 84
Diplôme universitaire Formation de Formateurs en manutention 36
Directives anticipées et personne de conÿance 105
Douleur au quotidien en gériatrie 30

E

Education 108 - 110
Education et promotion de la santé 110
Education thérapeutique 109
EHPAD 49 - 50 - 68 - 70 - 72
EHPAD : agents non qualiÿés 58
Emotions communication 78
Entourage familial en gériatrie 24 - 60
Entretien d'évaluation 97
Environnement 94
Environnement et santé 108
Epidémie à l'échelle d'un établissement de santé 69
EPP 98
Epuisement 112
Equipe en gérontologie 26 - 27 - 56
Equipe opérationnelle d'hygiène 65 - 66
Escarres 42
Ethique 113
Ethique et responsabilité dans soin et éducation 113
Evaluation des compétences 97
Evaluation des pratiques professionnelles 98
Evaluation gériatrique en vue d'un maintien à domicile 31

F

FAE des agents des services mortuaires 104
Famille et institution 24 - 60
Familles face à la ÿn de vie 102
Fin de vie 102
Fondamentaux en gérontologie 26 - 27
Formateur en action sociale 15
Formateurs en manutention 36
Formation 15
Formation adaptation à l'emploi des agents des services mortuaires 104
Formation au travail en équipe 27
Formation des adultes 15
Formation sur site 49 - 50

G

Gérer et animer une équipe en gériatrie 91
Gériatrie et douleur 30
Gériatrie : les urgences 38
Gériatrie : maintien à domicile 31
Gériatrie : prévention des infections nosocomiales 67
Gériatrie : soins palliatifs 101
Gériatrie : toilette 40
Gérodontologie 64
Gérontologie 12 à 14 - 18 - 26 - 27 - 56
Gérontologie alimentation 23 - 39
Gestion des Ressources Humaines 91
Gestion des risques infectieux 66 - 70 - 98
Gestion d'une épidémie 69
GRIAS 66

H

Handicap et vieillissement 16 - 17
Haptonomie 52
Huiles essentielles 47 à 50
Hygiène au bloc opératoire 65
Hygiène dans la fonction des ASH 68
Hygiène hospitalière 65 - 66 - 68 - 69
Hygiéniste 65 - 66
Hypnose et douleur 34

I

Infections nosocomiales 66 - 69
Infections nosocomiales en gériatrie 67
Infections nosocomiales prévention 65 - 66
Infirmier du travail 108
Inÿrmière en gériatrie 56
Infirmier et la loi 117
Institutions gériatriques face à l'entourage familial 24 - 60
Intégration de l'hygiène dans la fonction des ASH 68
Intégrer les agents non qualiÿés 58
Intégrer le sonore 75
Intervenant en éducation et promotion de la santé 110

L

Licence professionnelle 15 - 66 - 108
Licence professionnelle en hygiène hospitalière 66
Licence professionnelle Formation Accompagnement 15
Licence professionnelle santé au travail 108
Loi 116
Loi Leonetti 105
Lutte contre les infections nosocomiales 66

M

Maintien à domicile en gériatrie 31
Maladie d'Alzheimer et famille 19
Maladie d'Alzheimer et relations 21
Maladie d'Alzheimer : animation et communication 20
Maladie de Parkinson 32
Maladies neuro-dégénératives 64
Management 91
Management dans les établissements de santé 87
Management de la qualité 98
Management de l'entreprise 85
Management environnemental 94
Management hospitalier 91
Manager face à la pression 92
Manutention : Formation de formateurs 36
Master 12 - 84 - 85
Master de gérontologie générale 12
Master qualité et organisation 84
Master Management des organisations de santé et médico-sociales 85
Médiation 81 - 88 à 90

Mesures élémentaires d'hygiène à destination des ASH 68
Méthodes de management 91
Méthodologie conduite de projets 91
Métiers de la santé 98 - 108
Mieux communiquer pour faciliter la relation avec le patient 79
Mieux-être du soignant en gériatrie 111
Mobiliser ses ressources internes pour mieux communiquer 80
Musique en gériatrie 75

N

Notions essentielles en hygiène hospitalière 68
Nuit 28
Nutrition artiÿcielle 44

O

Odontologie 25 - 59
Officine 48
Olfactothérapie 47 - 48
Ondotologie gériatrique 64
Organisation de santé 85

P

Palliatif 100 - 101
Pansements 43
Parcours de soin personne handicapée 96
Parkinson 32
Passer du DUGG au Master 13
Personne de confiance 105
Personnes handicapées vieillissantes 16 - 17
Pharmacie d'officine 47 - 48
Pharmacien 47
Pied en gériatrie 41
Pilotage stratégique 85
Place de l'entourage en gériatrie 24 - 60
Place des sens dans la communication 53
Podologie en gériatrie 41
Prévention 108
Prévention des chutes et régression 37
Prévention des infections nosocomiales en gériatrie 67 - 68
Prévention et soins bucco-dentaires 64
Prévention et traitement des escarres 42
Prévention violences familiales 82
Prise en soins à domicile des troubles psychiatriques 45
Projet accompagnement personnalisé 91
Projet et médiation 90
Promotion de la santé 110

Q

Qualité de vie au travail 112
Qualité : diplôme 84

R

Relation au patient 79
Relation d'aide à domicile ou en institution 22
Relation soignant-soigné 78
Rencontre métiers de la santé 98
Repenser la toilette 40
Répérage violences familiales 82
Responsabilité professionnelle 116
Responsabilité professionnelle paramédicale 117
Ressources Humaines 85
Réussir les entretiens d'évaluation 97
Risque 98
Risques infectieux 65 - 66 - 68 - 70
Rôle de l'ASH auprès de la personne âgée 57

S

Santé 85 - 110
Santé au travail 108 - 112
Séquelles d'un AVC chez la personne âgée 29
Service mortuaire 104
Signalement des infections nosocomiales 69
Soignant et sophrologie 111
Soin et éthique 113
Soins de support 47 à 50
Soins en gérontologie 18
Soins palliatifs 100 - 101
Soins palliatifs diplôme 100
Soins palliatifs gériatriques 101
Soin, toilette 40
Sommeil 46
Sophrologie comme outil de gestion de la douleur 35
Sophrologie comme outil de gestion des émotions 77
Sophrologie, méthode au service du soignant 76
Sophrologie - mieux-être du soignant 111
Stratégie 85

T

Tai chi chuan : aide au management 92
Thérapeutique 109
Thérapies complémentaires 51
Toilette en gériatrie 40
Toucher dans l'acte de soin 52
Travail 108
Travailler la nuit 26 à 28
Troubles du sommeil 46
Troubles psychiatriques 45
Tutorat 95

U

Urgences en gériatrie 38

V

Veille épidémiologique 69
Veille sanitaire 69
Vieillissement et handicap 16 - 17
Vigilances 98
Violences familiales 82

Ce catalogue a été édité à 12 500 exemplaires en août 2016

Une équipe dynamique au service de la formation continue

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Université de Strasbourg
Service Formation Continue
21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg
sfc.unistra.fr